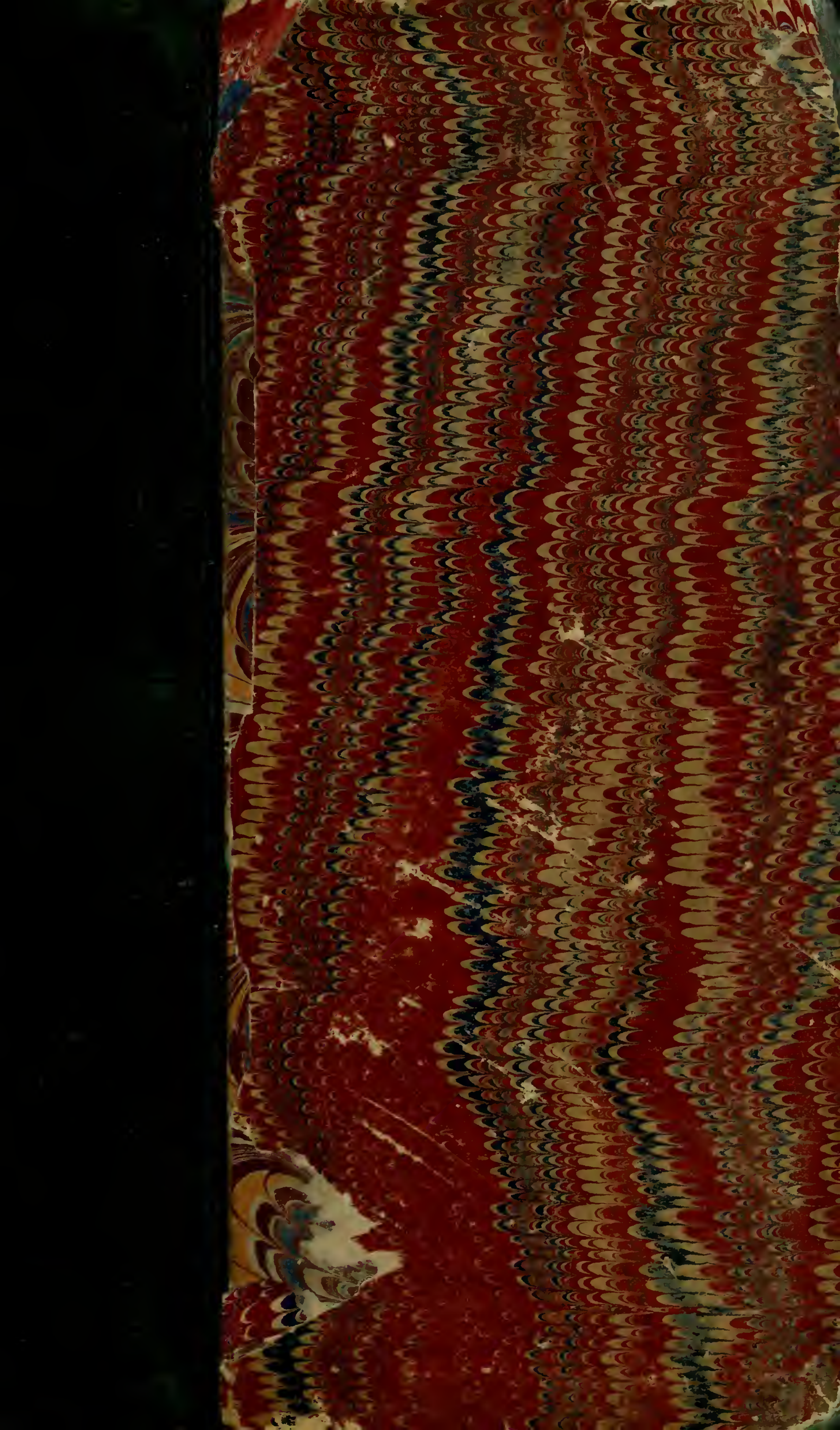






La 7e gravure du volume, manquante a été remplacée par une photocopie.]

Lourdoueix (1787-1860) - rédacteur au "Mercure de France" - Ce roman "philosophique" est en réalité un roman politique - prêchant la réconciliation des partis. Voir Barthélemy et Méry : "Némésis de la Restauration" (La Censure) p. 307 à 324 (éd. 1839)

LES

FOLIES DU SIÈCLE.

ROMAN PHILOSOPHIQUE.

Eloge du gothique (cathédrale) p. 25-31

Les partis 206-236 // [illegible]

Page de roman à clefs 258

opinions "romantiques" 266

Eloge de Télémaque 303

Les formalités prescrites ayant été remplies, je poursuivrai les contrefacteurs suivant toute la rigueur des lois.

Pillet

[Au dessous de "2e édition" on pouvait lire autrefois : "ornée de sept gravures". Comme leur nombre ne s'élevait qu'à six, un possesseur récent du livre écrivit à la place une mention fantaisiste.]

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET.


club
Castel
Pauvre France !!!
Folies du Jour

LES

FOLIES DU SIÈCLE.

ROMAN PHILOSOPHIQUE.

PAR M. DE LOURDOUEIX.

DEUXIÈME ÉDITION,



A PARIS,
CHEZ PILLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
ÉDITEUR DE LA COLLECTION DES MŒURS FRANÇAISES,
RUE CHRISTINE, N° 5.

1818.



LES

FOLIES DU SIÈCLE.

ROMAN PHILOSOPHIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

UN DE MES JOURS.

Il y avait trois mois que j'étais revenu d'Allemagne, où j'avais passé plusieurs années auprès de mon oncle, consul de France à L***.

J'étais à table, en face de mon père, à côté de ma mère : mes sœurs préparaient le café; on enlevait la nappe.

Nous gardions le silence depuis quelque tems; mon père me dit : — Est-ce que tu es malade, Joseph? tu es plus pâle que de coutume.

— Ce n'est pas étonnant, dit ma mère, il a passé la nuit à sa fenêtre.

MON PÈRE.

Que diable peux-tu faire toute une nuit à une croisée? Ne serais-tu pas mieux dans ton lit?

MOI.

Le ciel était si beau! l'air si calme! la lune avait tant d'éclat ! ce silence d'une grande cité a quelque chose de si imposant, de si majestueux, que je ne pouvais me lasser de contempler tout cela!

— Tout cela, reprit mon père avec un mouvement d'humeur, tout cela peut être bon à regarder un moment; mais, au bout du compte, il n'y a rien de curieux dans un clair de lune, et les nuits sont faites pour dormir.

MOI.

Je n'y ai pas pensé.

MON PÈRE.

Il faut convenir que je suis bien malheureux : je n'ai qu'un fils; je n'ai rien négligé pour lui faire donner de l'éducation ; il a eu des maîtres de toute espèce. En quoi ses études lui ont-elles profité ?......

Depuis que tu es revenu d'Allemagne, tu n'as pas touché à ton violon; tu n'as pas dessiné une fleur.

MA MÈRE.

Il était si gai avant son voyage !

MON PÈRE.

Il était le phénix des sociétés ; partout on voulait l'avoir ; tous les pères me portaient envie.

MA MÈRE.

Il faisait de si jolis couplets ! il était si aimable avec les dames !

MON PÈRE.

Il raisonnait si sensément avec les hommes instruits qu'on faisait cercle pour l'écouter.

MA MÈRE.

A présent, il vit comme un ours : on ne peut le décider à sortir ; il ne dit pas un mot ; il n'est content que quand il est seul dans sa chambre.

— Encore, dit mon père en m'interrogeant des yeux, si tu t'occupais à quelque chose ? si tu lisais... ? Mais depuis que tu es de retour tu n'as pas ouvert la bibliothèque.

— Je m'occupe, répondis-je, plus que vous ne pensez : j'écris fort souvent....

MON PÈRE.

Oui, tu écris de jolies choses : l'autre jour je passais devant la porte de ta chambre ;

j'ai jeté les yeux sur tes cahiers ; je n'y ai vu que des pensées romanesques , des idées sans suite , sans liaison , et qui ne renferment aucun sens.

— Elles ont un sens pour moi , répondis-je.

— Ceci est au moins douteux , reprit mon père , un peu piqué ; je ne suis pas plus borné que toi ; j'ai fait d'aussi bonnes études que toi ; je comprends bien Voltaire ; tu ne te crois sans doute pas plus profond que Voltaire ?.....

Je ne répondis rien.

Pourquoi ce nom de Voltaire me fit-il mal ? L'image de cet homme ne se présente jamais à ma vue qu'avec cette sécheresse qui rit de l'inspiration , qu'avec cette ironie qui insulte au mal-aise de l'ame. Il me semble voir un faux frère , attirant sur nous autres les profanes risées des gens du monde.... Cette pensée rida mon front et porta sur mes traits une expression d'impatience que je ne cherchai point à déguiser. Mon père fut comme révolté de mon silence : il n'y vit, sans doute, qu'un amour-propre désordonné , qui n'osait pas s'afficher. Il haussa les épaules,

baissa les yeux, et soupira. Je sentis que je l'avais blessé : je m'étais involontairement éloigné de lui ; je résolus de m'en rapprocher. — Quand on s'aime, lui dis-je, en le regardant avec tendresse, qu'il est cruel de ne pas se comprendre !

— De ne pas se comprendre ! répéta-t-il aussitôt, de ne pas se comprendre ! Je suis, moi, fort intelligible ; mais toi, je ne sais où vont tes idées. Ecoute, mon cher Joseph, ta conduite est trop étrange pour n'avoir pas une cause secrète. N'es-tu pas heureux ? te manque-t-il quelque chose ? regrettes-tu quelqu'un en Allemagne ? Parle-nous avec franchise, tu connais ma tendresse pour toi : il n'y a rien qu'on ne puisse arranger avec des amis et de l'argent, et je ferai tous les sacrifices pour te sauver.

Mon père me dit cela avec émotion ; je mis ma main sur la sienne, et je la lui serrai. — Je n'ai besoin de rien, répondis-je, je ne regrette personne, et je n'ai aucune peine dans le cœur.

— Pourquoi donc, répliqua-t-il, es-tu si soucieux, si morose ? Pourquoi es-tu mal à l'aise avec nous, avec tes sœurs, avec nos

amis? Pourquoi ne fais-tu rien, ne dis-tu rien comme tout le monde? Ce changement me désespère; ta raison se détraque, tu n'as pas deux idées de suite, tu ne peux suivre une conversation de cinq minutes; ta tête est pleine de chimères, tu n'aimes ni les spectacles, ni les bals, ni la campagne, ni la ville; tu n'es bon à rien, tu te déplais partout.

— Ah! Rousseau! m'écriai-je en levant les yeux au ciel, ah! Rousseau!!!....

Ma mère fit un signe à mon père; il la regarda fixement et se tut.

Je réfléchis. — Sort cruel! dis-je en moi-même, fatale imagination qui m'emportes si loin de la vie! qui me rends étranger à ma famille, à ma destinée!... qui mets le bonheur au-dessous de moi, et me fais trouver si déplacé sur la terre, en quoi me dédommages-tu des biens que tu m'empêches de goûter? Je pensais... et mon esprit, heurté par tant de contradictions, se portait malgré moi vers ma chambre, douce solitude, où je retrouve mes rêveries, mes idées contemplatives, où je puis suivre sans distraction le cours aimé de mes vagues illusions;

et pourtant j'étais retenu à ma place par une sorte de scrupule du cœur, qui ne me permettait pas de quitter si brusquement mes parens, après les chagrins que je leur avais faits sans le vouloir.

Et le silence régnait toujours... Mon père, triste et préoccupé, tournait avec une cuiller d'argent le sucre déjà fondu de son café; ma mère caressait machinalement le vieux chat à longues soies, qui faisait le gros dos sur ses genoux; et mes sœurs, que leur douce ingénuité associait à une tristesse dont elles ne comprenaient pas la cause, avaient pris place auprès de la chandelle, et baissaient leurs grands yeux noirs sur la longue bande de mousseline dont elles brodaient les festons.

Quelques minutes s'écoulèrent ainsi dans cette situation contrainte où les regards se craignent, où les pensées se concentrent, où les amours-propres choqués cherchent en eux-mêmes des consolations.... Deux heures après, j'étais dans ma chambre, seul et heureux; mon père faisait un cent de piquet avec M. Perraut, marchand retiré de la rue des Francs-Bourgeois; ma mère ap-

prenait de madame Perraut de quels mets se compose l'ordinaire du curé de Saint-Paul, et mes sœurs, rangées avec leurs compagnes autour d'une table de *vingt-et-un*, associaient leur fortune du soir avec deux surnuméraires de l'entrepôt des tabacs.

CHAPITRE II.

LE LENDEMAIN.

S'IL est, dans la vie spéculative, des jours de silence et de concentration, où, semblable au fiévreux, dont le corps douloureux ne peut supporter le moindre contact, l'ame s'affecte désagréablement de tout ce qui va jusqu'à elle ; où, s'enfermant dans sa demeure, elle ne veut d'aucune impression, et craînt de communiquer avec les idées du dehors ; il est aussi pour elle des jours d'expansion et de loquacité où elle a besoin de mouvement ; où, loin d'éviter les chocs et les secousses, elle va au-devant des contradictions, comme pour avoir occasion de se désencombrer, de dépenser ses épargnes, et de faire étalage de ses richesses.

Telle était la situation où je me trouvais, quand M. Anselm, le médecin de mon

père, et son ami, entra dans ma chambre.

Le docteur Anselm est ce que les gens du monde appellent un homme d'esprit ; il a dans le Marais une sorte de réputation qu'il doit peut-être autant à l'habileté de sa conduite qu'à ses talens en médecine. Il est aimé dans les familles parce qu'il est insinuant, qu'il entre dans les petits intérêts des ménages, qu'il épouse les passions de coteries, et qu'il n'est guère au-dessus du rôle condoléant qu'il s'est imposé.

Si par cette petitesse d'esprit il s'est fait le dieu des vieilles femmes, il se soutient auprès des hommes par une érudition fort riche ; outre la connaissance des sciences naturelles qui se rattachent à sa profession, il lui reste de ses classes un corps de souvenirs assez complet, et la littérature moderne ne lui est point étrangère. Ses études, principalement dirigées vers les lois et les combinaisons de la matière, ont fait prendre à ses pensées une habitude d'observations qui a détruit leur liberté, et ne leur laisse plus aucun essor ; ses idées, assujetties à sa mémoire, ne s'élèvent point au-dessus de ces vérités de convention qui, dans

le commerce du monde, ont force de choses jugées, et sur lesquelles le commun des hommes se croit dispensé de réfléchir. Jamais l'ordre moral et les principes occultes des choses n'ont été soupçonnés par son intelligence; la matière, son organisation, ses développemens et son effrayante décomposition, voilà tout ce qu'il aperçoit dans le miracle de l'univers. De tout cela s'est formé en lui une espèce de raison sceptique, qui, confiante dans le secours toujours prêt d'une foule d'argumens routiniers, ne manque ni d'assurance, ni de moyens, ni d'un fallacieux éclat.

Avant mon voyage d'Allemagne, je me plaisais beaucoup dans ses entretiens, et nous avions souvent ensemble de ces discussions pédantesques qui réjouissaient si fort la vanité de mes bons parens. Depuis mon retour, j'évitais de causer avec lui, parce que je trouvais dans ses yeux quelque chose de sec et d'arrêté qui me rebutait et m'inspirait un dédaigneux éloignement. Je le vis cependant entrer ce jour-là avec quelque plaisir, et je me sentis comme disposé à profiter de lui pour connaître ma distance

du monde, et mesurer la hauteur où je m'étais placé.

— J'ai déjeûné avec votre père, me dit-il; il m'a donné à entendre que vous n'étiez pas bien portant, et comme je suis le médecin de la maison, je suis venu passer un quart d'heure avec vous.

MOI.

Il a sans doute plu à mon père de me supposer une maladie que je n'ai pas; mais je lui sais gré de vous avoir dit de m'aller voir.

LE DOCTEUR.

Il faut bien que je vienne vous voir, puisqu'on ne vous rencontre nulle part, pas même chez vos parens. Vous êtes revenu bien sauvage de votre Allemagne!

MOI.

C'est peut-être là toute ma maladie.

LUI.

C'en serait une comme une autre.

MOI.

Et vous croyez, Docteur, que la médecine pourrait guérir cette maladie-là?

LUI.

C'est selon : si, à votre âge, on prenait du

dégoût pour le monde, si l'on tombait dans la tristesse, dans la consomption, si l'on était insensible aux plaisirs, il faudrait bien qu'il y eût une cause à une situation morale si contraire au vœu de la nature. Or, de deux choses l'une : ou cette cause serait externe, ou elle serait interne ; ou elle serait dans l'individu, ou elle serait hors de lui. Si elle était hors de l'individu, c'est-à-dire si elle tenait à de grands chagrins, la médecine ne pourrait que modifier les accidens physiques à mesure qu'ils se déclareraient, le tems et les distractions seraient seuls capables de détruire la cause. Si elle était dans l'individu, c'est-à-dire si elle tenait à un dérangement ou dans les organes, ou dans l'équilibre des humeurs, il ne suffirait que de faire cesser ce dérangement, de rétablir cet équilibre ; et, chaque organe remplissant bien ses fonctions, tout rentrerait dans l'ordre.

MOI.

Il me semble que vous oubliez un troisième cas ; ne pourrait-il pas se faire que la cause de la mélancolie fût interne, sans pour cela être physique ? qu'elle tînt, par

exemple, à des chagrins qui seraient dans nos idées et qui ne nous viendraient d'aucun objet extérieur?

LUI.

Vous retombez dans ma seconde proposition ; ces chagrins sans motifs dont vous parlez, ces chimères insensées, annonceraient un dérangement quelconque dans la machine ; soit qu'ils fussent produits par une altération des organes du cerveau, soit qu'ils provinssent d'affections aux hypocondres ou régions supérieures des parties latérales du bas-ventre ; dans ce dernier cas, il y aurait consomption, humeurs noires, mélancolie hypocondriaque ; dans le premier, il y aurait manie, ou divagation, ou folie, suivant les degrés et les caractères du mal.

MOI.

Ainsi vous êtes convaincu que la cause de la mélancolie est dans les parties latérales du bas-ventre

LUI.

Il est clair que la mélancolie hypocondriaque a sa source dans les hypocondres.

— Ne pensez-vous pas, lui demandai-je

sérieusement, qu'il y ait un peu d'hypocondrie dans mon fait?

(Le docteur affecta de sourire.)

— Je crois bien plutôt que vous avez laissé en Allemagne quelque beauté dont le souvenir vous poursuit ici.

MOI.

Je vous jure que vous êtes dans l'erreur.

LUI.

Tant pis; car si nos idées étaient fixées sur les causes du changement qui s'est opéré en vous, il serait plus facile d'y apporter remède. Il est constant, mon cher Joseph, que vous n'êtes plus le même : vous vous laissez tomber dans une sorte de langueur qui désespère vos parens. Ecoutez, je vous ai vu naître, je suis l'ami de votre famille depuis trente ans, j'ai quelques droits à votre confiance, et vous ne devez point vous blesser de tout ce que peut m'arracher mon amitié pour vous; je ne viens pas, d'ailleurs, comme médecin, vous prescrire des drogues et des tisanes; je viens, comme un ami, vous donner des conseils, et tâcher de vous rendre à votre famille, à la société, où vous êtes fait pour réussir, et peut-être à vous-même.

MOI, *un peu confus du tour inattendu que prenait notre entretien.*

Je vous proteste que je n'ai jamais été plus à moi-même que depuis quelques mois.

LUI.

Pouvez-vous penser cela, quand vous vous laissez aller à l'ennui et au dégoût du monde; quand vous perdez chaque jour dans l'indolence et l'apathie quelques-unes de vos facultés morales? Est-ce que l'homme est fait pour vivre seul? Est-ce que le plaisir n'est pas son apanage, et chacun de ses organes n'est-il pas en quelque sorte un ordre de la nature?

MOI.

Est-ce ma faute, si la nature ne me donne pas d'ordres, et si mes organes ne me sollicitent à rien?

LUI.

Cela est impossible; ce n'est point à votre âge que le cœur et les sens sont muets. Vous avez de l'imagination, du moins; vos pensées ne sont point inactives, elles doivent se porter quelque part : pourquoi ne réalisez-vous rien de ce qu'elles vous inspirent?

MOI.

Toutes mes pensées montent au ciel.....

(Le docteur se taît et me regarde avec surprise. Après un moment de silence.)

— Ah çà !... Mais qu'est-ce que cela veut dire ?

MOI.

Cela veut dire, Docteur, qu'il est assez difficile que nous nous rencontrions, parce que vous êtes sur la terre, et que je suis dans le ciel....

LUI.

Vous êtes dans le ciel ; mais comment l'entendez-vous ?

MOI.

Je suis dans un monde, et vous dans un autre ; vous puisez vos motifs dans un ordre de choses où je ne suis pas ; vous raisonnez fort sensément d'après les lois de cet ordre de choses, et je n'ai rien à vous objecter, sinon que je n'y suis pas.

Le docteur me regarda, puis se mit à réfléchir, puis il me regarda encore. Il resta quelques minutes sans rien dire ; ensuite il tira sa montre, la fit sonner.... — Il est tard,

dit-il, je suis obligé d'aller à la place Vendôme.... J'ai une foule de malades....

Vous devriez faire de l'exercice, cela est nécessaire aux jeunes gens. Je vous en prie, mon cher Joseph, allez un peu dans le monde; prenez des distractions; tâchez de vous coucher moins tard : les veilles échauffent....

Je vis qu'il se disposait à sortir; j'en fus comme alarmé. Notre entretien avait été rompu si brusquement, que je me voyais frustré dans les développemens que je m'étais réservés, et sur lesquels j'avais compté en heurtant si hostilement ses idées. Il entrait bien dans mon plan de l'étonner dès l'abord, afin de me placer vis-à-vis de lui dans une égalité de position qui lui ôtât toute l'autorité de sa raison routinière; mais je ne voulais pas pour cela me dérober à son intelligence, et me mettre hors de la portée de ses regards. Je sentis donc que je serais compromis dans son opinion, s'il me quittait sans m'avoir compris. Revenir sur ce que j'avais dit, sans que cela fût amené, m'eût compromis encore davantage; retenir le docteur assez long-tems pour re-

nouer la conversation, me paraissait impossible; et pendant que je réfléchissais à tout cela, il avait déjà sa main sur le bouton de ma porte, et me disait adieu. Alors, par une de ces idées spontanées qui arrivent d'un trait au résultat des plus longues réflexions, et qui sont à la pensée ce qu'est l'algèbre à l'arithmétique, je me déterminai à sortir avec lui, à l'accompagner jusqu'à la place Vendôme, très-convaincu qu'en chemin j'aurais tout le loisir de faire prendre à notre entretien le tour qu'il me convenait de lui donner. Je dis donc que j'allais aux Tuileries, et que nous ferions route ensemble. Cette proposition parut lui causer quelque embarras, soit que sa course à la place Vendôme eût été supposée pour motiver son départ de ma chambre, soit que la raison qui l'avait porté à me quitter lui fît trouver gênant que je ne le quittasse pas. Il me regarda d'un air indécis, cherchant quelque expédient qui conciliât son désir de se délivrer de moi avec la loi de civilité qui lui prescrivait d'être enchanté de m'avoir pour compagnie. Je profitai, ou plutôt j'abusai de cette espèce d'hypocrisie de con-

venance; et, sans trop lui laisser le tems de se revoir, je pris mon chapeau, et je descendis avec lui, ayant grand soin de lui adresser quelques-uns de ces lieux communs de conversation, qui, vivement poussés, rendraient impossible toute transition.

Nous voilà donc dans la rue, marchant côte à côte; moi, ayant toujours en vue de le ramener où il m'avait laissé; lui, enrageant sans doute d'aller à la place Vendôme, où il n'avait que faire.

Mais, par une de ces petites contrariétés que le sort dans sa malice multiplie quelquefois devant nos projets, et qui nous tracassent d'autant plus que nous sommes plus pleins de notre but et plus impatiens d'y arriver, il semblait que les fiacres, les passans, et tous les embarras de la circulation dans les rues populeuses et commerçantes, s'accordassent pour rompre à chaque instant notre conversation, où plutôt pour nous empêcher d'en tenir aucune. Tantôt c'étaient deux commissionnaires qui nous séparaient l'un de l'autre par le long brancard qu'ils portaient; tantôt c'était un cabriolet de place dont le conducteur, en

criant *gare!* nous forçait de nous réfugier chacun d'un côté opposé de la rue au moment où je mettais en avant quelques-unes de ces questions préparées de longue main, et dont la réponse était sûre ; tantôt c'était le pesant traîneau d'un épicier, qui, s'attachant à nos pas et nous suivant impitoyablement jusque dans les petites rues que nous prenions pour l'éviter, remplissait l'air du perpétuel fracas de ses ferremens, et ne nous permettait pas de nous entendre ; tantôt, enfin, c'était un roquet qui se jetait dans nos jambes pour éviter un combat inégal : en sorte que nous ne parlions, comme on dit, qu'à bâtons rompus. Voilà un échantillon de notre entretien.

MOI.

Que faites-vous ce soir, Docteur?

LUI.

J'irai chez M. le comte L***.

MOI.

Que vous êtes heureux d'aimer le monde!

LUI.

Pourquoi n'y allez-vous pas?

MOI.

Qu'y ferais-je? je ne sais pas tenir des cartes. J'y serais un être fort inutile.

LUI.

Et parce qu'on ne sait pas jouer aux cartes, est-ce une raison pour fuir toute société?

MOI.

Où voulez-vous que j'aille?

LUI.

Où vont les jeunes gens de votre âge?

MOI.

Il faudrait avoir leurs goûts frivoles.

LUI.

Si vos goûts sont si exclusivement dirigés vers les occupations fructueuses, il y a mille endroits où vous pourriez passer vos soirées avec plus de fruit que dans votre chambre.

MOI.

J'avoue que je n'en connais pas.

LUI.

Que n'allez-vous à l'Athénée?

MOI.

Je n'aime pas la politique.

LUI.

Allez aux Français.

MOI.

J'ai lu les tragiques grecs, et je connais d'avance tout ce qui sortira de ce moule.

LUI.

Allez au mélodrame.

MOI.

C'est un genre avorté.

LUI.

Allez à l'Opéra.

MOI.

On y fait des pirouettes.

LUI.

Allez à l'Odéon.

MOI.

Je connais la salle.

Ce dernier trait me valut du Docteur un sourire d'approbation. Il est constant que l'intention politique de m'approcher un peu de ses idées, afin de le mettre à son aise

avec moi, m'avait seule porté à faire usage de ce quolibet, genre de langage pour lequel j'ai une véritable aversion.

Cependant nous avions passé les rues étroites et bruyantes qui avoisinent le Pont-Neuf; nous allions traverser le Louvre, et je pouvais, sans crainte d'être interrompu, forcer mon secret adversaire d'accepter le combat d'idées qu'il avait si étrangement refusé dans ma chambre.

— Que c'est beau! me dit-il en m'arrêtant devant la colonnade du Louvre.

MOI, *après un moment de réflexion.*

Il y a bien eu quelque gloire à exécuter si loin du soleil, sous un climat froid et pluvieux, et avec cette pierre des Gaules, si brute, si poreuse, si accessible aux effets des saisons, un dessin conçu par les imaginations riantes et poétiques de la Grèce...... Mais est-il donc écrit que je verrai ces Grecs partout? Pourquoi une architecture corinthienne sur les rives de la Seine? Aucune idée belle et heureuse n'a-t-elle pu prendre naissance au milieu de nous? N'est-il pas honteux que le crayon d'un Athénien ait tracé les palais de nos rois, et que son

compas ait prescrit à notre génie des bornes qu'il n'a jamais osé franchir? Que n'a-t-on perfectionné plutôt cette architecture gothique, si hardie dans ses plans, si légère, si élégante dans ses détails? Des ogives et des rosaces ne seraient-elles pas plus analogues à notre ciel, à nos mœurs, à notre religion, que des triglyphes et des *têtes de sacrifices?**

Le docteur garda le silence. Nous traversâmes ainsi toute la cour du Louvre, et je cherchais en moi-même comment je reprendrais un entretien si difficile à renouer, quand il m'adressa la parole : — Quelque enfoncé que vous soyez, me dit-il, dans vos idées de dénigrement, vous ne pouvez disconvenir que, si les démolitions qui s'opèrent étaient une fois terminées, aucune ville d'Europe ne posséderait une place aussi spacieuse, aussi régulière, aussi belle que celle-ci.

Je jetai les yeux autour de moi, et je fus effrayé du vaste espace qu'on allait enlever à la population. Quelle beauté, demandai-je, peut résulter de l'absence des choses?

* Genre d'ornemens qui appartiennent à l'ordre dorique.

Je ne vois ici que la démolition d'un quartier de la ville et la destruction d'un nombre infini de maisons, la plupart fort belles, fort commodes, qui ne seront remplacées que par une grande plaine pavée. Que signifient ces dégagemens qui portent l'image de la dévastation dans le cœur d'une cité, et rendent plus difficiles les communications des citoyens, en créant un désert au milieu de leurs demeures?

— Il ne s'agit pas seulement de démolir, me dit le docteur; mais de remplacer une agglomération informe de bâtimens par un édifice régulier; et, certes, vous ne pouvez nier que l'idée de joindre le Louvre aux Tuileries, pour en faire un seul et immense palais, ne soit une de ces conceptions dont la grandeur des Romains nous a seule laissé des traces.

MOI.

Qu'est-ce qu'une conception qui augmente le plan d'un édifice sans proportionner sa hauteur à l'étendue de sa base? Singulière grandeur que celle qui se traîne sur une surface, et ose à peine regarder au-

dessus du sol ! C'était un bien autre génie qui présidait aux ouvrages des contemporains de Clovis, quand, élevant la tour de Strasbourg au-dessus des nuages orageux, ils plaçaient dans l'azur du ciel la statue de la Vierge, qui termine la pointe de l'édifice.

LUI.

Vous avez une singulière prédilection pour les monumens gothiques.

MOI.

C'est que j'aime ce que le calcul n'a pas encore conquis ; le génie n'a plus rien à faire dans votre architecture grecque ; vos cinq ordres sont invariablement fixés comme les sept tons de la musique ; les proportions de chaque colonne, leurs distances entre elles, la frise, l'architrave, la longueur d'une feuille d'acanthe, jusqu'au moindre filet, tout est mesuré d'avance à un quart de ligne près ; pour faire un chef-d'œuvre en ce genre, il n'y a plus que des pierres à acheter et des maçons à payer.

Dans l'architecture gothique, au contraire, l'imagination retrouve toute sa li-

berté ; elle peut créer des ornemens, épancher sa richesse dans le vaste dessin d'une façade, dans les innombrables détails d'un portique : elle peut donner cours à ses fantaisies, à ses rêves, chercher même hors de la nature des formes et des figures nouvelles, et disposer de chaque pierre pour en faire l'expression d'une pensée.

— L'expression d'une pensée! dit le docteur poussé à bout; quelle pensée hors de la nature pouvez-vous exprimer avec des pierres ?

MOI.

Pour répondre à cette question, il me suffirait de vous faire remarquer la forme extérieure de nos divers édifices. Regardez ces monumens d'architecture grecque : l'idée des grâces et de l'amour ne naîtra-t-elle pas en vous des formes gracieuses et amoureusement arrondies de ces fûts de colonnes ioniennes? Ces colonnes toscanes, plus ramassées dans leurs dimensions, plus mâles dans leurs contours, ne vous représenteront-elles pas cette beauté de la force qui respire dans l'Hercule Farnèse? L'image de la fierté, de la richesse, de l'élégance ne

vous sera-t-elle pas offerte par les dimensions orgueilleuses et les magnifiques ornemens des colonnades corinthiennes? Enfin, ne verrez-vous pas dans la symétrie de ces édifices, dans leur admirable régularité, dans la surface rase et absolument plane de leur couvercle, les conceptions et les mœurs d'un peuple dont toutes les idées s'arrêtaient au sentiment des beautés terrestres et positives.

Transportez-vous à présent devant un édifice gothique, près de ces vieilles basiliques, vastes et religieux monumens du génie et de la piété de nos pères; votre ame, bientôt pénétrée d'une tristesse douce, d'une disposition rêveuse et contemplative, éprouvera le besoin de se mettre en harmonie avec la couleur sombre de l'édifice. En étendant vos regards sur le vaste assemblage de ces milliers de compartimens, de supports, de flèches, d'arceaux, dont les sommités légères, les lignes festonnées et incertaines, semblent se mêler et se perdre dans le fond vaporeux de l'atmosphère, aucune forme arrêtée, aucune beauté matérielle ne se détachera à votre vue; il vous restera de cet

ensemble, non une sensation, mais un sentiment profond de mélancolie, qui deviendra religieux en suivant l'élévation de cette tour dont la flèche aiguë, mourant pour ainsi dire dans les airs, conduira votre pensée, sans aucune pause, sans aucune transition sensible, de la nef, séjour des lamentations et de la prière, jusqu'au ciel conjectural, refuge des espérances du chrétien. Ainsi les monumens païens ne présentent que des rondeurs, des lignes droites et régulières, des proportions justes, des dessins arrêtés, parce que la beauté matérielle ne se compose que de contours, de lignes régulières et symétriques, et est tout entière dans la justesse des proportions; tandis que les monumens chrétiens n'offrent à l'extérieur que des flèches, des dessins confus, des conceptions exécutées en dépit des lois de la stabilité, * parce que les idées chrétiennes sont essentiellement pointues, et qu'elles tendent à monter dans le ciel par une force exempte de calculs

* La tour de la cathédrale d'Anvers, une des plus belles qui soient en Europe, menace d'une chute prochaine, parce qu'elle n'est soutenue dans sa hauteur qu'à force de liens de fer qui, oxidés par le contact de l'air, sont sur le point d'abandonner les matériaux qu'ils embrassent.

et oublieuse des lois de la matière. Ces aiguilles gothiques, qui tantôt sont isolées à la sommité d'un arc-boutant, et tantôt s'élancent par groupes des cordons unis d'un portail, n'offrent-elles pas l'image sublime des espérances et des prières? Tous ces ornemens, en un mot, n'expriment-ils pas des beautés morales entièrement hors de la nature?....]

Le docteur souriait de pitié. — Croyez-vous, me demanda-t-il ironiquement, qu'il existe des beautés hors de la nature?

MOI.

Plaisante question! c'est précisément là que se trouvent les beautés du premier ordre. Ne savez-vous pas que le sublime commence où la réalité finit? Que ne me demandez-vous encore si la matière est supérieure à l'esprit, le corps à l'ame?.... Ce qu'on tire de l'ordre physique n'est qu'imitation; ce qu'on prend dans l'ordre moral est création ou conception. L'idée d'un Dieu, celles qui se rapportent à une autre vie, tout ce que l'ame conçoit par sa seule force et sans le secours des sens, n'est-il pas puisé dans un monde plus pur, plus noble, et plus élevé que la terre?....

Ici mon interlocuteur ne put modérer son impatience ; il me dit que j'extravaguais depuis une heure ; il me cita, comme un argument sans réplique, ce vers de Boileau :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Il s'appuya de Racine et de Molière pour me démontrer que la peinture du cœur humain, le tableau de nos passions, de nos vices, de nos plaisirs, composait le seul domaine de la poésie, et qu'on approchait d'autant plus de la perfection dans les arts qu'on se montrait plus fidèle dans l'imitation de la nature. Moi je soutins qu'on ne devait jamais s'unir à elle que pour l'épurer et l'ennoblir, que l'idéal était l'ame des beaux-arts, et qu'il n'y avait pas de véritable poésie sans le merveilleux ; j'invoquai à mon aide les fictions d'Homère, les féeries du Tasse, les nuages d'Ossian et les rêves de Klopstock. Il me dit que la mythologie païenne passait à juste titre pour la plus belle et la plus favorable au génie, parce qu'en personnifiant nos idées, elle les tirait du vague, les mettait à la portée de nos organes, et les parait des charmes de la nature. Je soutins, au contraire, qu'elle appauvris-

sait l'imagination, en livrant à nos sens ce qui appartenait à nos pensées, en amenant sur la terre ce que nous irions chercher dans le ciel.

— Outre les sens extérieurs, lui dis-je, nous avons intérieurement une faculté de concevoir, qui est le plus noble attribut de notre ame; c'est une espèce d'instinct qui nous porte aux notions d'un monde intellectuel dont nous ferons un jour partie; c'est par là que nous arrivent les idées du surnaturel et du merveilleux; ces idées tiennent essentiellement à ce qu'il y a de plus noble en nous: pourquoi donc les abâtardir et les dégrader, en les revêtant de nos chaînes terrestres? Pourquoi donner des vices, des passions, des besoins, aux choses qui, de leur essence, sont pures et divines? Qu'est-ce, d'ailleurs, que cette manie de tout personnifier? Les choses sont ce qu'elles sont par elles-mêmes: les unes sont seulement matérielles, comme les pierres, les métaux; d'autres participent de la matière et de l'esprit, comme les animaux; d'autres, enfin, sont purement spirituelles, comme la Divinité, l'ame, les génies, les principes oc-

cultes des choses et tout ce qui compose cet univers invisible qu'on appelle vulgairement *l'ordre moral,* et que Kant nomme *la raison.* Qu'on ne dise pas que tous ces objets n'existent pas, parce qu'ils sont vagues et indéterminés dans notre entendement : ils existent, puisque leur idée se trouve dans tous les siècles, chez tous les peuples, et leur nom dans toutes les langues; mais ils existent sans formes et sans couleurs, parce que les formes et les couleurs sont des attributs de la matière. C'est donc les dépouiller d'une grande partie de leur prestige et de leur charme, que de les faire en tout semblables à nous; c'est au moins fermer à l'imagination un champ très-vaste, que de donner des traits fixes et invariables à des choses qu'elle pourrait concevoir différemment, suivant les divers points de vue où elles se présenteraient à elle.

Par exemple, vous me peignez la mort comme un squelette hideux armé d'une faux; et je vois en elle une belle fille qui, le front ceint d'une gloire, et le sourire sur les lèvres, vient délivrer les hommes de la vie pour les conduire dans le ciel.....

Laissez plutôt dans le vague les idées que vous ne pouvez définir; l'esprit, en allant les y chercher, sera forcé de s'élever à leur hauteur, et rapportera quelque chose de leur pureté.

Mais remarquez que vos païens étaient des êtres si misérables et si bornés, que leur pensée ne s'éleva jamais à plus de cinq cents toises au-dessus du sol; tout ce qu'ils pouvaient concevoir de plus haut pour le séjour de leurs dieux était les montagnes de leurs pays; ils disaient : Jupiter *demeure* sur le mont Olympe; Apollon *demeure* sur le mont Parnasse, comme nous disons : M. tel demeure à Montmartre. Jamais ils ne purent atteindre à cette idée d'un ciel inconnu, et il fallut que nos vieux druides leur révélassent l'existence de l'ame pour que les plus hardis d'entre eux pussent imaginer une autre vie que celle dont leur Elysée offrait la répétition insipide. *

* . . . . . . *Vobis auctoribus umbræ*
Non tacitas Erebi sedes, ditisque profundi
Pallida regna petunt. Regit idem spiritus artus
Orbe alio : longæ (canitis si cognita) vitæ
Mors media est.

PHARS., lib. I.

Oh! que j'aime bien mieux, au lieu de cette mythologie si sèche, si terrestre, ces idées de fantômes et d'apparitions que la nuit et la mort ont fait naître chez les peuples chrétiens, et que d'antiques traditions ont perpétuées dans nos campagnes. Le paysan qui, dans un voyage nocturne, me conduit à travers les plaines inconnues, produira plus d'effet sur mon imagination, en me racontant la mythologie de son village, qu'Hésiode avec tout le fatras de sa longue théogonie.

Là, si j'en crois mon guide, dans cette prairie marécageuse, une troupe de *follets* vêtus de rouge courent avec la rapidité du vent, faisant retentir l'air de leurs ris aigus et moqeurs, et se jouant au milieu des chevaux, dont ils nouent la longue crinière. Quand le valet de ferme vient chercher pendant la nuit la cavale qu'ils affectionnent, ils montent en croupe derrière lui, posent sur son cœur une main pesante qui en comprime les mouvemens, et le punissent par un soufflet s'il ose tourner la tête pour les voir. Ici *le roi des aulnes*, avec sa robe de brouillards et sa couronne de feu, se pro-

mène le soir au bord de la rivière, guettant le jeune enfant, qu'il attire dans l'eau par ses paroles séduisantes. * Plus loin, sur cette pelouse où plusieurs chemins viennent aboutir, sept jeunes filles, vêtues de blanc et les cheveux épars, dansent en chœur autour de cette croix. Là, dans ce chemin ténébreux, une bête immonde et difforme passe quelquefois en haletant, et va rôder autour des habitations silencieuses; les chiens sont muets en sa présence, et le plomb s'amortit sur son corps...... Entendez-vous, me dira-t-il, ces bruits longs et harmonieux, semblables aux sons du cor, et ces voix que le vent semble confondre? c'est *le mauvais chasseur* qui traverse les airs, poursuivi par sa meute aboyante, toujours prête à le dévorer. **

En écoutant ces récits, je regrette que

* Cette tradition du *roi des aulnes* fait le sujet d'une très-jolie élégie de Goëthe.

** *Le Mauvais Chasseur* est une fable qu'on retrouve dans presque toutes les contrées de notre Europe. C'est, selon les poètes allemands, un impie qui, chassant dans une forêt, entra à cheval dans une chapelle où l'on disait la messe; par une punition du ciel, ses chiens et ses piqueurs se tournèrent contre lui et n'ont pas cessé de le poursuivre. Les paysans du Berry appellent cette tradition *la Chasse à Ribaud.*

des raisonnemens stériles m'aient privé des idées qu'ils embrassent; mais, si ma raison refuse de les admettre, mon imagination s'identifie avec eux; et, s'enveloppant du charme mystérieux qu'ils font naître, me tient ouvert à des émotions vives et nouvelles, les seules peut-être dont l'éducation n'ait pas desséché la source en mon cœur. Alors, si le ramier, réveillé par les pas résonnans de mon cheval, vient à s'agiter tout-à-coup dans la ramée, où si le tronc noueux et dépouillé d'un vieux saule s'offre à mes regards en se détachant du paysage, un frémissement me saisit, mes cheveux se hérissent, mon cœur bat avec force, et je me demande avec une sorte d'indécision, quel est le trompeur, ou de ma raison qui repousse toute idée de surnaturel, ou de mon imagination qui révèle ces idées à mon ame par des émotions aussi fortes?

Je m'arrêtai à cette pensée: le docteur m'avait écouté sans m'interrompre; mais, dans le silence qu'il avait gardé, il y avait plus de surprise encore que d'attention.

— Mon cher Joseph, reprit-il, qu'allez-vous faire à présent?

MOI.

Me promener aux Tuileries.

LUI.

Croyez-moi, rentrez chez vous ; évitez de vous fatiguer à parler ; cela vous épuise ; vous n'êtes pas d'une santé bien forte..... Adieu, mon ami.... Dites à votre père que j'irai déjeûner demain avec lui. Adieu.....

Il me tourna le dos, et s'éloigna assez vîte. Je fus frappé de l'espèce de pitié que j'avais cru voir dans ses regards, et de l'accent d'af- 170
fliction dont il avait marqué ces derniers mots. Quoique je ne pusse alors m'expliquer ce qu'il y avait d'étrange dans cette manière de me congédier, elle me parut au moins peu civile, et ma pensée s'y reporta long-tems malgré moi.

—

CHAPITRE III.

HUIT JOURS APRÈS.

Je m'éveillais : mes volets étaient fermés ; les premiers rayons du jour éclaircissaient mon alcove ; j'étais chaudement, j'étais bien. Je continuais, les yeux ouverts, un de ces songes heureux qui dédommagent le cœur. Peu-à-peu je sortais des rêves pour m'enfoncer dans les rêveries; libre d'impressions extérieures, je choisissais mes pensées, et j'interrogeais mon ame sur sa nature, sur son destin, sur son éternité ; j'étais plein de vagues espérances, et j'appelais la raison à l'aide de mon imagination pour fortifier cette croyance en moi que j'ai conçue d'instinct, et à laquelle j'ai rapporté tant de conjectures, tant de réflexions, tant de sentimens. Liens terrestres, me disais-je, vous ne m'enchaînerez pas toujours : la mort

viendra un jour me délivrer de vous; je m'élancerai dans un monde meilleur, et je verrai se réaliser pour moi toutes ces chimères de félicité et de grandeur qui semblent m'échapper ici-bas.

Si je suis choqué du triomphe du mal, c'est que l'idée du bien est inhérente à mon être; si le malheur me contrarie et m'afflige, c'est que je suis d'un principe heureux; et comme la justice et la divinité sont inséparables dans mon esprit, si j'ai été jeté sur la terre, c'est que j'ai commis quelque faute, c'est que j'ai mérité la vie.

Entré dans cette pensée, je suivais avec charme toutes les conséquences qui en dérivent. Le sommeil avait reposé mes organes, les images que je concevais étaient fortes; elles avaient des traits de réalité qui m'imprimaient une sorte de conviction.

Je me voyais habitant, avant de naître, quelques-unes de ces étoiles brillantes qui servent de centre à un tourbillon planétaire; j'étais citoyen du soleil; j'y nageais dans des flots de lumière, et je m'enivrais de l'harmonie des astres. Bientôt j'altérais ma pureté par une désobéissance coupable; je

croyais entendre le grand Jehovah tonnant mon arrêt d'exil, limitant dans sa justice la durée de ma captivité, et proportionnant à l'étendue de ma faute le nombre d'organes qui devaient alléger ma chaîne.

Je me voyais ensuite plongé dans les flancs d'une mortelle, entrant dans la vie au milieu des souffrances, annonçant par des cris, par des larmes sans motifs, le mal-aise de ma nouvelle condition; je me voyais enfermé dans les parois étroites de cette boîte osseuse qu'on appelle crâne, avec cette activité dévorante, attribut de ma nature divine. Bientôt, avide de mouvemens, je cherchais à dompter la matière qui m'encroûtait, je m'emparais de tous mes organes, j'apprenais à m'en servir, je saisissais tous les fils qui font mouvoir mes ossemens, qui font jouer mes muscles; je conquérais toutes mes fibres. Je me créais des expressions, je me faisais une physionomie, je perfectionnais tous les moyens de m'animer, de percevoir des sensations, de me communiquer aux autres êtres.

Puis, jouissant de mes conquêtes, tantôt je savourais cette paresse contemplative,

repos de la puissance, image du septième jour ; tantôt j'usais de ma force, et je voulais ; tantôt je concevais sans but, indépendamment de la possibilité, et j'étais fier d'exercer ma puissance morale hors des limites matérielles de l'exécution.

Puis je me suivais dans la vieillesse, et je voyais avec peine mes organes s'user, mon enveloppe mortelle céder aux lois de la matière ; la gravitation durcissait mes tendons, desséchait mes fibres, me disputait mes membres, et dégradait mes traits en attirant vers le sol mes muscles, que je ne pouvais plus soutenir : une force physique reprenait insensiblement tout ce qu'une force morale avait conquis sur elle ; ce qu'il y avait de terrestre en moi se rapprochait peu-à-peu de la terre ; enfin je tombais, et la mort, brisant mon affreuse prison, me rendait à ma liberté primitive. Objets chéris, qui fûtes délivrés avant moi, j'allais m'unir à vous pour toujours ; et vous, mes amis, dont l'exil n'était pas encore accompli, j'emportais en vous quittant la certitude de vous revoir.

Telles étaient les images que je caressais,

quand j'entendis du bruit dans la pièce qui précédait la mienne ; on ouvrit ma porte : c'était mon père. Son apparition me surprit ; quoique dans la maison on déjeûnât régulièrement à neuf heures, il n'était pas dans l'usage de me faire appeler, encore moins de venir chez moi le matin, et je descendais quand il me plaisait.

Il ouvrit mes volets, et s'avança auprès de mon lit ; il avait son habit marron clair et sa perruque neuve, comme quand il va les dimanches dîner au bois de Vincennes avec ma mère et mes sœurs.

— Joseph, me dit-il, un monsieur de mes amis est venu nous inviter à passer la journée à sa campagne ; il fait un tems superbe, lève-toi, nous allons partir.

Je fus stupéfait à cette annonce, qui avait quelque chose du commandement. Mon père, sans me laisser le tems de me remettre, jeta ma redingote sur mon lit, et ajouta : — Hâte-toi de t'habiller, nous viendrons te prendre dans un quart d'heure. A ces mots il sortit.

Il y avait dans tout cela tant de contradictions avec les habitudes de mon père,

avec sa manière d'être par rapport à moi, avec le train strictement régulier de sa vie, que je me perdais en conjectures pour en affaiblir l'étrangeté.

Un monsieur de ses amis nous invite...... quel peut être ce monsieur? Comment se fait-il que je sois compris dans cette invitation, moi qui n'ai aucune relation avec les amis de mon père, moi qui reste étranger à toutes ses parties de plaisir, qui n'ai jamais mis le pied dans les sociétés qu'il fréquente; moi qui passe dans l'esprit de tous ceux qui sont bien avec ma famille pour un de ces êtres peu sociables auxquels on ne pardonne pas de se déplaire dans le cercle où ils sont nés, et dont on prend l'ennui pour une fatuité méprisante.

Ensuite, il n'est jamais arrivé à mon père de quitter son commerce un jour de la semaine pour aller à la campagne. Enfin il semblait s'être fait depuis long-tems une loi de me laisser gouverner ma vie suivant mes idées, et de ne me rien dire impérativement.

De toutes ces réflexions naissait un pressentiment triste qui me forçait d'invoquer mon insouciance; et cependant je m'habillais

à la hâte, parce que mon père me l'avait dit, et que sa volonté s'était placée brusquement où manque habituellement la mienne.

J'achevais ma toilette quand j'entendis sa voix dans l'escalier; il entra avec un homme d'un certain âge, dont le front était haut, l'air grave, l'œil méditatif. Cet homme ne me déplut pas.

Mon père l'introduisit chez moi, et lui dit : — Voilà mon fils.

L'étranger me salua de la tête, me regarda fixement et avec un intérêt qui me surprit.

— Si tu es prêt, me dit mon père, nous allons descendre.

Je répondis que j'étais prêt.

Nous descendîmes.

En traversant l'arrière-boutique, je trouvai ma mère; elle m'embrassa plus tendrement que de coutume; elle me pressa avec force contre son cœur, et sortit vîte.

Je passai dans le magasin, le commis me regarda beaucoup.

Je ne vis pas mes sœurs.

La servante, qui nous suivit jusqu'à la porte, avait la figure alongée et les yeux rouges.

Tout cela avait un air d'enterrement.

La voiture dans laquelle nous montâmes n'avait rien d'élégant : c'était une grande berline assez proprement doublée ; les chevaux étaient noirs et à tous crins ; le cocher n'avait point de livrée.

A peine fûmes-nous entrés dans la rue Saint-Antoine, que l'étranger nous demanda la permission de baisser les stores, parce que, nous dit-il, il sortait d'avoir une ophthalmie qui lui avait affaibli la vue, de sorte que le grand jour lui était insupportable. Nous baissâmes les stores.

Le silence régna long-tems ; mon père avait l'air profondément chagrin ; il soupirait de tems à autre, et l'on voyait sur ses traits autant d'inquiétude que de tristesse. L'étranger avait les yeux constamment attachés sur moi. Il m'était impossible de ne pas voir quelque chose de mystérieux dans tout ce qui m'arrivait ; d'abord je m'efforçai de m'en rendre compte ; mais, comme je n'avais pas assez de bases pour raisonner, mes pensées flottantes prirent bientôt un autre cours, et allèrent je ne sais où.

J'étais donc occupé de toute autre chose que de ma singulière position, quand l'é-

tranger parla. — Aimez-vous la campagne, Monsieur?

Cette question, qui s'adressait à moi, m'embarrassa, parce qu'elle était mal posée; qu'entendait-on par la campagne? Etait-ce la nature libre et les sublimes pensées qu'elle inspire, ou bien les maisons de plaisance et les frivoles amusemens qu'y vont chercher les gens du monde? Si j'avais connu l'étranger, cette ambiguité aurait disparu; mais je trouvais dans sa physionomie quelque chose d'intellectuel qui m'annonçait un homme vivant selon l'inspiration, tandis que sa liaison avec mon père me portait à croire qu'il vivait selon le monde.

Je restai donc quelque tems indécis entre les deux sens de cette question. Enfin je résolus de les adopter l'un et l'autre. — Oui..... et non, répondis-je. — Mon père regarda fixement l'étranger et soupira.

— Je continuai: J'aime les pays montueux, loin des grandes routes, les rochers, les bruyères, les lieux peu ou point cultivés, et j'aime peu les plaines vastes et fertiles (*Autre soupir de mon père*), les bosquets emprisonnés de murailles, les droites ave-

nues, les jets d'eau, les jardins peignés et taillés, et ce que les gens de Paris appellent de jolies maisons de campagne. A peine eus-je fini cette distinction, que je réfléchis qu'elle était au moins inconvenante, puisqu'elle disait assez clairement que je faisais peu de cas des plaisirs auxquels je me croyais invité. J'essayai donc de réparer cette légèreté, mais je le fis gauchement. L'étranger ne comprit pas mon intention, et il ne m'en resta que la charge d'une contradiction.

Dès-lors la conversation s'engagea entre l'étranger et mon père, sans qu'on essayât de m'y mêler : elle roula sur le commerce, sur le prix des denrées, sur les finances de l'état, sur les opérations de la banque, sur les récoltes. La tristesse de mon père allait toujours croissant ; ses soupirs devenaient plus fréquens, et ses yeux se remplissaient de larmes. L'étranger parut respecter sa douleur, et il cessa de lui adresser la parole.

Cependant les chevaux trottaient, et l'heure coulait. Quoique je n'eusse aucune donnée sur la route que nous avions prise, je remarquai très-bien, aux mouvemens plus doux de la voiture, que nous étions sortis des fau-

bourgs, et que nous parcourions un chemin sablé. Je jugeai ensuite au jour moins vif qui pénétra à travers les stores, au bruit plus résonnant des roues, à la fréquence des cahots et à la vîtesse qui nous emportait, que nous entrions dans une rue étroite, bordée de maisons fort hautes; que cette rue allait en pente, et qu'elle était mal pavée.

Enfin, la voiture s'arrêta.....

— Nous voilà arrivés, dit l'étranger.

Nous entendîmes le bruit d'une grille qui tournait sur ses gonds; la voiture s'ébranla de nouveau, et les deux battans de la grille retombèrent l'un contre l'autre. Ce bruit retentit dans mon cœur.

Le cocher ouvrit la portière, baissa le marche-pied; l'étranger descendit le premier, puis mon père, moi enfin. J'étais impatient de voir..... Je jetai les yeux autour de moi.... Nous étions dans une cour carrée, dont trois côtés étaient bordés par des bâtimens spacieux, le quatrième par le pavillon du portier et par la grille d'entrée, au travers de laquelle on apercevait un chemin fort large, et au-delà une rivière qu'ombrageait une rangée de vieux saules.

Le bâtiment qui formait le fond de la cour était embelli par un vaste balcon en terrasse sur lequel étaient des pots de fleurs. Un soin plus affectueux, plus assidu, semblait s'attacher à ce corps-de-logis, et se remarquait dans les nombreux accessoires qu'une longue possession paraissait y avoir successivement adaptés. Les autres bâtimens étaient en bon état; mais telle était la différence entre eux, que l'intérêt d'usufruit paraissait habiter le premier, tandis qu'une surveillance salariée semblait seule présider à l'entretien des deux autres. Au résumé, tout cela avait un air d'utilité qui excluait toute idée d'une maison de plaisance.

Quand j'eus fait ces remarques, ma vue se porta sur mon père; il était pâle et tremblant, et craignait mes regards.

L'étranger nous introduisit dans la maison : nous montâmes après lui un escalier fort peu élégant; il traversa plusieurs antichambres, et nous fit entrer dans une sorte de salon assez bien meublé. Une grande table ronde que recouvrait un tapis vert, et sur laquelle étaient épars des papiers et des registres, occupait le milieu de cette pièce, dont l'aspect imposait le silence.

L'étranger nous offrit des siéges ; il me demanda si j'avais besoin de manger : je le remerciai ; j'affectais une grande quiétude, non que la situation où j'étais me parût exempte de danger ; mais plus il y avait de singularités et de motifs d'alarmes dans tout le mystère qui m'entourait, plus je trouvais qu'il était bien d'y être indifférent. Toutefois, si mon ame se retranchait dans une insouciance stoïque, mon corps était dans un état de fièvre dont j'avais honte pour lui ; le moindre bruit imprévu qui suspendait un moment ma volonté, me causait un frisson universel dont je m'indignais le moment d'après. Quant à mon père, il s'efforçait, non pas de maîtriser sa douleur, mais de la cacher à mes yeux.

Un domestique entra pour s'informer si l'on avait besoin de quelque chose ; l'étranger lui dit : — Allez chercher M. Michel. Il m'adressa ensuite la parole : — Monsieur, si vous voulez vous promener, nous avons ici un très-beau jardin : je vais vous donner quelqu'un qui vous y conduira. Monsieur votre père et moi profiterons de cela pour régler nos affaires.

Quoique cette invitation me fût faite avec

beaucoup de politesse, l'étranger l'accompagna d'un regard dans lequel je remarquai une sorte d'autorité. J'y répondis, de mon côté, par un signe d'acceptation qui tenait probablement un peu de la soumission.

M. Michel, qu'on avait fait appeler, arriva : c'était un homme d'une cinquantaine d'années; il était assez salement vêtu : nez aquilin, cheveux plats, teint crasseux. Il y avait sur son front et dans ses yeux quelque chose de subalterne que ne pouvait rehausser dans mon opinion l'air affecté de considération avec lequel il fut reçu par l'étranger.

Ce dernier, après lui avoir adressé quelques-uns de ces lieux communs obligeans, qu'il prit comme ne lui étant pas dus, s'enferma avec lui dans une pièce voisine, et rentra au bout de dix minutes, en lui disant : Monsieur veut s'aller promener dans le jardin ; faites-moi le plaisir de lui tenir compagnie.

— Je me levai, je saluai l'étranger, je regardai mon père ; il était près de sangloter..; je lui serrai la main avec un signe de compassion qui parut augmenter son mal, et je suivis M. Michel.

A peine il fut sorti du salon, ou du bu-

reau, ou du cabinet (je ne savais encore comment qualifier la pièce où l'on nous avait reçus), que son air subordonné et respectueux s'évanouit pour faire place à un rayon de liberté qui annonçait en lui le droit et l'intention de se mettre à son aise avec moi, et de me traiter familièrement.

Deux choses se présentèrent alors à mon idée : la première, de faire causer M. Michel; la seconde, de me tenir avec lui sur un ton digne et réservé qui déconcertât son impertinence et le remît à sa place; le premier parti entrait vivement dans les intérêts de ma curiosité; car il n'y avait pas de doute qu'un quart d'heure de conversation avec un homme de sa sorte ne me rendît maître de lui et de ses secrets. Le second parti m'était conseillé par mon orgueil; d'abord, il maintenait entre moi et mon sot compagnon de promenade une distance qu'on semblait avoir voulu tyranniquement effacer; et enfin il était en harmonie avec cette volonté d'insouciance qui m'élevait dans mon opinion, et me plaçait au-dessus de l'organisation humaine. On devine que ces dernières considérations l'emportèrent, parce qu'elles étaient réellement les plus nobles.

CHAPITRE IV.

L'HOMME AUX CONSPIRATIONS.

En réfléchissant à tout cela, je me trouvai dans un jardin vaste, bien tenu, où l'utile et l'agréable étaient mariés avec intelligence.

L'air végétal que je respirai me fit plaisir.

Mon guide me dit : — Vous voyez que vous avez de quoi vous promener et que vous ne manquerez pas de société.

Je vis en effet, dans ce jardin, une trentaine de personnes des deux sexes. Les unes allaient et venaient dans toutes les directions; d'autres étaient au soleil et s'entretenaient ensemble; des femmes travaillaient, et quelques jeunes gens étaient occupés à lire dans les allées écartées.

Aucune idée précise ne naquit en moi de ce tableau.

Je sus si bien composer ma figure, je me donnai un air si escarpé, si inaccessible,

que M. Michel perdit toute idée de communiquer avec moi. D'abord il marcha à mes côtés sans rien quitter de sa disposition expansive, ensuite il me laissa prendre sur lui quelques pas d'avance; nous n'avions pas parcouru dix toises qu'il me suivait par derrière dans un éloignement respectueux.

Je marchais ainsi, le chapeau baissé, les bras croisés, et les regards fixés sur le sol, quand un monsieur, qui passait auprès de moi, se détourna pour m'aborder, me frappa mystérieusement sur l'épaule, et regardant obliquement autour de lui, me dit d'une voix traînante et caverneuse : — Nous sommes perdus?...

Je m'attendais si peu à cet abord, un pressentiment si triste pesait au fond de mon cœur, tant de terreurs fantastiques obsédaient malgré moi mon imagination, que cette voix lugubre, parcourant aussitôt toutes mes fibres, les fit résonner et frémir comme la corde d'une lyre qu'un son sympathique a touchée. Alors, par une opération de ma mémoire qui fut plus prompte que l'éclair, toutes les sinistres singularités qui me poursuivaient depuis le matin, l'embrassement de ma mère; le regard fixe du

garçon de boutique, la figure alongée de la servante, les stores baissés de la voiture, les soupirs de mon père, ses larmes, ses sanglots, se présentèrent en masse à ma pensée et me firent perdre entièrement de vue l'idéal auquel je me cramponais. Je tombai subitement du ciel sur la terre; mes cheveux se dressèrent, mon sang se glaça dans mes veines, et je sentis toutes les forces de mon être se soulever contre l'idée de ma destruction.

Je fixai * l'inconnu d'un œil hagard....

— Nous sommes perdus, répéta-t-il : le terrain qui nous porte est miné : il y a des poudres dessous; et voilà qu'ils y mettent le feu. A cet avis inattendu, à l'air effrayé de celui qui me l'adressait, je sentis tout-à-coup dans mes jambes et à la plante des pieds cette sorte de frisson qu'on éprouve sur la haute tour d'une cathédrale, quand on mesure de l'œil l'espace qu'on aurait à parcourir en tombant.

* « *Fixer:* regarder avec attention. »
(*Dictionnaire de Boiste.*)

Cette locution n'est point *académique;* mais l'Académie ne nous donne aucun autre verbe pour rendre la même idée.

— S'il est ainsi, dis-je vivement à l'inconnu, il faut nous ôter de là.

— Vous avez raison, me répondit-il.

Je fis ce que je disais.... Emporté par une puissance aveugle, je courus à toutes jambes à travers le jardin, franchissant les espaliers, écrasant les fleurs et les légumes, laissant des traces profondes de mes pas sur la terre fraîchement remuée des carrés et des plates-bandes, et m'attendant d'un moment à l'autre à faire un saut dans les airs au milieu d'un tourbillon de flammes et de fumée. L'inconnu ne courait pas moins vîte que moi; et M. Michel, qui n'était pas à beaucoup près aussi ingambe, nous suivait de loin en criant de toutes ses forces: Arrêtez! arrêtez!

Cependant ses cris appelèrent sur nous l'attention de quelques ouvriers qui travaillaient au jardin. Ils quittèrent leur ouvrage pour nous poursuivre; et comme je ne songeais réellement qu'à me mettre le plus loin possible du lieu où je croyais que la mine devait éclater, quand je fus arrivé au pied du mur de clôture, je m'arrêtai, me souciant fort peu d'être atteint par ceux qui

couraient après moi. Ils ne tardèrent pas à me joindre, me saisirent, les uns par mon habit, les autres par les bras, et ils eurent d'autant moins de peine à se rendre maîtres de moi, que je commençais à rentrer en moi-même, à m'indigner de mon lâche effroi, et que, si j'eusse été libre, je serais retourné me placer sur le lieu que je venais de quitter, implorant de tous mes vœux cette bruyante ascension dont l'idée m'avait inspiré une si indigne terreur.

Je ne faisais donc aucune résistance, et je priais ceux qui me retenaient de m'épargner une violence inutile, quand M. Michel arriva. — Vous n'êtes point raisonnable, me dit-il; cela n'est pas bien d'être méchant. Voyez-vous ces messieurs et ces dames; ils sont plus sages que vous. Allons, venez, venez avec moi dans votre chambre; vous avez besoin d'un peu de repos. — En disant cela, M. Michel s'était emparé d'un de mes bras; il dit au jardinier de me prendre l'autre; et, quoi que je pusse dire pour les assurer que j'irais partout où l'on me conduirait, il fallut, sous peine de me compromettre dans un combat à coups de poings, me résigner à traverser le jardin

comme un criminel que l'on conduit au corps-de-garde.

Mon compagnon de course était loin de montrer la même résignation ; sa fureur doublait ses forces ; quatre hommes pouvaient à peine le contenir, et les imprécations qu'il leur adressait en route étaient d'une nature si singulière, que, malgré l'inconcevable obscurité qui enveloppait de plus en plus ma position, je ne pouvais m'empêcher de donner toute mon attention à ce qu'il disait.

— Cannibales! s'écriait-il parfois, tigres altérés de sang! vous triomphez encore de nous! C'est encore vous qui avez l'autorité et qui l'exercez contre nous, contre tous ceux qui ont pénétré votre infernale conspiration. On veut absolument que vous nous accrochiez aux réverbères ; on veut que vous renouveliez vos affreux massacres! Eh bien! égorgez-moi donc aujourd'hui pour que je n'aie pas le désespoir de vous voir plus longtems sur la terre! Et, en prononçant ces mots, il leur lançait des regards menaçans où se peignait tout le délire de la rage et de la haine.

A peine fûmes-nous au milieu du jardin,

que le maître de la maison, ou du moins celui qui m'y avait amené, accourut au bruit que cette scène avait causé; et, s'adressant à M. Michel, lui demanda ce qu'il y avait de nouveau.

— C'est monsieur, répondit ce dernier, qui nous a fait une *fugue*, et qui s'est mis à courir à travers le jardin au moment où je m'y attendais le moins; M. de la Guichardière l'a imité; ils ont fait beaucoup de dégât dans les carrés, et nous avons eu toute les peines du monde à nous rendre maîtres de leurs personnes.

L'étranger m'adressa la parole avec beaucoup de douceur. — Où alliez-vous ainsi? me demanda-t-il.

Cette question augmenta encore la confusion dans laquelle j'étais tombé. Plus je rasseyais mes idées, plus j'étais honteux d'avoir été emporté si loin d'elles par un mouvement instinctif. Plus je recouvrais de facultés morales, plus j'étais humilié que les facultés physiques eussent tant de force dans mon organisation.

L'étranger renouvela sa question : — Où alliez-vous ainsi, M. Joseph? — Je n'en sais rien, répondis-je; demandez à mon-

sieur...... (Je montrais des yeux l'inconnu.)

Il ne me fit plus aucune demande. — En attendant que la chambre qu'il occupera soit préparée, prononça-t-il, conduisez-le dans celle de M. de la Guichardière.

On exécuta cet arrêt. Je me laissai mener sans aucune résistance, impatient d'être délivré des mains impures qui avaient attenté par leur odieux contact à l'inviolabilité de mes vêtemens.

Pour se faire une idée de tout ce qui se passait en moi, il suffirait de penser à la bizarre combinaison de faits dans lesquels je me trouvais enveloppé. Il semblait que ce jour-là les choses fortuites déviassent de leur marche accoutumée, et que le destin divaguât. Loin donc que la spéculation m'emportât hors de ces règles de conduite qu'on nomme *le bon sens*, c'étaient au contraire les événemens matériels et leur effet naturel sur mon intelligence qui m'égaraient. Je n'étais jamais plus loin de la raison que quand je suivais ses règles; je n'en étais jamais plus près que quand je me réfugiais dans la région intérieure de mes idées. Une situation si étrange devait nécessairement jeter beaucoup de désordre dans l'harmonie

de mes organes : tantôt je croyais rêver, et j'essayais mon réveil ; tantôt j'éprouvais mes sens et je les interrogeais sur la véracité de leurs perceptions. Mon esprit, fatigué de tant d'incertitudes, allait de la terre au ciel et du ciel à la terre, sans trouver aucun point solide pour s'appuyer, et il résultait de tout cela un sentiment profond de malaise qui absorbait mes facultés. Enfin je n'osai plus ni penser, ni agir, et je tombai dans une sorte de stupéfaction qui, aux yeux de ceux qui m'entouraient, pouvait fort bien être prise pour de l'idiotisme.

M. de la Guichardière et moi fûmes enfermés dans la même chambre. Je comptais être rendu à moi-même et, pouvoir recueillir et coordonner quelques idées ; mais je n'en eus pas le loisir. A peine fûmes-nous seuls, que mon compagnon de captivité m'adressa la parole en ces termes :

— Monsieur, vous voyez où nous en sommes avec ces traîtres ; c'est ainsi qu'ils en agissent envers tous ceux qui pourraient dévoiler leurs projets infernaux. Depuis long-tems je m'étais aperçu de leurs com-

plots, et ils seraient tous pendus si l'on m'avait écouté.

Je lui demandai de quels gens il entèndait parler, et de quelle nature était le complot qu'il avait découvert.

— Vous êtes donc, me dit-il, aussi aveugle que les autres ? Je vais vous prouver clair comme le jour que ces gens-là sont des coquins, et que nous sommes tous perdus.

—On dit vulgairement, continua-t-il, que l'expérience du passé est l'héritage de l'avenir. Eh bien ! ceci n'a pas lieu pour nous. L'année dernière, des voleurs qui s'entendaient avec les gens de la maison y ont mis le feu et nous ont pillés. Vous croyez peut-être que le maître aura fait pendre tous ses domestiques. Point du tout. Vous croyez qu'au moins il les aura tous chassés ; point du tout encore ; il n'a fait pendre que les plus coupables ; il n'a chassé que ceux qui avaient pris part au complot. Il a laissé les autres tranquilles ; et il donne sa confiance à des gens qui, pour s'être opposés de tous leurs efforts au

pillage, ne valent pas mieux que ceux qui pillaient.

Je lui demandai quelles raisons il avait de croire que des gens qui s'étaient si bien conduits lors du pillage, ne méritassent pas la confiance qu'on leur accordait.

— Il me serait, dit-il, assez difficile de vous expliquer cela; mais il n'en est pas moins constant qu'ils s'entendent avec ceux qu'on a chassés; je le prouve :

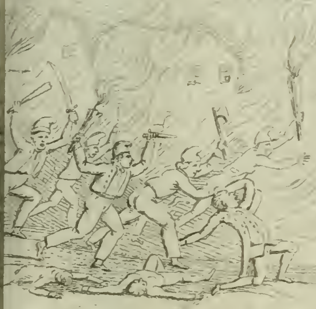
Tout est concerté entre eux avec le plus grand art : le jardinier affecte de bien tenir le jardin, de bien faire venir ses choux et ses laitues; le sommelier affecte de bien soigner sa cave; le cuisinier, les valets, le portier, affectent de bien faire leur devoir; tout cela sert à tromper le maître et à endormir sa confiance. Pendant ce tems, les voleurs ont ouvert des galeries souterraines tout autour du jardin et de la maison. Chacun creuse de son côté et avance ainsi vers le centre, où tous les travaux se sont rencontrés, en sorte que ce sol si bien cultivé à sa surface est tout miné en dessous. Les voleurs ont rempli de poudre toutes ces galeries, qui étendent leurs rami-

fications jusque dans les caves. D'un moment à l'autre ils mettront le feu à tout cela, et l'explosion qui aura lieu produira le plus épouvantable bouleversement qu'on ait jamais vu ; alors les voleurs paraîtront au milieu des ruines, le poignard dans une main et le brandon dans l'autre. Ils massacreront tout ce qui sera retombé sur ses pieds ; ils se baigneront dans notre sang ; ils se gorgeront de nos dépouilles ; et le maître, qui n'a voulu rien voir ni rien entendre, sera la première victime de son aveuglement.

— Comment se fait-il, lui demandai-je, que vous ne l'ayez pas averti du danger qui le menace ?

— Croyez-vous, répliqua-t-il avec un sourire de pitié, que j'aie attendue jusqu'à ce jour pour lui en faire part ; je lui ai écrit plus de vingt lettres à ce sujet, mais à quoi cela pouvait-il servir ? Ils ont si bien accaparé sa confiance, qu'il ne voit plus que par leurs yeux. L'autre jour, je lui ai dit que les choses n'iraient bien que quand il m'aurait donné la direction du jardin ; il ne m'a pas même écouté.

— Vous avez donc des connaissances en jardinage ?





Alors les voleurs paraîtront au milieu des ruine[s]
[b]randon d'une main et le poignard dans l'autr[e]
. . . . . . Ils se baigneront dans notre sang. Ils s[e]
[pa]rgeront de nos dépouilles . . . . . .

— Aucune. Mais ce n'est point de jardinage qu'il est question ; il s'agit d'empêcher la mine d'éclater, et j'ai pour cela un moyen infaillible. Vous savez que la rivière passe à cinquante pas d'ici ; eh bien ! si on me laissait faire, je la détournerais dans le jardin, je le couvrirais d'une nappe d'eau, et je noierais tous les mineurs dans leurs ouvrages.

— Cela, dis-je, me paraît difficile ; il me semble que le jardin est sur le penchant d'un coteau au bas duquel est la rivière ; il faudrait donc la faire remonter de quelques dixaines de toises, et je ne connais aucun procédé pour forcer ainsi le cours de l'eau.

— Vous m'avez bien l'air, me dit-il avec aigreur, d'avoir hérité quelques-uns de leurs principes.

— Je l'assurai qu'il se trompait, et que je n'avais jamais rien eu de commun avec ces gens-là ; mais que le complot dont il les accusait me paraissait si infernal, que j'avais peine à imaginer sa possibilité ; que, d'ailleurs, il me semblait inconcevable que des faits si faciles à vérifier, et que le moindre accident pouvait faire découvrir, eussent échappé à l'attention de tous les gens hon-

nêtes qui habitaient la maison, et qui passaient une partie de la journée dans le jardin.

— Ce que vous dites-là est absurde, répondit-il : de tous les honnêtes gens qui sont ici, il n'y en a pas un qui n'y voie aussi clair que moi ; car tous ceux qui disent ne le pas voir sont des coquins qui s'entendent avec les autres ; mais si l'un de nous se permet la moindre révélation, son gardien lui met la main sur le collet et l'enferme dans sa chambre pour huit jours.

— Son gardien, demandai-je avec surprise.... Et qu'est-ce que ces gardiens?

— Ce sont des gens qui ont usurpé la confiance du maître, et qui, sous prétexte de veiller au bon ordre, sont d'accord avec les voleurs pour nous empêcher de les pendre ; vous voyez bien qu'ils ont toute l'autorité, puisqu'ils nous ont arrêtés l'un et l'autre et mis sous la clef....

Tout cela me donna à penser.

— Monsieur, reprit-il à voix basse, nous n'avons qu'un parti à prendre : puisque le maître d'ici veut absolument se perdre avec nous, il faut le sauver malgré lui.

Vous m'avez l'air d'un homme de cœur, et je vais vous confier un projet que j'ai conçu depuis quelques jours, dont j'ai différé l'exécution tant que j'ai eu l'espoir qu'on ferait quelque attention à mes avis, mais que je suis déterminé à ne pas ajourner, parce que demain il serait peut-être trop tard. Ecoutez...

— J'écoutai.

— Vous voyez cette chandelle; nous la couperons en deux; nous allumerons les deux morceaux, nous en cacherons un dans ce placard, nous laisserons brûler l'autre en évidence sur la cheminée; ce soir, les gardiens feront leur ronde pour emporter les lumières. Quand ils auront passé, et que tout le monde sera endormi, nous ouvrirons le placard, nous en retirerons notre chandelle, nous mettrons le feu à nos lits, et à l'aide de l'incendie et du désordre qui s'en suivra, nous égorgerons les gardiens et tous ceux qui s'entendent avec les voleurs.

Quoique je n'eusse aucune idée précise sur tout ce que je venais d'entendre, quoique mon imagination eût été préparée

aux choses les plus extraordinaires par tout le mystère qui m'avait entouré jusque-là ; j'avoue que mon esprit n'était pas encore monté sur un ton assez tragique pour que l'expédient que me proposait M. de la Guichardière me parut aussi naturel qu'à lui. J'éprouvai une envie de sourire que je m'efforçai cependant de maîtriser ; car j'avais affaire à un homme qui aurait fort mal pris la plaisanterie sur ce chapitre ; je lui fis donc observer fort gravement que cet expédient me paraissait un peu violent, et je lui demandai s'il ne craignait pas que l'incendie ne se communiquât aux poudres, et ne produisît l'explosion qu'il voulait prévenir.

— Peu m'importe, répliqua-t-il aussitôt, que l'explosion ait lieu, pourvu que ce ne soient pas les voleurs qui la causent ; vous ne voulez pas sentir que dans ce cas elle se fera à notre profit au lieu de se faire au leur, et que nous gagnerons tout à prendre deux heures d'avance sur eux.

Je vis bien qu'il n'y avait pas moyen de le faire départir de son dessein, et j'étais fort embarrassé de ce que j'allais lui répon-

dre, quand notre entretien fut rompu par le bruit que nous entendîmes dans le corridor. On ouvrit la porte de notre chambre : c'était M. Michel.

— Monsieur, lui dis-je, c'est sans doute par mégarde qu'on m'a renfermé dans cette chambre ; je ne crois pas qu'on ait ni le droit ni la volonté de me retenir ici malgré moi ; s'il en était autrement, je vous prierais de me dire où je suis et ce que l'on veut de moi.

— Ayant été amené ici par M. votre père, me dit-il, vous devez être sûr qu'on ne vous fera aucun mal ; tranquillisez-vous donc, nous aurons de vous tout le soin possible.

— Je n'ai pas besoin de vos soins, répondis-je, j'entends être libre, et je vous somme de me laisser sortir, ou de me faire parler au maître de la maison, afin que je m'explique avec lui.

M. MICHEL.

Vous ne pouvez point lui parler maintenant, il est en affaire ; mais si vous voulez lui demander quelque chose, je vous pro-

mets de lui rapporter exactement tout ce que vous me chargerez de lui dire.

MOI.

Je demande qu'on me laisse retourner à Paris.

LUI.

Pour aujourd'hui cela n'est pas possible : il n'y a pas une seule voiture dans le pays, et après la scène que vous nous avez faite dans le jardin, vous êtes trop fatigué pour qu'on vous laisse entreprendre le voyage à pied ; mais reposez-vous ce soir ici, et demain on avisera aux moyens de vous faire reconduire chez vous, si vous le voulez absolument.

Cette réponse, loin de me tranquilliser, excitait en moi des mouvemens d'indignation que j'avais peine à maîtriser. J'étais à chaque instant près d'éclater en plaintes amères contre l'espèce de guet-apens dans lequel on m'avait fait tomber. Je voulais menacer de la vengeance des lois ceux qui attentaient ainsi à ma liberté, et qui violaient par une injuste oppression l'hospitalité qu'ils m'avaient perfidement offerte;

mais, d'un côté, j'étais arrêté par la crainte de me dégrader en m'abandonnant à de vils emportemens qui ne changeraient rien aux résolutions qu'on pouvait avoir prises à mon égard ; et de l'autre, mon père, dont la participation à ce qui m'arrivait m'était attestée par son chagrin et par ses larmes, venait s'offrir au-devant de ma colère, et changeait en une résignation religieuse tous les mouvemens qui m'agitaient.

Je me bornai donc à demander à M. Michel qu'on me laissât promener dans le jardin.

Il me promit qu'il allait faire part de ma demande à *Monsieur*, et il sortit, ayant grand soin de fermer la porte à double tour et d'emporter la clef.

M. de la Guichardière, qui pendant notre colloque s'était tenu dans une embrasure de la fenêtre et paraissait méditer sa conspiration nocturne, se rapprocha de moi dès que M. Michel fut sorti.

— Apprenez-moi, lui dis-je, ce que c'est que ce M. Michel, et ce qui lui donne le droit de nous tenir ainsi sous la clef.

— C'est un traître, me répondit-il à voix

basse ; il est au nombre de ceux qu'on a chargés de nous garder, et qui ont sur nous une autorité dont ils se servent comme vous voyez pour empêcher que nous ne découvrions leurs complots; mais jugez, monsieur, de l'aveuglement du maître. Je lui ai dénoncé, il y a huit jours, toutes les manigances de ces gens-là. J'ai demandé qu'au lieu de nous mettre sous leur surveillance, on nous chargeât au contraire de les garder; ma demande est restée sans réponse.

Je questionnai M. de la Guichardière pour tâcher de savoir de lui comment il avait été conduit dans cette maison, et depuis combien de tems il y était; mais je ne pus tirer aucun éclaircissement de ses réponses.

M. Michel ne se fit pas long-tems attendre; il me dit, en souriant, que Monsieur n'entendait point qu'on me contrariât, que sa maison n'était point une prison, et que j'étais libre d'aller dans le jardin, si cela me faisait plaisir; mais qu'il me priait d'être raisonnable et de ne point courir dans les carrés ni dans les plates-bandes, parce que si je faisais encore des dégâts, on serait forcé de m'interdire la promenade.

Cette dernière observation me causa quelque confusion ; mais comme rien n'aigrit sur mon cœur, je finis par en rire avec moi-même, et je descendis, assez content d'être délivré de M. de la Guichardière et d'être rendu au grand air.

CHAPITRE V.

LES MOUSTACHES.

Dans le désordre d'idées où je me trouvais, on pense bien que je ne cherchai pas pour me promener les endroits les plus fréquentés du jardin. Je portai mes pas vers une allée latérale, assez étroite, où, d'un côté, la muraille de clôture, de l'autre, les hauts espaliers qui bordaient les plates-bandes, semblaient me promettre un abri contre tous les regards. Toutefois je ne fus pas long-tems sans m'apercevoir que j'étais trompé dans mon attente; car à peine eussje fait cinquante pas, que je fus forcé de m'arrêter devant la barrière que formait avec son corps un homme à longues moustaches, qui, couché à plat ventre dans le travers de l'allée, semblait fixer avec la plus grande attention une espèce de crevasse

qu'on voyait à la base de la muraille. A peine m'eut-il aperçu, qu'étendant vers moi le bras qui lui restait, et me regardant du coin de l'œil qu'il avait rapporté de la guerre, il me fit un signe qui, d'après l'interprétation que je lui donnai, voulait dire : Attendez un moment, et ne faites pas de bruit. Plusieurs motifs me portèrent à déférer à son invitation. De la manière dont il était couché, il eût fallu de toute nécessité, ou retourner sur mes pas et choisir une autre allée, ce qui ne s'accordait pas avec mon besoin de solitude, ou sauter par-dessus ses jambes pour continuer ma route ; et, bien que de ces deux jambes il n'y en eût qu'une de vivante, puisque l'autre était de bois, cette action de passer par-dessus un homme avait dans mon idée quelque chose d'attentatoire et de sacrilége qui repoussait ma volonté.

D'un autre côté, j'étais assez curieux de voir ce que pouvait faire un homme dans cette singulière position. Son esprit était si contendu, il y avait dans son regard tant d'ardeur et de certitude, qu'il me semblait impossible que plus d'une minute se passât

avant que je ne fusse instruit par mes yeux, et que je ne croyais pas avoir plus long-tems à attendre qu'il voulût bien me livrer le passage. Ma curiosité ne voyait donc rien à gagner sur l'événement en demandant à cet homme ce qui attirait ainsi son attention, et j'attachai mes yeux sur cette crevasse du mur, impatient d'apprendre ce qui allait arriver par là.

Un quart d'heure s'écoula ainsi sans que ni lui ni moi eussions fait le moindre mouvement, ni proféré le moindre mot. Ce silence et cette immobilité me lassèrent, et comme son attention ne paraissait pas du tout diminuer, j'en conclus que cet homme était doué d'une dose de patience qui pourrait fort bien nous conduire jusqu'à la fin du jour, et je pris le parti d'en finir, en le priant fort poliment de déranger un peu ses jambes pour me laisser continuer ma promenade.

Il tourna la tête de mon côté, et sans la moindre hésitation, il se leva fort lestement, quoique privé de deux membres dont j'aurais cru le secours plus indispensable. Il fut se placer à un côté de l'allée, de sorte que j'é-

tais obligé de passer devant lui. Je le fis sans le regarder, mais en inclinant légèrement la tête, comme pour lui demander pardon du dérangement que je lui causais. Il ne me sut pas gré de cette politesse, car voyant que je passais outre, il m'adressa la parole fort cavalièrement. — A ce qu'il me paraît, me dit-il, vous ne voulez pas être là pour le voir arriver ; je prendrai note de cela, et on y aura égard en tems et lieu.

Je retournai sur mes pas, et le priai de répéter ce qu'il venait de dire, parce que je n'en pouvais saisir le sens.

— Bon! bon! répliqua-t-il, faites semblant de ne pas entendre.

Je lui signifiai d'un ton assez ferme que je n'étais pas homme à feindre ; que je ne comprenais rien à ce qu'il m'avait dit; que j'avais cru entendre que quelque chose devait arriver, mais que je ne devinais pas du tout de qui ou de quoi il voulait parler.

— D'où sortez-vous donc, me dit-il, si vous ne savez pas que le grand jour est venu?..... Regardez ce trou.....

— Il y a un quart d'heure que je ne fais que cela....

— Vous voyez ce rayon qui en sort.... ; il embrasera le monde, et nous sommes sauvés....

Je fixai cet homme : il était d'une taille haute ; il avait le teint hâve, les sourcils froncés ; sa moustache rude et avancée donnait à sa figure une expression hargneuse que n'affaiblissait pas l'emplâtre noire qui couvrait son œil gauche. Son œil droit, quoique vif, ne révélait rien, et semblait n'être là que comme organe de la vue. La canne qu'il tenait dans sa main offrait plutôt l'idée d'un arme que d'un appui ; les rapports qui unissaient son physique à son moral paraissaient tellement immédiats, qu'on ne savait si sa pensée commandait à ses mouvemens, ou si ses mouvemens décidaient sa pensée ; enfin, il y avait dans tous ses muscles une agilité si active, si perfectionnée, qu'elle semblait avoir conquis jusqu'à cette jambe de bois sur laquelle il posait avec une assurance presque hostile.

— Nous sommes sauvés, continua-t-il, le grand Croque-Mitaine revient ; nous allons manger encore cinq ou six rois, et je suis bien trompé si le mois se passe sans



ous mangerons encore Cinq à Six Rois...

que j'entre en possession du majorat qu'il m'a assuré dans la lune.

Je compris à cet étrange début que cet homme ne jouissait pas du libre exercice de sa raison. J'avais souvent médité sur cette situation morale si improprement appelée *maladie de l'esprit* (comme si l'esprit, qui n'est rien, pouvait être malade), et qui n'est réellement que la maladie des organes qui servent à l'esprit. Je m'étais imaginé que la folie pouvait être plus ou moins complète à raison du nombre plus ou moins grand d'organes qui se trouvaient faussés, et que, dans un tel état, loin que la déraison fût absolue, il pouvait arriver qu'un seul organe dérangé entraînât les idées dans une suite de conséquences justes et raisonnables entre elles, et qui ne paraîtraient insensées qu'à cause du principe faux qui leur aurait servi de base. J'en avais conclu qu'en admettant une fois ce faux principe, on pouvait raisonner avec un fou, le comprendre, en être compris, et qu'un tel exercice devait jeter beaucoup de lumière sur la nature de l'ame et sur les rapports qui unissent entre eux l'ordre moral, que

notre esprit seul peut apercevoir, et l'ordre physique, dont la connaissance est soumise à nos sens.

J'éprouvai donc quelque plaisir d'être à portée de vérifier mes observations, et je résolus de voir à quels singuliers résultats on devait arriver en partant d'une base visiblement erronnée.

Ainsi je sentis qu'il fallait accorder à cet homme l'existence du grand Croque-Mitaine, parce que cette concession pouvait seule me dévoiler le principe d'où dérivaient ses idées.

— Monsieur, lui dis-je, l'arrivée de Croque-Mitaine me réjouit beaucoup ; apprenez-moi, je vous prie, tout ce que vous en savez.

LUI.

Ce que j'en sais n'est pas douteux : quand vous êtes venu, il y avait plus d'une heure que j'entendais une souris ici. (*Il montrait la crevasse du mur.*)

MOI.

Une souris ! et que peut avoir de commun ce petit animal avec un si grand personnage ?

LUI.

Comment! ne savez-vous donc pas qu'il n'y a que des souris dans son île?

MOI.

Eh bien?

LUI.

Eh bien? Elles lui ont creusé une route souterraine ; il débouchera par ce trou, nous nous réunirons à lui, nous mangerons tout ce qui se présentera. Les souverains de la terre se ligueront pour nous attaquer, nous les mangerons, et nous nous emparerons de la lune, où il m'a assuré un majorat.

Je compris dès-lors que le majorat était la base de toutes les divagations de cet homme, et voilà comment je m'expliquai son état

Il y a toujours, chez un grand peuple, plus de passions nobles et généreuses que la société n'en peut employer. Dans un état bien constitué, la religion devient le refuge de toutes celles qui ne trouvent pas de place sur la terre; quand ce refuge manque aux hommes, ces passions se groupent en trop grand nombre autour de deux centres, utiles sans doute, mais qui, devenus trop puis-

sans, rompent l'équilibre et renversent tout. — Ce sont la liberté et la gloire. — Le premier réagit sur l'ordre social et le frappe au cœur, l'autre l'entraîne hors de sa base, et le brise.

Cet homme était né Français, il lui fallait quelque chose ; il a entendu insulter la religion et nommer la gloire : il a voulu de la gloire. Il n'avait ni génie, ni instruction, il n'a pas pris une lyre ; il a senti son cœur et son bras, il a pris un sabre.

En vain la patrie en pleurs : Où courstu? — A la gloire. — Il n'y en a pas pour tout le monde. — Il y en aura pour moi. — Il y en a eu pour lui, il y en a eu pour quelques millions d'autres. — Et la patrie?... — Hélas!!!

Mais qu'était-ce que cette gloire? Il avait bravé de grands dangers, tué beaucoup d'hommes, fait de longues marches, traversé de grands fleuves; et il voyait encore de longues marches à faire, beaucoup d'hommes à tuer, et des dangers sans nombre à surmonter. Ses idées avaient besoin de se fixer, de se préciser, de voir un rivage, enfin.... le mot *majorat* se prononce.... Des

dignités, des honneurs attachés à de la terre!.... c'est quelque chose...; c'est moins grand que la gloire, mais c'est bien moins vague...; la vanité sourit, l'égoïsme s'éveille, voilà un but trouvé aux fatigues passées, aux travaux à venir. Ce n'est point la patrie qu'on a servie, elle est opprimée et souffrante : c'est l'homme qui donne le majorat... Cet homme est abattu ; il va à l'île d'Elbe : avec lui le majorat s'éloigne ; il revient : le majorat reparaît ; on se trouve cette fois entre lui et la patrie, et le devoir, et l'honneur même...; le premier l'emporte, les autres sont sacrifiés. Le maître est abattu de nouveau ; on le relègue loin de l'Europe.... — Et le majorat? — Il est à Sainte-Hélène.

Cependant il est bien gagné ce majorat : il a coûté tant de peines, tant de sang, de si douloureux sacrifices ; la gloire nationale est flétrie ; la patrie est dévastée, ruinée ; à quoi donc auraient servi un bras, une jambe, un œil perdus?... — A être borgne, boiteux et manchot?... Il n'y a point de cerveau humain qui tienne contre une pareille idée ; les espérances se soulèvent, elles

crient : Il reviendra. Mais cent pièces de canon, mais une distance de deux mille lieues, une garde vigilante, une flotte, des commissaires ; l'Europe encore armée, mille impossibilités matérielles.... Eh bien ! périssent toutes les lois de la matière ! périsse l'ordre naturel ! il reviendra, il faut absolument qu'il revienne.

L'organe de la vanité s'est brisé. Comme il faut que le majorat revienne, et que la nature s'y oppose, c'est hors de la nature que l'espérance doit aller au-devant de lui. Croque-Mitaine, ce personnage mystérieux, qu'on fait descendre par la cheminée pour effrayer les enfans, se présente à l'imagination comme une espèce de génie terrible et puissant dont on ne peut expliquer ni la nature, ni les actions. L'île de Sainte-Hélène n'est peuplée que de rats ; eh bien ! les rats auront été subjugués par le génie puissant ; il aura su en tirer parti : il savait bien tirer parti de MM. tel et tel. — Ce serait un miracle. — A-t-il fait autre chose que des miracles ? — Mais tout le monde se lèvera contre lui. — Nous mangerons tout ce qui se présentera ; car il faut que j'aie

mon majorat. — Les rois de la terre se ligueront de nouveau. — Nous les mangerons ; car il faut que j'aie mon majorat. — Mais, où est-il situé ce majorat? — Dans un lieu bien incohérent, bien fou, qui n'a aucune liaison avec les intérêts de la France, ni de l'Europe, ni de la terre; car l'homme qui donne les majorats semblait avoir ainsi placé le but et le terme de ses conquêtes... Il est dans la lune, par exemple : ainsi, nous prendrons la lune d'assaut; car il faut que j'aie mon majorat.

C'est ainsi que je m'expliquais la divagation de cet homme ; ses idées me paraissaient fort naturelles, et en lui accordant, ce qu'au reste il eût été difficile de lui contester, que dans la situation où les événemens l'avaient placé il fallait absolument qu'il eût son majorat; je trouvais qu'il était fort conséquent dans ses idées, et qu'il avait raison d'être fou.

Quand on a trouvé la clef d'un ordre de choses, il n'est pas difficile de se rendre compte de tout ce qui en dérive ; ainsi, avec les réflexions qui précèdent, je compris très-bien la pose hostile de cet homme, sa

physionomie hargneuse, et je m'expliquai jusqu'à ses moustaches.

Il avait vu couvrir de décorations et de crachats des gens dont tout le mérite était dans la vigueur de leur bras : il en avait conclu qu'un homme, dont le bras était assez bon pour appliquer par heure une cinquantaine de coups de sabre, devait être dans l'état un personnage fort important, pour lequel toutes les classes de la société devaient avoir une haute admiration et une respectueuse déférence. Ce fut donc là le genre de supériorité qu'ambitionna sa vanité, et il ne lui fut pas difficile de l'obtenir, parce qu'il ne voyait que cela, et que le tems que nous employons, nous, à perfectionner les organes de telles ou telles sciences, il l'employait, lui, à perfectionner l'organe des coups de sabre, c'est-à-dire à exercer son bras. Quand son bras fut bien exercé, il en éprouva une espèce de confiance orgueilleuse qui se peignit sur ses traits et dans sa vie, et il ne douta pas qu'il ne produisît sur les autres l'effet qu'avaient produit autrefois sur lui les grands donneurs de coups de sabre.

Plus les gens vis-à-vis desquels il se trou-

vait avaient d'esprit, de lumières, d'élévation d'ame, plus il concevait une haute opinion de lui-même; et voilà comment il raisonnait : — Cet homme, se disait-il, parle fort bien, il sait beaucoup.... j'en mangerais quatre comme lui : je suis donc plus grand que ce grand homme.

Par une suite de ses idées, quand il fut question de se donner un air, car il faut bien en avoir un quelconque, il n'en vit pas de plus beau à prendre que celui qui exprimait un coup de sabre. Avec une telle expression de figure, il était sûr d'avoir raison vis-à-vis de la plupart des hommes, parce qu'il n'y a pas d'argument, si faux qu'il soit, qu'on se soucie beaucoup de réfuter quand un coup de sabre est au bout. Sa physionomie, formée d'après tout cela, était acerbe et tranchante; les beaux raisonneurs n'avaient garde de s'y frotter, et c'était précisément ce qu'il voulait : car les raisonnemens n'étaient pas son fort.

Ce système de vie lui alla fort bien tant que dura le règne du glaive. Cet homme alors était, individuellement, ce qu'était la société en masse; la physionomie qu'il avait

prise était pour ainsi dire une fraction de la physionomie publique ; il se conduisait, par rapport aux autres individus, comme l'état se conduisait par rapport aux autres états; en un mot, son impertinence s'appuyait sur l'impertinence du trône, et semblait d'autant moins déplacée qu'elle triomphait au-dedans et au-dehors.

Cet homme avait raison de se croire supérieur aux autres, parce que, sous un gouvernement de fait, il n'y a véritablement que les forces physiques qui soient effectives; les autres sont captives et opprimées; mais quand ce gouvernement de fait fut renversé; quand, au lieu d'un homme qui était sur le trône, on y mit une chose, la légitimité; que le canon ne devint plus que *la dernière* raison des rois, *ultima ratio regum ;* quand le mérite militaire ne consista plus à bien donner des coups de sabre, mais à bien garder ses sermens ; quand il fallut, pour avoir de la gloire, non-seulement ne point fléchir devant l'ennemi, ce qui n'est pas difficile, mais encore ne point fléchir devant les circonstances, ce qui l'est beaucoup plus; en un mot, quand le courage moral, qui con-

serve les états, fut mis au-dessus du courage physique, qui prend les villes, et qu'au lieu d'un ordre social tout matériel, tout composé d'hommes, reparut un ordre social tout moral, tout composé de choses, cet homme, qui vit très-bien qu'il ne s'agissait plus de coups de sabre, dit : — Je n'y entends plus rien.

— Il avait donc quelque raison ce personnage d'alors qui fit afficher dans Paris, qu'en rappelant les Bourbons on signait le testament de l'armée.

Et puis, allez donc dire à mon homme : — Monsieur, cette physionomie menaçante est déplacée aujourd'hui ; les officiers français sont maintenant nos frères et nos amis : ils ne sont plus nos maîtres. Cet air de voies de fait est incohérent au milieu d'un peuple libre ; il est ridicule, parce qu'il ne se lie plus à l'idée d'une grande force publique ; croyez-moi, faites couper vos moustaches, qui effraient les petits enfans. Il vous répondrait :—J'ai passé vingt ans à me faire cette physionomie-là : est-ce que vous croyez que je vais en passer vingt autres à m'en composer une nouvelle ?.... Lorsque j'ai mis sur mon front ces rides sourcilleuses,

lorsque j'ai donné à mes yeux cette fixité audacieuse, lorsque j'ai fait prendre à ma bouche cette expression de mauvaise humeur, on trouvait cela bien alors; on donnait des titres, des dignités, des coups de chapeaux à ces airs-là. Pourquoi cela n'est-il plus de même? Ce n'est pas moi qui ai changé, c'est vous; ce n'est pas moi qui me suis trompé, ce sont vos idées d'alors. Vous me dites que ces idées ne valaient rien, j'en suis fâché; mais comme il est incontestable que ma physionomie est leur ouvrage, il est juste que vous la souffriez : elle fera partie des charges publiques. — Vous demandez que je coupe mes moustaches; mais elles se lient à l'expression générale de mes traits; elles vont avec mes yeux, avec la moue que forment habituellement mes deux lèvres. Si je retranchais l'un, il faudrait nécessairement changer tout le reste, sans cela il y aurait dans ma figure quelque chose de boiteux et d'équivoque dont je ne saurais que faire; et puis, si je quitte cet air-là, comment et par quoi le remplacerai-je? où voulez-vous que je prenne quelque chose pour mettre dans mes yeux? Vous me parlez de patrie et

de légitimité; il est probable que nous ne nous entendons pas sur le sens de ces deux mots. Le souverain légitime , c'est celui qui paie la solde entière : quant à la patrie, il est clair qu'il n'y en a plus , puisqu'il n'y a plus de batailles.

En résumant ces réflexions , je conclus que s'il y avait quelqu'un de fou dans tout cela , c'était seulement le destin , qui avait permis qu'un ordre de choses s'élevât sur l'asservissement de la raison , de la justice , de toutes les forces morales , et qui permettait , de plus , que tous les élémens de cet ordre de choses survécussent à sa ruine, comme des espèces de débris vivans d'un corps privé de la vie. Cependant je me hâtai de m'éloigner de ce personnage d'un autre monde. Je n'essayai point de le désabuser ; je respectais trop son malheur pour attenter aux chimères qui seules pouvaient le consoler ; et, loin de lui ôter sa marotte, j'aurais été content de pouvoir y attacher un grelot.

CHAPITRE VI.

L'HOMME AUX PRINCIPES.

Je continuais ma promenade, le cœur plein des pensers les plus tristes, cherchant en vain à concilier dans mon esprit la justice de la Providence avec la situation cruelle où se trouvait cet infortuné par des causes si indépendantes de la raison humaine. Dans les images dont mon ame revêtait ses idées pour les mettre à la portée de mon intelligence, la génération, suivant le cours fallacieux du siècle, se présentait à ma vue comme une caravane qui s'est trompée de route, et qui se perd d'autant plus qu'elle chemine avec plus d'ardeur. Je voyais cet homme, né pendant la marche, associé, dès ses premiers pas, à la fausse direction du voyage ; je voyais toutes ses notions, toutes ses idées enveloppées dès leur naissance dans

l'erreur universelle. Que d'efforts courageux! que d'actions généreuses par elles-mêmes tournent contre l'intérêt commun, qu'ils croyaient si bien servir! Arrête! malheureux, n'épuise point tes forces à gravir ces montagnes arides, n'expose point ta vie contre les Bédouins du désert. Arrête! chaque montagne franchie, chaque obstacle vaincu ne sert qu'à rendre le retour impossible, qu'à accélérer la ruine de tous. Quelle voix lui aurait tenu ce langage. — Celle du sage. Hélas! le sage était resté... — Enfin le voyage est à son terme : l'erreur se dissipe. — On s'est trompé, dit l'immense Océan, dont les abîmes se présentent au lieu de la ville hospitalière.—On s'est trompé, dit l'affreux désert en montrant ses sables brûlans. —On s'est trompé, répète la mort en étendant ses ailes sur la caravane épuisée.—Qui donc a commis l'erreur? Je n'osais examiner cela : j'aimais mieux renier ma raison que la Providence. — Qui vivra verra, dit le vulgaire. —Qui mourra verra, me disais-je.

J'entendis marcher près de moi : je tournai la tête : c'était un grand homme, sec; son regard vif et tranchant avait une témé-

rité confiante qui animait sa décrépitude, et semblait donner un démenti à ses cheveux blancs ; son front et la forme obtuse de son nez imprimaient à sa figure une expression de sévérité assez voisine de l'entêtement. — Monsieur, me dit-il, vous êtes nouvellement arrivé ici ; vous ne connaissez pas tous les gens qui habitent la maison : je crois vous rendre service en vous avertissant qu'il en est plusieurs dont la société pourrait vous compromettre. Par exemple, je souffrais tout-à-l'heure de vous voir arrêté avec cet homme à moustaches : c'est un coquin.......

— Un coquin, vous m'étonnez ; je le prenais pour un ancien officier.

— Précisément, c'est un homme qui serait roué vif, si la justice se faisait mieux ; car bien que notre jurisprudence se ressente, comme le reste, de nos vingt-cinq ans de sottises, il existe néanmoins dans les espèces de Codes que l'*autre* nous a laissés, cinq à six lois qui suffiraient pour conduire cet homme à l'échafaud, si on les exécutait.

MOI.

Il a donc volé, assassiné?....

LUI.

Il a fait tout cela.

MOI.

C'est peut-être quelque chef de brigands?

LUI.

C'est bien pis : il faisait partie d'une de ces bandes qui ont dévasté l'Europe et volé des royaumes.

Cette explication me fit sourire. — Monsieur, dis-je au personnage, vous jugez bien durement des hommes qui ont fait de grandes choses, et qui ont illustré le nom français par tant de victoires.

LUI.

Je ne compose pas avec les principes.

MOI.

Mais les principes de la guerre sont de tuer l'ennemi contre lequel on se bat, et s'il fallait appliquer le Code pénal aux actions des champs de bataille, il n'y aurait pas de jury qui ne condamnât à mort le célèbre Duguesclin, pour avoir tué avec préméditation un grand nombre de soldats anglais, et pour avoir, à la tête des *compa-*

gnies, forcé le pape à lui donner 200,000 fr. et l'absolution. *

— Vous vous écartez de la question, me dit l'homme aux principes ; je sais fort bien que la guerre a un code particulier et ne relève pas de la jurisprudence ; mais je soutiens que le code de la guerre ne peut être appliqué à ce soi-disant officier, et que les meurtres qu'il a commis sont dans les attributions des tribunaux : voilà comment je le prouve.

Il est clair qu'on ne peut faire la guerre sans tuer, sans dévaster les campagnes, sans mettre à contribution les pays par où l'on passe. Le général d'armée fait donc en grand ce que fait le chef de brigands en petit ; et, sous ce point de vue, le rapprochement serait à l'avantage du dernier, parce que la multiplicité des délits accroît

* « . . . Le cardinal lui répondit que pour l'absolution il la lui promettait, mais que pour l'argent il n'en répondait pas. Duguesclin insista, et le pape, ayant fait fermer les portes d'Avignon, vit des fenêtres de son palais les *compagnies* dévaster la campagne ; si bien qu'il fut obligé, pour éviter de plus grands désastres, de compter la somme qu'on exigeait, et de donner l'absolution par-dessus le marché. »

(*Voy.* P. DAN., *hist. de Charles V.*)

la culpabilité, et ne peut jamais la diminuer : la différence entre ces deux personnages n'est donc point dans leurs faits et gestes, qui sont de la même nature, mais elle est dans cette circonstance que le général est autorisé et avoué par un gouvernement, et fait la guerre pour le compte de ce gouvernement, tandis que le chef de brigands n'est autorisé ni avoué par aucun gouvernement, et fait la guerre pour son propre compte.

Or, prétendez-vous qu'on ait eu raison de tuer le Roi?

MOI.

On a commis le plus horrible des crimes.

LUI.

Si l'on a commis un crime en tuant le Roi, c'est qu'on n'en avait pas le droit; c'est donc seulement une voie de fait exercée contre la royauté : or, comme une voie de fait est nulle à l'égard d'un droit, la royauté n'a donc pas cessé d'exister. Tout ce qui s'est fait pendant vingt-cinq ans sans l'autorisation du Roi, est donc illégal : or, Buonaparte a fait la guerre sans être mandaté ni avoué par le Roi; il l'a faite pour son compte particulier, car la France n'avait aucun in-

térêt dans ses excursions en Espagne et en Russie : Buonaparte est donc un chef de brigands, ceux dont il était le chef sont donc des brigands : or, comme dans notre législation les brigands doivent être pendus...

MOI.

Eh bien?

LUI.

Eh bien! il faut les pendre.

— O raison! dis-je en moi-même; dans quelles étranges aberrations tu jettes souvent la fragilité humaine. Ce vieillard n'est peut-être pas méchant; peut-être y a-t-il dans son cœur de l'honnêteté, de la droiture, des sentimens généreux; et sur la foi d'une chaîne de raisonnemens qui touche au ciel par un théorême et à la terre par une potence, il ne lui manque que des bourreaux pour faire disparaître une génération presque entière de la surface de la France. D'où vient donc cette singulière contradiction entre les sentimens de cet homme et sa raison? La raison et les sentimens seraient-ils donc en discidence? Gardons-nous de prononcer un arrêt aussi terrible....

Il est un univers moral qui se compose de



Il faut les pendre.......

vérités immuables, d'êtres occultes et éternels, et dont l'univers physique est la répétition matérielle. Telles sont les idées, représentées sur la terre par les choses; les ames, par les corps vivans; les nombres, par les objets, etc. Cet univers moral a ses lois, ses combinaisons, son mouvement, que la matière suit en esclave. Les actions, les événemens sont les résultats forcés d'une opération morale, dépendante de notre libre arbitre, quand elle est l'ouvrage de l'ame, partie morale de l'homme, et tout-à-fait indépendante de nous, quand elle tient à un principe hors de notre essence. Ainsi l'homme peut faire une bonne ou une mauvaise action; mais il ne peut faire que deux et deux fassent cinq, parce que les nombres sont des êtres préexistans, sur lesquels il n'a point de puissance.

Nous avons deux moyens d'arriver à la découverte de cet univers moral : le sentiment et à la raison. Platon et Aristote ont atteint l'un et l'autre aux plus sublimes vérités. Le premier, par les seuls élans de son ame, qui le portaient jusqu'à leur séjour et le faisaient communiquer avec elles; le se-

cond, par les lumières de sa raison, par l'expérience et un talent de dissection qui le conduisaient des effets aux causes, pour lui montrer leur nature et leurs secrètes combinaisons.

Chez les peuples primitifs, c'est par le sentiment que viennent les notions d'un Dieu, d'une ame immortelle, et les idées du bien et du mal. Chez les peuples civilisés, c'est la raison qui conduit à la découverte de ces principes; c'est l'intérêt social qui détermine leur adoption. Qu'une colonie aille s'établir sur une côte sauvage, la nouvelle société fera elle-même ses lois; chacun aura un droit égal aux bénéfices de l'association; chacun en supportera les charges dans une égale proportion; chacun sera libre dans les limites de la loi que sa volonté aura concouru à établir. Telle sera aussi la société qui, dans une longue existence politique, aura vu naître et mourir tout ce qui est étranger à sa nature : l'esclavage, la tyrannie, l'usurpation, l'intérêt de conquête ou féodalité, tout ce qui, en un mot, forme un fait au milieu des droits naturels, tout ce qui est périssable au milieu de ce qui est

éternel ; * en sorte que la vie d'une nation ressemble à une ligne recourbée dont les deux extrémités se touchent. Des malberges et des champs de mai à nos assemblées législatives, il n'y a certainement pas les quinze siècles de distance que nous avons parcourus.** Mais si la haute civilisation est voisine de l'état de nature, l'espace intermédiaire est marqué par toutes les absurdités et toutes les folies. Quand les hommes commencent à sentir leur raison, ils n'écoutent plus leurs sentimens. Tout ce qu'ils ne comprennent pas a cessé d'exister pour eux ; et, dans leur orgueilleuse impiété, ils aiment mieux assigner des bornes à la puissance du créateur, que de croire aux bornes de leur intelligence.

* Il est utile de faire remarquer au lecteur que la royauté héréditaire fait partie des bases naturelles d'une chose publique, puisque cette hérédité est le résultat de la volonté primitive de la société, et l'unique rempart contre les voies de fait. Otez l'hérédité, les peuples sont de vils troupeaux dont le premier venu a le droit de s'emparer, s'il est le plus fort, pour les posséder jusqu'à ce qu'un autre plus fort les lui enlève. Mettez le droit d'hérédité, vous aurez, non un homme au dessus d'autres hommes, mais une institution à côté d'autres institutions. Admirable effet de la légitimité ! sous le gouvernement de fait, l'homme s'avilit en servant le maître ; dans le gouvernement de droit, il s'anoblit en servant le roi.

** *Voyez* la note I[re] à la fin du volume.

De là cet appauvrissement de l'esprit qu'on appelle *incrédulité ;* de là cet aride scepticisme qui substitue le calcul et l'égoïsme à la spontanéité de l'ame, à l'enthousiasme et aux richesses de l'imagination ; de là aussi cette ironie, cet orgueil du néant, triste et dernier résultat de la corruption du jugement, qui applique l'estime à tout ce qu'il y a de triste et de misérable en nous, et le mépris à tout ce qu'il y a de noble et de beau dans l'univers.

Enfin, c'est à cette époque de demi-civilisation que les hommes, assez éclairés pour apercevoir les principes du bien et du mal, mais pas assez pour connaître avec certitude toute la filiation de ces principes et leurs secrètes combinaisons, sont sujets à des erreurs d'autant plus redoutables que leurs passions peuvent favoriser les déviations, et que la conséquence qu'ils voient est souvent séparée par la morale du principe d'où ils sont partis.

Telle était la situation du personnage dont j'écoutais les singuliers raisonnemens. Les principes, qu'il prenait pour règle, étaient d'une vérité incontestable ; mais il en dé-

duisait des conséquences absurdes ; étrange présomption de l'esprit humain, qui marche dans un sens absolu, au sein des vagues et subtiles théories, et croit saisir la réalité où l'Eternel a placé pour nous le doute et l'incertitude.

Mais quelque déraisonnables que me parussent les conclusions de cet homme, l'effet qu'elles produisaient sur moi n'était défavorable qu'à son esprit, et nullement à son caractère. Je souriais en voyant dans une tête sexagénaire cette jeune confiance qui ne doute de rien, et cette vigueur d'esprit qui trancherait l'impossibilité même. — Je ne compose pas avec les principes, m'avait-il dit. — Et qu'était-ce que ces principes? Ceux qui font la force des empires, la conservation des sociétés, la gloire et le bonheur des peuples. Ce n'est pas une vile cupidité qui l'avait retenu sous leurs bannières; c'est par l'honneur et la vertu qu'il s'est identifié avec eux. Pour eux il a quitté sa patrie, il a fait taire ses affections, il a abandonné à la spoliation et au pillage l'héritage de ses pères ; pour eux il a erré vingt ans sur des terres lointaines, il a supporté les re-

(les Émigrés)

grets de l'exil, les angoisses du besoin, la dureté des refus, l'humiliation des bienfaits. Que de courage ne lui a-t-il pas fallu pour persister dans une croyance que tous les faits, tous les malheurs semblaient attaquer à-la-fois. Quelle constance héroïque a pu le préserver de fléchir avec l'Europe entière devant le triomphe et la longue durée du mal? Ne lui sera-t-il pas permis de sacrifier à ces principes des sentimens d'humanité qui se rapportent à un autre individu, lui qui leur a sacrifié tous ceux qui se rapportaient à lui-même? Enfin, n'a-t-il pas le droit de trancher d'un arrêt terrible toutes les timides considérations qui retiennent les hommes indécis entre les principes qu'ils adoptent, et leurs conséquences, qui les effraient?....

Singulière bizarrerie de la machine humaine! j'étais près d'admirer cet homme, et je me serais bien gardé de lui donner ma voix pour le faire nommer à la chambre des députés....... J'aurais tremblé de le voir investi de l'autorité d'un garde champêtre!

CHAPITRE VII.

L'HOMME A LA SALADE.

Pendant que je me livrais à ces réflexions, celui qui les avait fait naître ayant interprété mon silence à l'avantage de sa logique, et me croyant persuadé, m'avait laissé continuer ma promenade. Je le vis, à quelques pas de moi, engagé dans un entretien fort vif avec un homme qui venait de l'aborder, et qui, mettant dans ses discours une sorte de tenacité sans doute fort importune à son interlocuteur, forçait celui-ci à battre en retraite jusqu'au lieu où je m'étais arrêté; en sorte que je me trouvai bientôt à portée d'entendre ce qui faisait le sujet de leurs débats.

L'homme aux principes disait, avec l'expression de l'indignation et du mépris : — Moi! que j'aie jamais quelques rapports avec

ces coquins-là! avec des hommes qui ont mis tout à feu et à sang dans la France! des hommes qui se sont gorgés de pillage pendant vingt-cinq ans, qui ont brûlé mon château, qui m'ont volé mes bois et mes champs, qui ont assassiné leur Roi, égorgé mes parens et mes amis ; j'aimerais mieux mourir que de me trouver jamais plus près d'eux qu'à la distance de mon épée!

L'autre lui disait, avec beaucoup de calme, un sourire emmiélé, un air ouvert, et un regard benin qu'il s'efforçait de rendre insinuant : — Ecoutez, Monsieur, ne vous emportez pas, je vous en supplie.... Ne pensez plus à tout cela ; nous sommes tous Français : il faut nous aimer tous comme des frères ; il faut confondre nos ressentimens dans un amour égal pour le Roi et la patrie ; il faut mettre un terme à nos folies et à nos funestes dissentions ; il ne faut pas en vouloir à ces messieurs s'ils ont vendu vos propriétés, fait mourir messieurs vos parens : ils croyaient que cela serait bien..... Ils se sont trompés ; voilà tout leur tort. Oublions les fautes mutuelles que nous avons commises....

— Je n'ai pas commis de fautes, disait

l'autre avec de nouveaux transports... J'ai défendu mon Roi, les propriétés, et les droits que mon père m'avait transmis; je ne me suis pas trompé, moi; et la preuve que je ne me suis pas trompé, c'est que vous avez fini par en revenir à mes principes, après avoir fièrement prononcé qu'il fallait s'en passer et leur en substituer d'autres. Qu'avez-vous fait en France avec vos belles doctrines? vous avez tué votre Roi pour détruire la légitimité; vous avez dévasté les temples pour détruire la religion. Imbécilles que vous étiez, vous n'avez détruit que des hommes et des pierres; les choses sont restées debout; et, comme vous n'avez pu atteindre jusqu'à elles, elles subsistent contre vous avec leur code, dans lequel vos actions sont qualifiées d'attentats et de brigandages. Vous êtes donc des brigands; car les gens qui dévastent les églises et qui assassinent les rois sont des brigands partout où il y a des rois et des églises; c'est donc la raison qui vous condamne, ce ne sont pas les hommes; c'est donc elle encore qui dit qu'il faut vous pendre, ce ne sont pas les hommes; et, comme la raison

est plus forte que les hommes, et que ses arrêts subsistent indépendamment de leur application, ce que je vois dans tout cela, c'est que vous êtes pendus de droit, en attendant que vous le soyez de fait : or, je ne fais pas société avec des pendus.

— Monsieur, Monsieur, répliquait l'autre, les gens dont vous parlez ne sont pas si coupables que vous dites : ce n'est pas leur faute s'ils n'ont pas détruit la religion et la royauté ; ils ont fait tout ce qu'il fallait pour cela. D'ailleurs, Monsieur, ce ne sont plus les mêmes hommes : ils ont reconnu leurs erreurs. Voyez comme ils se sont montrés partisans des châteaux quand ils en ont eu ; voyez comme ils se sont montrés partisans de la noblesse et des distinctions quand ils ont été faits nobles et barons ; voyez comme ils sont devenus silencieux quand ils ont eu la bouche pleine ; voyez comme ils ont laissé là ces fausses doctrines de liberté, pour aider Buonaparte à asservir la France : se sont-ils permis de lui refuser un seul de nos conscrits et de nos écus ?... Ont-ils cherché à abuser du titre de représentans de la nation pour renou-

veler dans le corps-législatif et dans le sénat les sottises qu'ils avaient faites dans l'assemblée constituante et dans la convention? Nous parlent-ils encore de la loi agraire et du partage des terres? N'ont-ils pas été les plus souples, les plus humbles sujets de l'empereur, eux qui avaient affiché une si fière indépendance? Enfin, ne voyez-vous pas maintenant ceux d'entre ces messieurs qui ont réussi à obtenir des emplois, se montrer les plus obéissans serviteurs du Roi, et les plus disposés à faire tout ce qui peut être agréable à ses ministres?... Oubliez donc des erreurs qu'ils ont si bien oubliées..., et ne persistez pas à les tenir pour pendus, puisqu'ils se sont, en quelque sorte, métamorphosés, et qu'ils ont pris une figure nouvelle à laquelle ne s'applique pas la potence.

— Je les tiens pour pendus, reprenait vivement l'homme aux principes, car s'ils ne le sont pas, ce sera moi qui finirai par l'être; si ceux qui ont des emplois se taisent sur la légitimité, le diable n'y perd rien : d'ailleurs, ceux qui n'ont pas d'emplois, et c'est le plus grand nombre, ne se taisent pas, eux;

ils crient tous ensemble à tue-tête qu'il n'y a pas de légitimité ; or il est bien clair que si les cris peuvent quelque chose contre elle, je suis un brigand, puisque j'ai combattu pour elle sur le Rhin et dans la Vendée ; si je suis un brigand, je serai pendu de droit, en attendant que je sois pendu de fait ; vous voyez donc bien que je ne puis pas transiger avec les principes, que ces gens-là sont des coquins, des hommes dont l'existence est incompatible avec la mienne, avec celle de toute société. — Permettez, Monsieur, reprenait l'autre, il y a moyen de concilier tout cela : c'est au nom de la liberté et de l'égalité que ces messieurs ont fait toutes les sottises que vous pouvez avoir à leur reprocher, c'est au nom de la légitimité que vous avez combattu contre eux dans l'armée de Condé et dans celle de Laroche-Jacquelein ; eh bien ! Monsieur, faites un sacrifice mutuel, reconnaissez la liberté et l'égalité, qui justifieront tout ce qu'ont fait ces messieurs contre la monarchie et ses partisans, et ils reconnaîtront la légitimité, qui justifiera la guerre que vous leur avez faite : criez, *vive la liberté*

et l'égalité! et ils crieront *vive la légitimité!*

Ici, l'homme aux principes entra dans une fureur qu'il eut peine à maîtriser...

— Moi! dit-il, d'une voix altérée, que je crie *vive la liberté! vive l'égalité!* que j'adopte un mot de ralliement qui a servi de signal à tous les attentats qui se sont commis! un mot avec lequel on a fait tomber la tête sacrée de mon Roi, renversé les autels, noyé les prêtres, lanterné les nobles, fusillé les émigrés! un mot que n'ont pas prononcé les prisonniers vendéens sous les baïonnettes de leurs assassins!!!!!..... Que je me fasse jacobin quand je n'ai plus rien à perdre, après avoir tout perdu par haine de ces monstres! Il n'y a qu'un monstre comme eux qui puisse me faire cette insolente proposition : fuyez loin de moi, ou craignez que je ne puisse retenir l'horreur que j ai toujours eue, que j'aurai toujours pour des coquins de votre espèce. En disant ces mots il tourna les talons et s'éloigna en continuant ses imprécations contre le conciliateur, qui s'efforçait vainement de le rappeler.

— Il est bien vif, dit ce dernier en s'a-

dressant à moi. Il s'est mis là en colère très-mal à propos; je lui disais des choses fort raisonnables, et il les a prises tout de travers. Un autre jour il sera mieux disposé, et j'espère bien l'amener à faire la paix avec ceux dont il dit tant de mal.

— C'est un projet fort louable, répondis-je, mais je ne vois pas trop comment vous le réaliserez. Il me paraît impossible de rapprocher des hommes qui se trouvent par leurs intérêts de fortune et d'amour-propre dans une situation presque hostile. — Oh! cela ne fait rien, reprit-il, il faudra bien qu'ils en viennent à s'aimer comme ils le doivent, car cela est nécessaire à notre bonheur commun. Est-ce que des Français doivent se détester? Est-ce qu'il ne faut pas mettre un terme à toutes nos dissensions?

MOI.

Il serait, sans doute, à souhaiter qu'il n'y eût plus de partis en France; mais je crains bien qu'on ne puisse jamais faire aucun alliage avec des élémens qui semblent mutuellement s'exclure.

— Vous vous trompez beaucoup, répliqua-t-il fort sérieusement; les élémens les plus



Il faut vous aimer comme des frères.

opposés forment souvent un très-bon amalgame : rien n'est plus acide que le vinaigre, rien n'est plus doux que l'huile, ce sont aussi deux élémens qui semblent s'exclure, et l'on fait avec l'huile et le vinaigre des salades qui sont d'excellens mets. Hé bien! je veux faire des opinions opposées de ces hommes une sorte de salade politique qui sera fort bonne pour nous tous. Il y a déjà quelque tems que je travaille à cela, et j'y réussirai, car je viens de vous prouver que la chose est possible ; le difficile est d'amener ces hommes à se trouver en présence. Quand l'un voit approcher l'autre, il se sauve à toutes jambes ; mais je triompherai de cette aversion, qui n'est point naturelle du tout. Je vais aller parler raison à ce militaire que vous voyez là-bas ; je lui dirai tout ce que je viens de dire à l'autre ; il croira ce que je lui dirai. Je ferai trouver ces deux hommes ensemble ; je leur dirai de s'aimer, ils s'aimeront ; je leur dirai de s'embrasser, ils s'embrasseront, et ma salade sera faite : vous allez voir.....

Il me quitta à ces mots, et courut trouver l'homme à moustaches, qui avait repris

sa position et s'était remis à fixer de plus belle la crevasse par où sortait le rayon de gloire. Je dirigeai à pas lents ma promenade du même côté, et j'arrivai assez près d'eux pour ne rien perdre de la réponse que le dernier fit aux admonestations du conciliateur.

— Moi ! criait le militaire en fronçant le sourcil et en frappant la terre de sa jambe de bois : moi ! que je fasse société avec un chouan, un brigand de la Vendée, un homme qui a pillé des diligences, qui a conspiré pendant vingt-cinq ans contre son pays, qui a porté les armes contre la France, un homme qui a sur la tête quatre ou cinq jugemens de contumace qui l'auraient fait fusiller si on l'avait pris, un homme qui n'a reparu que dans les bagages des Cosaques ! plutôt perdre encore le bras, la jambe et l'œil qui me restent que de faire société avec l'ennemi de mon pays !

— Monsieur, répondait l'homme à la salade, avec son air doucereux, vous avez tort de vous emporter ainsi contre ce monsieur. S'il est revenu avec les Cosaques, c'est que les Cosaques ont fait tomber l'obstacle qui le retenait loin de sa patrie : il n'y a là-de-

dans rien de blâmable; il est rentré avec leurs bagages, hé bien! vous n'avez pas à lui reprocher d'avoir contribué à renverser l'ordre de choses que vous regrettez. Il a fait la guerre contre sa patrie, dites-vous: cela peut être vrai pour vous, et ne l'est pas pour lui; il faut juger les hommes dans leur position: sa patrie, à lui, était où était son roi; c'était le corps d'institutions et de principes dont se compose la monarchie, c'était la patrie morale; il n'est pas cause si la patrie physique et la patrie morale étaient en guerre. Il a été condamné à mort: je ne vois là-dedans rien de déshonorant pour lui; on sait qu'il peut y avoir de fort honnêtes pendus dans les troubles civils. Il a, dites-vous, pillé des diligences: on ne peut pas faire la guerre sans s'emparer des fonds qui appartiennent à l'ennemi; enfin, il est possible qu'il ait eu tort de ne pas se ranger sous le drapeau que vous appelez *national:* en révolution, voyez-vous, le plus fin n'y connaît goutte, tout le monde a tort, et tout le monde a raison. Il faut laisser le passé où il est, il faut oublier les fautes mutuelles que nous avons pu commettre.

— Je n'ai, parbleu ! pas commis de fautes, disait l'homme aux moustaches, je ne me suis pas perdu dans toutes ces distinctions de patrie morale et de patrie physique, auxquelles je n'entends rien ; j'ai vu la patrie en France, j'ai combattu pour la France contre ses ennemis ; et la preuve que je ne me suis pas trompé, c'est que j'aurais eu raison si les ennemis n'avaient pas été les plus forts.

— Permettez, Monsieur, reprenait l'homme à la salade, sans doute vous n'avez pas eu tort quand vous avez combattu contre les troupes des hauts alliés ; mais vous auriez eu l'avantage sur eux, que ce n'est pas là ce qui aurait fait quelque chose à votre bon droit : le gain d'une bataille ne prouve rien, si ce n'est qu'un général sait mieux jouer à bataille que son adversaire. Prenez garde qu'en invoquant le fait pour vous, on ne le fasse tourner contre vous ; qu'en disant que vous auriez eu raison si vous aviez été le plus fort, on n'en conclue que vous avez tort parce que vous vous êtes trouvé le plus faible. Mais vous avez eu raison de combattre pour la patrie phy-

sique, et il a eu raison de combattre pour la patrie morale. A présent, que ces deux patries se trouvent l'une dans l'autre, il faut aussi vous mêler les uns avec les autres : reconnaissez la légitimité, qui est la patrie morale, et il reconnaîtra la liberté et l'égalité, qui furent les principes de la révolution. Allons, Monsieur, criez *vive le Roi!* et je suis sûr qu'il criera *vive la révolution!* A ces mots, l'homme aux moustaches ne put s'empêcher d'éclater : — Que je crie *vive le Roi!* répéta-t-il : est-ce que le Roi prendra la lune d'assaut pour me mettre en possession de mon majorat? Ecoutez, qu'il me fasse payer mon traitement tout entier, qu'il (1) me fasse estimer, considérer, partout où je serai, qu'il renvoie hors de France tous les nobles et tous les prêtres, car vous entendez bien que je ne veux pas partager avec des Vendéens et des curés, avec des hommes qui pendant vingt-cinq ans n'ont cessé de me donner au diable, les honneurs et les appointemens que j'ai gagnés à la pointe de mon sabre ; qu'il déclare une bonne guerre à la coalition pour faire tuer quelques généraux de brigade, afin que je puisse devenir

(1) " celui d'un demi-solde "

général de division en une campagne, et alors je crierai *vive le Roi!* et je le servirai fidèlement....jusqu'à ce que j'entende parler du grand Croque-Mitaine *; car je suis honnête homme, voyez-vous, et je ne pourrais pas méconnaître tout ce que je dois à mon général. Je serais un ingrat, si j'oubliais que c'est lui qui m'a fait ce que je suis, et que j'ai *mangé son pain pendant quinze ans.*

—Permettez, Monsieur, reprenait l'autre, il me semble que vous êtes trop délicat sur l'honneur; votre général vous a, dites-vous, fait ce que vous êtes; mais vous êtes parfaitement quitte avec lui sur ce point, car c'est vous et les braves comme vous qui l'aviez fait ce qu'il était; vous avez donné pour lui votre sang, et il ne vous a donné qu'un ruban et des épaulettes; vous dites que vous avez *mangé son pain pendant quinze ans*, ceci est inexact : c'est lui qui a mangé le vôtre, puisque vous êtes Français, et qu'il n'avait d'autres richesses que celles des Français; ce que son payeur vous comptait chaque mois avait été pris le mois précédent, chez votre père, par le percepteur de votre commune. Ainsi c'était la France

* Napoléon

qui vous payait, parce que c'était la France que vous étiez censé servir sous lui. Vous demandez que le Roi chasse les nobles et les prêtres ; mais les nobles sont Français tout comme vous : il n'y a pas de raison pour qu'ils s'en aillent plutôt que vous ; quant à la religion, il en faut une pour *servir de spectacles* aux paysans *qui n'ont pas de spectacles dans leurs villages.** Vous voulez qu'il vous fasse payer votre traitement tout entier ; mais cela lui est matériellement impossible : le Roi ne peut dépenser qu'à raison des impôts, et ce n'est pas lui qui fait les impôts, c'est la nation par l'organe de ses députés.

— Voilà une belle raison, répondait le militaire. Est-ce que Croque-Mitaine avait besoin des députés pour faire des impôts? Est-ce que le dernier écu n'était pas à lui... et à nous? Si les députés refusent de voter, que le Roi fasse entrer dans leur salle quelques compagnies de grenadiers : Croque-Mitaine l'a bien fait. (1). il n'en faudra pas tant pour mettre à la raison toutes ces têtes

* Argument religieux-philosophique d'un ministre de Buonaparte.

(1) Au 18 Brumaire

à perruques. — Eh! Monsieur, reprenait le conciliateur, à demi scandalisé, que dites-vous là? Est-ce que le Roi peut faire une chose pareille? est-ce que.... — Je vois bien, dit l'autre en l'interrompant, je vois bien que vous n'êtes pas partisan des idées libérales; mais il faudra que ces idées triomphent malgré vous et les gens de votre espèce. Quant à nous, qui sommes libéraux, nous ne voulons pas rétrograder au tems de Louis XII et de Henri IV; nous voulons un roi qui nous fasse craindre au-dehors *et au-dedans;* un roi libéral comme nous et le grand Croque-Mitaine; et, si vous ne voulez pas de lui, nous vous mangerons, entendez-vous?... L'homme aux moustaches prononça ces dernières paroles en lançant sur l'homme à la salade un regard étincelant de colère; celui-ci ne se tint cependant pas pour mangé. — Monsieur, Monsieur, lui dit-il, vous êtes trop bon Français pour penser tout ce que vous dites là; je suis sûr que dans le fond de l'ame vous ne demandez pas mieux que de vivre en bonne intelligence avec MM. les émigrés, et que vous n'avez pour eux aucun éloignement : faites

un effort sur vous-même, criez *vive la légitimité!*.... criez donc, Monsieur....—Est-ce que vous avez envie de me pousser à bout? reprit l'autre avec une voix étouffée par la colère. Il vous sied bien d'insulter un brave comme moi; je ne sais à quoi il tient que je ne vous assomme; mais patience, vous n'en avez pas pour long-tems à répandre de pareils propos; la journée ne se passera pas sans que je ne vous aie fait mettre au cachot par le duc de Rovigo, vous et les brigands qui vous ont envoyé.—De grâce, Monsieur, dit le conciliateur, ne vous emportez pas... —Eloignez-vous, lui cria l'officier en levant sa canne, éloignez-vous, ou je vous casse bras et jambes.

Il l'aurait fait comme il le disait; mais l'orateur ne jugea pas à propos de pousser plus loin ses exhortations, et il vint me rejoindre, laissant l'officier, tête-à-tête avec sa crevasse de muraille, répéter entre ses dents: 116
—Ce coquin-là voulait me faire rétrograder au siècle de Louis XII et de Henri IV; je lui apprendrai à attaquer les idées libérales!

—Hé bien, Monsieur, me dit l'orateur éconduit, vous avez entendu notre entre-

tien; vous voyez que j'ai bien parlé à cet homme, et qu'il est impossible qu'avec de tels argumens on n'arrive pas au but que je me propose.

— Je vois que vos intentions sont les meilleures du monde, répondis-je; mais je conclus, de la manière dont on les a prises, que vous ne parviendrez jamais à les réaliser.

— Oh! pardonnez-moi, répliqua-t-il, je les réaliserai; je laisserai passer sa première colère, et je le trouverai mieux disposé dans un quart d'heure...... Mais j'aperçois là-bas une autre espèce d'entêté; je vais tâcher de le joindre, et je suis bien surpris s'il ne se rend pas à tout ce que je vais lui dire.

Il me quitta à ces mots, et me laissa plus étonné de la constance de ses efforts que de leur peu de succès.

CHAPITRE VIII.

LE SOUVERAIN.

A PEINE se fut-il éloigné que mes regards tombèrent sur un homme qui venait à moi du côté opposé de l'allée, et qu'à sa mise plus que négligée je pris d'abord pour un des ouvriers du jardin. A mesure qu'il s'approcha, je crus distinguer dans sa démarche, dans son maintien, dans ses traits, un caractère d'originalité auquel je ne pouvais appliquer aucune profession, aucune habitude d'idées. Il était vêtu d'un pantalon large, fort haut, d'une veste ronde, le tout en drap gris assez grossier ; sa tête, presque entièrement chauve, n'était garnie que par quelques mèches de cheveux plats qui flottaient dans toute leur longeur, une cravate de madras était nouée négligemment autour de son cou, et bien qu'il y eût une apparence de

désordre dans sa mise, on voyait que ce désordre était l'effet d'une toilette, et qu'une certaine prétention à ne point devoir à la parure l'air imposant qu'il se donnait avait motivé son accoutrement.

Il marchait vîte, et fut bientôt assez près de moi pour que son regard s'emparât du mien, en sorte qu'il ne me fut plus possible de me détourner pour éviter son abord. — Monsieur, me dit-il, vous voyez devant vous un souverain détrôné — A ces mots, qu'il m'adressa avec beaucoup d'assurance, je me sentis pénétré de cet intérêt religieux qu'inspirent les grandes infortunes. Je crus voir un de ces princes du Nord que l'esprit de révolution ou les conquêtes avaient privé de ses états, et dont quelques voisins puissans s'étaient partagé les dépouilles; et je cherchai en moi-même des consolations qui fussent dignes d'être offertes à une victime auguste des vicissitudes du sort. — Sire, lui dis-je en me hâtant de me découvrir en sa présence, quelque terribles qu'aient pu être les revers qui ont atteint Votre Majesté, elle ne doit pas désespérer de sa fortune : la royauté, qu'elle représente sur la

terre, est au-dessus des fureurs humaines et des caprices du sort. On a pu vous ravir votre trône, mais on n'a pu vous enlever vos droits ; ils triompheront tôt ou tard : nous vivons dans un siècle où de grands exemples sont pour Votre Majesté une garantie de cette espérance.

— C'est bien ainsi que je l'entends, répliqua-t-il : mes droits sont imprescriptibles et sacrés. On les méconnaît maintenant, mais je saurai les ressaisir. Hélas ! je les avais ressaisis : Buonaparte a conspiré contre moi, sa conspiration a réussi ; et bien qu'elle n'ait pas tourné à son profit, elle n'en a pas moins consommé ma chute.

— Je m'étais bien douté, lui dis-je, que Buonaparte n'était pas étranger à vos infortunes. Est-il un trône en Europe qu'il n'ait pas ébranlé ? Mais daignez m'expliquer comment le triomphe des rois n'a pas rétabli Votre Majesté dans la possession de ses états.

— Ceci s'expliquera en deux mots, me dit-il en me regardant de l'air le plus simple.... Je suis le peuple.

Cette réponse me fit tomber de mon haut. Je vis que celui qui me la faisait était fou,

et je commençai à être frappé de la déraison plus ou moins complète de tous ceux avec qui je m'étais entretenu depuis mon entrée dans cette maison. Je ris un peu en moi-même du respect que j'avais éprouvé pour le souverain détrôné, et je me mis plus à mon aise avec Sa Majesté plébéïenne.

— Ecoutez, reprit-il, je vois que ce que je vous ai dit vous surprend un peu; asseyons-nous un moment sur ce banc, et je vais entrer avec vous dans des détails qui vous prouveront à l'évidence et l'ancienneté de mes droits, et l'impossibilité qu'ils ne triomphent pas tôt ou tard. Il me prit alors sous le bras, et m'ayant fait asseoir près de lui, il commença en ces termes :

— Comme je suis tout sur la terre, je suis infaillible : ce que je veux est juste, seulement parce que je le veux; ce que je ne veux pas est toujours injuste. Je puis dire aujourd'hui le contraire de ce que je disais hier, et j'aurai toujours raison ; car je ne suis pas un individu, je suis tout le monde ; et, quand tout le monde a tort, tout le monde a raison; quand j'étais petit garçon, je ne connaissais pas encore cette vé-

rité sublime; les rois sont nés de mon ignorance ; ils m'ont lié bras et jambes avec des chaînes qu'ils ont forgées, et qu'ils ont appelées *morale;* ils m'ont mis un bandeau sur les yeux, qu'ils ont appelé *religion*, et m'ont conduit par le nez. Tout cela a été le mieux du monde pour eux et pour moi pendant les premiers siècles de mon enfance ; ils me donnaient pour m'amuser de brillans hochets qu'ils appelaient *la gloire*, et qui m'empêchaient de crier. En grandissant, mes chaînes me firent mal; mon nez, à force de servir, finit par s'user sous les doigts qui le pinçaient; et il devint si douloureux que la main la plus légère lui faisait éprouver des souffrances insupportables. Je me regimbai donc plus d'une fois, et j'essayai de m'affranchir; mais à chaque effort que je faisais on me frappait avec mes chaînes jusqu'à ce que je retombasse sans mouvement aux pieds de mes oppresseurs.

C'est dans cet état de misère que je conçus contre les rois une haine implacable, et que je jurai leur perte. Cette résolution secrète s'appela *conjuration;* voilà en peu

de mots quelles furent sa réalisation matérielle et sa marche historique.

Il y avait au 13[e] siècle, entre Damas et Antioche, un homme étonnant, de la famille des Arsacides ; il se nommait Ehissessin* (dont les Français, dit Voltaire, ont fait *assassin*); il était maître de douze villes autour de Tyr; et son palais, situé au milieu des montagnes, le fit nommer par les chroniques du tems, *Vieux de la Montagne*. Cet honnête vieillard conçut pour moi une généreuse compassion ; il résolut de me délivrer, et il passait sa vie à former des disciples qu'il armait de poignards, et qu'il envoyait assassiner les rois. Ceux-ci, effrayés avec raison de son zèle charitable, firent marcher contre lui les chevaliers du Temple, qui lui firent longtems la guerre, sans pouvoir détruire ce premier foyer des idées libérales. Mais en 1257, Ehissessin fut tué par les Tartares, et les templiers réunirent ses possessions à leurs domaines. Ayant alors, avec les disciples du *Vieux de la Montagne*, des rapports plus intimes, ces derniers leur

* Voyez la note II à la fin du volume.

(1) les ancêtres des terroristes d'aujourd'hui.

apprirent que j'avais un bandeau sur les yeux, et des chaînes aux mains, et que vingt-cinq ou trente millions d'hommes étaient plus forts qu'un seul. Les templiers, enchantés de cette découverte, se répandirent dans toute l'Europe, y firent de nombreux prosélytes, s'enrichirent aux dépens de tous les Etats; et, en 1312, ils possédaient déjà neuf mille seigneuries. Tant de puissance, qui menaçait tous les rois d'un prochain envahissement, et une sédition qu'ils avaient organisée en France, inquiètèrent Philippe-le-Bel, qui résolut de les faire périr. Le pape Clément V, qu'ils avaient envoyé au diable, se ligua contre eux avec les souverains. Ceux de Castille, d'Aragon, de Sicile et d'Angleterre convinrent avec le roi de France de les exterminer, et ce projet fut exécuté.

Le 13 octobre 1313 (remarquez la fatale influence du nombre 13), les templiers furent tous saisis en France; *Jacobus Molai*, grand-maître de l'ordre, fut jeté dans un cachot de la Bastille. Ce grand homme, qui a donné son nom à la secte des jacobins, ne voulut pas que l'excellente tradi-

tion des idées libérales fût tranchée avec ses jours ; il créa, du fond de sa prison, quatre loges-mères ; savoir : pour l'orient, *Naples ;* pour l'occident, *Edimbourg ;* pour le nord, *Stockholm*, et pour le midi, *Paris.* Quelque tems après il mourut dans les flammes sur le Pont-Neuf, à la place où fut élevée la statue de Henri IV ; et soixante-neuf chevaliers, après avoir souffert les plus grandes tortures, furent brûlés vifs à la porte Saint-Antoine. Alors les quatre loges que Jacobus avait créées s'organisent, et les membres y prêtent serment D'EXTERMINER TOUS LES ROIS ET LA RACE DES CAPÉTIENS ; DE DÉTRUIRE LA PUISSANCE DU PAPE, DE PRÊCHER LA LIBERTÉ DES PEUPLES, ET DE FONDER UNE RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE. — On les nomma *maçons*, parce qu'ils se déguisèrent en maçons pour dérober les cendres du grand-maître.

Les premiers travaux de l'association furent de faire périr par le poison Philippe-le-Bel et Clément. *Rienzi*, l'un des premiers initiés, s'éleva dans la Rome des papes à la dignité de tribun, et fut sur le point d'y ressusciter la grandeur plébéienne.

— *Mazianello*, initié sicilien, chassa le vice-roi de Naples, et manqua de faire triompher dans cette grande ville les idées libérales. Les supérieurs des jésuites furent également initiés dans la conjuration de *Jacobus Molai*. Ce sont ces bons pères qui ont rendu les plus grands services à la secte. Ils firent assassiner Henri IV et Louis XV; ils poignardèrent le stathouder Maurice de Nassau; ils empoisonnèrent Henri VII, empereur, avec une hostie saupoudrée, par la main de *Monte-Pulciano*; enfin, leur zèle a été si actif et si infatigable, qu'ils ont mérité d'être déclarés, par arrêt du parlement de Paris, convaincus de trente-neuf conspirations et de vingt-un régicides.

D'autres grands hommes ont agi pour ma délivrance avec un dévouement non moins héroïque. Mayenne fit prêter le serment de la Ligue dans la même salle où les jacobins de Paris tenaient leurs séances. Il réunissait ses affidés dans des souterrains où, pour peloter en attendant partie, on s'amusait à poignarder les effigies de Henri III et de Henri IV. Ce sont les mêmes affidés qui dirigèrent, en 1640, la révolution de

Portugal, après l'avoir préparée pendant trois ans avec un soin admirable ; ce sont eux qui proscrivirent Philippe IV et massacrèrent Vasconcellos. Leur participation aux troubles de la Fronde est attestée par une médaille de cette époque, que le député Grégoire présenta à la Convention, et qui offrait d'un côté un bras moissonnant trois lis, avec cette inscription : *Telle est la moisson que donnera la vengeance ;* et de l'autre une couronne et un sceptre brisés. Dans le nord, Brockaghif, chef d'un chapitre, fit poignarder par ses disciples un grand nombre de seigneurs souverains d'Allemagne. Les mêmes jacobins conçurent en Russie le sublime projet de fonder la ville et forteresse de Gersum sur la mer Noire, pour y établir une colonie d'initiés qui auraient renversé le trône de Catherine, si elle n'eût prévenu le coup en faisant décapiter les trois seigneurs de sa cour qui étaient à la tête de ce louable complot.

En Angleterre, les francs-maçons jacobins ne se montrèrent pas moins actifs. Le parlement fut obligé, en 1428, de leur défendre de tenir chapitre. Elisabeth, qui

échappa cinq fois à leurs poignards, envoya des troupes pour rompre l'assemblée qu'ils tenaient à York. En 1735, Dervant-Waters, leur grand-maître, périt à Londres sous le couteau des rois.

Tant de constance, tant d'efforts courageux, tant de dévouement et d'héroïsme ne pouvaient pas être perdus pour la sainte ligue des peuples contre les rois; le sang de tant de martyrs ne pouvait manquer de produire enfin quelques heureux fruits : l'heure de la vengeance sonna avec le dix-huitième siècle, et ce fut la France qui eut la gloire de donner au monde le spectacle de mon triomphe.

Je ne vous rappellerai pas tout ce que firent, pour amener ce grand jour, et le grand Cagliostro, et ce M. de Saint-Germain qui se disait âgé de cinq cents ans, parce qu'il comptait son âge de la mort de *Jacobus Molai*. Mirabeau, le duc d'Orléans, Robespierre, Clootz, Danton, Dumouriez, etc. tous chefs des initiés maçons, combinèrent si bien leurs efforts, qu'ils réussirent à briser mes chaînes; la pourpre plébéienne fut arborée au haut de l'acacia des maçons-jacobins, et ma souveraineté fut proclamée.

Le premier usage que je fis de ma délivrance fut de raser cette Bastille dans laquelle le grand *Jacobus Molai* avoit subi sa glorieuse détention. Je renversai la statue deHenri IV, qui profanait de sa présence le lieu sacré où périt le chef de la secte, et j'anéantis par toute la France ce qui pouvait me rappeler le bandeau qui m'avait aveuglé et les chaînes qui m'avoient torturé pendant tant de siècles. A travers tous ces actes de gaîté, je sentis la nécessité de consacrer mes droits éternels et imprescriptibles par des institutions qui fussent éternelles comme eux. Je créai l'assemblée constituante. Pardonnez, Monsieur, si des larmes d'attendrissement viennent baigner ma paupière quand je pense à la profonde sagesse, à la libéralité de cette assemblée célèbre, et aux bienfaits dont je lui fus redevable. Mon émotion vous paraîtra bien naturelle lorsque vous reconnaîtrez avec moi que mon règne n'a jamais été plus véritablement établi que par la sage constitution qu'elle me donna......

En effet, Monsieur, il n'y avait peut-être sous le soleil que les sages de l'assemblée constituante qui fussent assez éclairés

pour comprendre que puisque j'étais souverain, il me fallait au moins un sujet, et que, comme il n'y avait que le Roi qui fût hors du peuple, c'était nécessairement le Roi qui devait être mon sujet. C'est par suite de cette conception sublime qu'ils mirent au Roi les chaînes que j'avais portées, et qu'ils le réduisirent à l'impossibilité de faire autre chose que ma volonté, et d'exister autrement que par ma volonté. Ils avaient donc établi les choses dans leur état naturel, et il est probable que je serais encore souverain dans toute l'étendue du mot, si les vengeurs de *Jacobus Molai* n'eussent crié contre les rois encore plus fort que l'assemblée constituante.

Ici, Monsieur, je dois vous faire un aveu : quoique je ne puisse jamais avoir tort par le droit, j'ai eu tort par le fait d'avoir écouté les frères et amis. Ils m'ont fait observer que bien que mes droits éternels et imprescriptibles s'exerçassent dans toute leur plénitude, le but de l'association n'était qu'à moitié rempli ; que le serment portait l'anéantissement de la race capétienne et la mort de tous les rois, et qu'il ne

serait pas honnête à moi de ne pas venger le trépas de tant de généreux conspirateurs, dont le sang avait arrosé l'acacia de la liberté ; enfin, ils me firent entendre que le triomphe des idées libérales ne pourrait être consommé tant qu'il existerait un seul roi en Europe, et que c'était à moi à donner l'exemple. Je me rendis à leur demande avec d'autant plus de facilité que j'avais conservé une bonne dose de rancune contre mon ancien maître. Je profitai donc de la première désobéissance de mon sujet pour le mettre à mort ; et la place de la Révolution vit s'accomplir le vœu de la grande conspiration qui, pendant cinq siècles, n'avait jamais cessé de marcher à son but, malgré les échafauds et les supplices.

Alors commença pour moi un nouveau genre de vie qui m'apprit d'étranges choses sur ma nature et mon véritable caractère. Tant que j'avais eu les pieds et les poings liés, les yeux bandés et le nez pincé, je croyais que la rage secrète que j'avais dans le cœur venait de la gêne cruelle où l'on me retenait. Quand mes chaînes furent brisées, mon nez délivré, que mon bandeau fut sous

mes pieds, et que mon ancien maître fut entièrement en ma puissance, je pensai que cette rage qui m'agitait encore était le sentiment d'une vengeance légitime qui avait sa source dans l'image toujours présente des maux que j'avais soufferts, et l'espoir qu'elle s'assouvirait entièrement par la mort du Roi mon sujet, fut encore un des motifs qui me portèrent à l'envoyer au supplice. Mais quand le 22 janvier au matin je me réveillai tout aussi altéré de sang, tout aussi enragé qu'auparavant, je compris que cette rage était innée en moi, et qu'elle était un attribut caractéristique de ma nature. Je me trouvai donc fort embarrassé de savoir sur qui je passerais les petites fantaisies sanglantes qui me viendraient à l'esprit; comme j'avais fait mourir le seul individu qui fût hors de moi, c'était donc sur moi-même que devait retomber ma frénésie; et, à chaque accès qui me prenait, je me déchirais en mille endroits, je me mangeais les poings, je m'abreuvais de mon propre sang.

Du reste, ces actes de fureur, indispensables à l'exercice de mes droits, n'étaient

nullement contraires à la raison ni à la justice, puisque ma volonté, quelle qu'elle soit, est la raison même, et qu'il est posé en principe que je ne puis jamais avoir tort.

Toutefois cette réaction de ma souveraineté contre elle-même devint funeste à ma santé ; chaque accès de rage me laissait couvert de plaies dont l'accès suivant augmentait la profondeur ; mes membres, à demi dévorés, étaient dans un état de faiblesse qui allait toujours croissant, et mon épuisement devint tel que je me vis forcé d'appeler un médecin : ce médecin fut Buonaparte.

J'étais si souffrant et si débile, que je me livrai sans beaucoup de résistance au traitement qui fut adopté par mon docteur. D'abord il déclara que c'était avec mes mains que je me faisais des blessures, et il me lia les mains : je le laissai faire, parce qu'il me promit qu'il n'attenterait point pour cela à ma liberté, et que je me conduirais du reste comme bon me semblerait. Ensuite il prétendit que mes dents étaient encore des armes dangereuses pour ma santé, parce que dans mes accès je pourrais me mordre

les bras et les genoux ; il me proposa de me mettre un bâillon : ce à quoi je consentis, tant j'avais envie de guérir. Alors il me demanda si je voulais qu'il me conduisît par le nez ; et, comme je ne pouvais répondre puisque j'avais un bâillon, il argua du proverbe *qui ne dit mot consent* pour déclarer que je l'avais choisi pour mon maître, et qu'il était légitimement investi du droit de me mener par le nez.

Les souffrances de mon nez recommencèrent donc de plus belle ; mais les plaies que je m'étais faites se fermèrent en fort peu de tems : je me trouvai ainsi dans la même situation qu'avant mon émancipation, à cela près du bandeau que j'avais tellement déchiré dans la première joie de ma délivrance, qu'il fut impossible à mon docteur d'en réunir les lambeaux. Cette circonstance le contraria beaucoup ; ma clairvoyance était pour moi une source de mauvaise humeur et de mutinerie qui l'inquiétaient encore plus que mes liens ne le rassuraient ; et la colère que j'éprouvais chaque jour, sans pouvoir l'assouvir ni même l'exhaler, formait un orage intérieur si gros de fureur et de rage,

qu'il aurait fini, en éclatant, par briser mes chaînes, si mon oppresseur ne se fût hâté de lui fournir un débouché au-dehors, en me conduisant contre les peuples voisins.

Pendant long-tems ce sanglant exercice tourna fort bien pour lui et pour moi ; chaque matin il me donnait quelque royaume à dévorer pour me mettre en appétit ; et quoique je reçusse par-ci par-là quelques horions dont il n'avait garde de se vanter, je dois convenir avec vous que le jeu ne me déplaisait pas.

Mais si ce divertissement était de mon goût, il s'en fallait de beaucoup qu'il fût de celui des rois du voisinage : ils finirent par se liguer tous contre nous ; et, après m'avoir presque assommé, ils chassèrent mon docteur, qui me laissa plus malade qu'il ne m'avait pris.

Dans cette malheureuse conjoncture, je vis bien que je ne sortirais point de cette bagarre sans qu'il m'advînt un roi, et je me déterminai à rappeler le frère de mon ancien sujet, parce qu'aux termes où nous en étions ensemble, par suite de mon émancipation, j'étais en droit de faire avec lui une

L. XVIII

espèce de pacte qui établît nos relations sur des bases nouvelles. (= la charte)

Je résolus donc de ne le recevoir qu'aux conditions les moins désavantageuses pour moi, et je posai en principe qu'il reconnaîtrait d'abord ma souveraineté, qu'il déclarerait que j'avais eu raison dans tout ce que j'avais fait contre lui et les siens ; j'exigeai qu'il ne me lierait plus les mains, qu'il ne me mettrait plus de bâillon, et qu'au lieu de me bander les yeux et de me conduire par le nez, il me montrerait du bout du doigt la route que je devais suivre ; à ces clauses je promis de vivre avec lui en bon camarade, et de ne pas le regarder comme mon sujet. Il répondit qu'il adoptait les bases de ces conditions, et sans s'expliquer davantage, il s'empara de moi. Mais jugez, Monsieur, si je dus être mystifié, quand, au lieu de reconnaître *le droit* que j'avais eu de faire sans lui tout ce qui m'avait passé par la tête, il se contenta de reconnaître *le fait* et d'élever un mur de séparation entre le passé, qu'il me laissait, et l'avenir, qu'il gardait pour lui ; quand, bien loin de proclamer ma souveraineté, il déclara qu'il

n'avait pas cessé d'être roi *de droit* pendant les vingt-cinq ans qu'avait duré son absence; en sorte, Monsieur, que mon règne ne comptait pas, et qu'au lieu d'avoir détrôné les rois, ce sont à la fin les rois qui m'ont détrôné.

Je vous ai fait le récit de toutes mes infortunes ; vous voyez que mes droits sont foulés aux pieds ; vous voyez qu'on les viole sans aucun ménagement, et que, dans un tel état de choses, la vieille conjuration de *Jacobus Molai* n'ayant pas atteint son but, elle doit reprendre son ancienne activité, et marcher de nouveau vers le grand jour de la vengeance.

Ici le souverain entra dans de fort longs détails sur tout ce qui était fait journellement par les initiés ; il me nomma les principaux conjurés en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, dans la Prusse, dans l'Autriche, dans la Bavière, etc. etc. ; il m'expliqua à sa manière l'évasion de Lavalette, l'attentat commis contre le prince-régent, les conspirations de Grenoble, de Paris, de Bordeaux. Il me parla de madame de K....., en Suisse, du colonel M........, en

Allemagne, de plusieurs journaux de Paris, de Londres, de Bruxelles, de Mayence, etc. etc. Il finit par me dire qu'avant qu'il fût un siècle il n'y aurait pas un seul trône debout en Europe. (ce qui est arrivé!)

Je l'écoutais en souriant, sans me mettre en peine de lui répondre, quand il fut interrompu par un survenant : c'était l'homme à la salade. Ce dernier vint familièrement s'asseoir entre nous deux; et adressant la parole au prophète : — Eh bien! lui dit-il, êtes-vous toujours aussi peu raisonnable que tantôt? — Cette question, répondit le souverain en fronçant le sourcil, est tout-à-fait irrespectueuse; et vous n'auriez pas eu beau jeu à me l'adresser en 93. Ignorez-vous donc que je suis la raison même?

— Excusez-moi, dit l'homme à la salade, je n'y pensais plus : je voulais vous demander si, d'après l'entretien que nous avons eu ce matin ensemble, vous n'étiez pas revenu des fâcheuses préventions que vous avez mal à propos conçues contre un gouvernement qui met dans ses actes tant de franchise et de libéralité, qui vous a fait une si importante concession de sa puis-

sance, qui vous a appelé pour un tiers dans la création des lois, dans la fixation des impôts, qui vous accorde toute la liberté possible, et qui a renoncé au pouvoir absolu, que l'obscurité de ses rapports avec vous l'autorisait peut-être à exercer, pour se faire l'exécuteur de votre volonté légale.

LE SOUVERAIN.

Je le trouve plaisant avec ses cadeaux. Est-ce que les rois ont le droit de me faire des concessions, quand toute royauté émane de moi? Est-ce que la liberté n'est pas ma propriété, et ne puis-je pas en prendre la dose qui me convient? Vous ne voyez donc pas que si j'accepte ses dons, je reconnais tacitement le droit qu'il aurait eu de me les faire; je renonce au principe de ma souveraineté; je me prive à jamais *du droit* imprescriptible de changer de gouvernement quand bon me semble. Il s'est, dites-vous, institué l'exécuteur de ma volonté légale; mais il me fait là une belle grâce, après qu'il a si bien arrangé les choses que je ne puis avoir de volonté légale que celle qui s'accorde avec la sienne, et que toute la liberté qu'il me laisse est tellement mesurée

par les lois, que je ne pus mettre le pied à droite ou à gauche sans trouver tout de suite un prévôt ou un procureur du roi qui me donne sur les ongles. Je conviens qu'il me traite avec assez de douceur; mais cette douceur n'est qu'apparente, et je n'en suis pas dupe : elle lui sert de manteau pour cacher les projets attentatoires qu'il médite contre moi, et à m'ôter jusqu'au prétexte de me défendre, tandis que je suis sourdement attaqué par tous ses actes. Ne voyez-vous pas s'avancer à pas de géant tous ces fantômes de l'ancienne monarchie? Ne voyez-vous pas reparaître l'aristocratie sous les traits de la propriété? Ne voyez-vous pas cette nuée d'écrivains, d'orateurs, de magistrats occupés à me reforger des fers, à m'apprêter un bâillon, à réparer mon bandeau? Enfin, Messieurs, regardez à six pouces de mon nez, qu'y voyez-vous?

L'AUTRE.

Je n'y vois rien.

LUI.

Vous n'y voyez rien? Et vous, Monsieur (*en s'adressant à moi*), vous ne voyez rien en face de mon nez?

(Je fis signe que je n'apercevais rien.)

LUI.

Quoi! vous ne voyez pas ces deux grands doigts qui sont prêts à me pincer le nez?

J'ai donc les yeux bien meilleurs que vous; car ma vue en est continuellement offusquée. Cet objet menaçant, qui me poursuit partout, ne me laisse plus aucun repos, et le sort de Damoclès, assis au festin avec une épée nue au-dessus de sa tête, n'était sans doute pas plus affreux que le mien......

Au reste, Messieurs, je vois bien que vous êtes de complicité avec mes ennemis, et vous trouverez bon que je rompe toute conversation avec vous.

Alors il se leva brusquement, et s'éloigna en nous adressant ces mots : — Je vous reverrai au jour de la vengeance.



Vous ne voyez pas ces deux grands doigts
[q]ui sont près de me pincer le nez ?

CHAPITRE IX.

—

L'HOMME AUX PIROUETTES.

Nous demeurâmes quelque tems sans mot dire : mon voisin comme déconcerté du départ un peu brusque de son disciple indocile, et moi vaguement occupé des scènes étranges qui se passaient sous mes yeux, et de la singulière destinée qui me faisait trouver dans une maison de fous, car je ne doutai plus que je ne fusse à Charenton, sans que je pusse comprendre les motifs qui m'y avaient fait mettre.

L'homme à la salade rompit le silence : — Monsieur, me dit-il, je suis sûr que vous êtes plus que jamais convaincu de l'insuccès de mes efforts, et que vous avez en somme une pauvre idée de mon éloquence.

— J'avoue, répondis-je, que si, comme on le prétend, l'éloquence est l'art de per-

suader, la vôtre ne me paraît pas avoir autant d'efficacité que le mériteraient votre zèle pour le bien et vos excellentes intentions.

— Venez, reprit-il, en se levant brusquement, et en me tirant par mon habit pour me décider à le suivre, venez au détour de cette allée, vous verrez un personnage qui vous aura bientôt prouvé que je ne sème pas toujours sur des terres ingrates, et que si je trouve des obstacles dans les passions et la haine invétérée de quelques personnes, ces obstacles ne résistent pas à ma persévérance. L'homme que vous allez voir, ajouta-t-il, a infiniment d'esprit; il s'est fait connaître dans le monde par de bons ouvrages, par un talent poétique qui se plie fort bien à toutes sortes de sujets, et il est tellement sous ma puissance, que je n'ai qu'un mot à lui dire pour le faire passer successivement aux sentimens les plus opposés.

Je me laissai entraîner vers ce nouveau personnage avec d'autant plus de facilité que l'éloge qu'on m'en faisait me donnait quelque désir de l'entendre. Nous ne fûmes

pas long-tems sans nous trouver auprès de lui : c'était un homme entre deux âges, dont l'extérieur offrait un mélange assez triste de misère et de vanité. Il était vêtu d'un habit à la française dont l'étoffe était réduite au moindre volume possible par les outrages unis de la brosse et du tems. Il portait sous le bras les débris d'un chapeau à plumes, et la veste de taffetas jadis blanc qui lui descendait jusqu'aux genoux, s'ouvrait sur sa poitrine à l'étalage suranné d'une espèce de jabot de dentelle qui semblait avoir jauni sur le bonnet de quelque duègne, gardienne séculaire d'un foyer de château.

Cette toilette formait une sorte d'harmonie terne avec la figure terreuse du personnage ; sa physionomie, suivant l'admirable expression de l'auteur de *Tristram Shandy*, ressemblait à ces écus de trois francs qui, à force de rester en circulation, ont entièrement perdu leur empreinte ; son dos voûté, sa jambe grêle qui s'avançait tout d'une pièce ; sa tête, comme celle des quadrupèdes, horizontalement alignée à ses reins ; tout son corps, en un mot, avait une

attitude révérencieuse qui m'offrait l'idée d'un salut.

—Messieurs, nous demanda-t-il dès qu'il nous aperçut, de quel côté vient le vent?

— Du sud-est, se hâta de lui répondre mon conducteur.

— Bien! dit le personnage en faisant légèrement la pirouette sur la pointe du pied gauche, je te salue, vent du vieil Univers, toi dont le règne tempéré fixe chez nous les beaux jours; toi qui as ton berceau au berceau du genre humain, qui parcours dans ta longue traversée et cette antique Egypte où Moïse arracha le peuple de Dieu au plus indigne esclavage, et ces vastes plaines où Abraham promena ses tentes et ses troupeaux, et cette cité sainte où naquit, où mourut pour nous le propre fils de l'Eternel, et cette cité non moins glorieuse où le vicaire de Jésus-Christ tient dans ses mains pastorales les rênes de l'Univers chrétien; règne à jamais dans nos contrées, respectable vent du sud-est! toi qui, promenant ton vol sur l'héroïque Palestine, as caressé de tes brises les touffes de lauriers-rose qui couvrent la tombe des

chevaliers chrétiens; honneur à la noblesse française, dont tu nous souffles les souvenirs, honneur à cette religion sainte qu'on respire dans ton haleine; toi seul, ô vent du sud-est, auras mon éternel amour; toi de qui l'aile bienfaisante fit pleuvoir sur le peuple hébreu et la manne nourrissante et les cailles toutes rôties......

— En voilà assez sur ce ton, me dit mon conducteur : je vais le faire changer de langage.

Il se détacha de moi, et frappant sur l'épaule de l'orateur, il lui dit à voix basse, croyant sans doute que je ne pouvais l'entendre : — Monsieur, le vent est tourné, il est maintenant à l'ouest.

A peine eut-il achevé ce dernier mot que le personnage pirouetta avec une promptitude admirable, et présentant à l'occident son attitude révérencieuse et son sourire permanent : — Je te salue, dit-il, puissant roi des vastes mers, vent de la liberté, toi qui as pris naissance dans l'empire de la raison, chez les hommes de la nature, toi dont l'haleine républicaine s'est réchauffée en traversant ce volcan des idées libérales qui,

dans sa glorieuse éruption, éclaire le monde de sa lumière, en attendant qu'il puisse l'inonder des torrens de sa lave brûlante; sois le bien venu dans nos contrées, toi qui as déployé dans les airs l'étendard des insurgés de la nouvelle Espagne et du Brésil; toi qui nous apportes sur tes ailes la rébellion et l'ivresse révolutionnaire. Donne à notre vieille Europe, prête à mourir de langueur et d'inertie, la jeunesse et l'énergie du nouvel Univers; viens, et que ton haleine victorieuse, emportant comme de vains brouillards l'absurde fatras des préjugés gothiques, renverse les trônes et les autels, et délivre ainsi les peuples, des rois qui les oppriment, et des prêtres qui les aveuglent. Toi seul, puissant vent du couchant, auras mon éternel amour; toi seul auras toutes mes louanges; et si j'éprouve quelques regrets en t'adressant ce pur hommage, c'est de n'avoir pas cent bouches pour proclamer ton retour et chanter tes immenses bienfaits......

— Vous voyez, me dit l'homme à la salade, que j'ai subjugué toutes ses idées, et que l'éloquence des Démosthènes et des

Cicéron n'a jamais eu tant de pouvoir que la mienne. Encore une autre épreuve, ajouta-t-il; vous venez de lui entendre faire l'éloge des principes républicains, je vais lui faire louer le despotisme. Il alla de nouveau parler à l'oreille de l'orateur, et l'avis qu'il lui donna fut aussitôt suivi d'une nouvelle pirouette que celui-ci exécuta avec la même prestesse.

—Je te salue, s'écria-t-il, ô vent parfumé d'orient, frais et voluptueux habitant du palais vermeil de l'aurore, toi de qui la douce influence amollit la férocité des hommes, enchaîne dans une ivresse éternelle l'inquiétude de leurs esprits, et fait descendre sur eux la suave paresse, fille du ciel et apanage des immortels; oh! apporte-nous sur tes brises quelques-unes de ces idées de repos et d'insouciance qui dorment dans les têtes orientales; toi seul peux nous donner le bonheur, parce que toi seul nous apprendras les véritables bienfaits de la vie. Règne à jamais sur nos contrées, vent des vieilles monarchies, toi qui as traversé dans ton voyage paisible et cette Chine, dont le trône dispute de vieillesse et d'im-

muabilité avec la terre qui le porte, et cet Indostan où le souverain est adoré comme l'Eternel, et cette Perse qui vit fleurir les mages et les satrapes, et cette Turquie où tous les hommes sont égaux sous le joug salutaire du despotisme, où la pureté du pouvoir suprême n'est altérée par aucun mélange. Viens, et emporte dans les airs tous les radotages de notre Europe sur le compte de ces peuples, dont elle calomnie la sagesse. Qu'elle envie désormais la destinée de cet empire où les hommes, heureux usufruitiers de la terre et membres désintéressés de la société, n'ont d'autres soins que ceux d'une existence dont le climat fait tout les frais, et n'ont point à travailler pour des fils dissipateurs et d'ingrats collatéraux; où le sabre du janissaire défend le repos public des tentations de la grandeur, où nul ne peut impunément sortir de la foule et fixer sur le trône un regard envieux et profanateur, où les révolutions durent deux heures, où les hommes sont à l'abri des deux plus grands ennemis de leur repos: l'avarice et l'ambition.

Qu'ils sont sages et heureux ces peuples

que nous injurions dans notre orgueilleuse ignorance, eux seuls ont conçu dans toute sa vérité l'idée du pouvoir souverain, eux seuls ont élevé leurs ames au sentiment réel de la dignité virile : le despotisme royal et domestique. Plus grand que Jupiter dans son Olympe, le sultan au sein de son sérail n'est point lié dans sa puissance par les principes de la justice ; sa volonté n'a pas besoin de motifs pour être raisonnable : terrible et inconnu comme le destin, il laisse tomber des paroles de mort du haut de sa capricieuse insouciance ; plein de confiance dans l'éternité, il semble dire au Tout-Puissant : Voilà les prévenus, juge-les ; je croirais attenter à tes droits si je prétendais à la justice : toi seul peux être juste, puisque tu vois tout ; moi, qui ne suis qu'un homme, j'envoie à ton tribunal ceux qui m'offusquent ici-bas : s'ils sont coupables, punis-les ; s'ils sont innocens, place-les dans ton paradis : ils me devront le ciel, qu'ils auraient perdu peut-être en restant plus long-tems sur ce monde de faiblesses et d'épreuves.

O vent du despotisme ! continua l'ora-

teur avec un nouvel enthousiasme, souffle, souffle avec force sur nous, fais tourner toutes les têtes françaises, et délivre-les de ces idées de gouvernement mixte, véritables souillures faites à la souveraineté par l'esprit de rébellion, imprécations de Satan vaincu contre le pouvoir absolu du Très-Haut.

Toi seul, ô vent du Bosphore, auras mon éternel amour, toi qui es toujours grand, toujours sage, toujours bienfaisant, soit que tu fixes chez nous les beaux jours, père de l'abondance, soit qu'ouvrant les trésors d'une colère utile, tu étendes sur un royaume une bonne peste qui, en quelques mois, débarrasse la terre du luxe de sa population.....

Je ne pus m'empêcher de rire à cette dernière louange : — Est-il possible, dis-je en me retournant du côté de mon conducteur, qu'on trouve le moyen de faire l'éloge de la peste, le plus horrible des fléaux !...

— Comment, Monsieur, dit l'homme aux pirouettes en venant à moi avec l'expression de la plus franche colère, vous osez nommer la peste un fléau, vous osez parler aussi

irrespectueusement d'un des fils du puissant vent d'orient, qui souffle dans le moment actuel. Faites amende honorable à la peste, ou c'est à moi que vous aurez affaire.

Je ne sais jusqu'où aurait été sa colère, si l'homme à la salade ne se fût hâté d'y mettre un terme, en lui disant à demi-voix que le vent était changé. Une autre pirouette me débarrassa de lui, et je m'amusai à l'entendre louer successivement tous les vents de la boussole, au gré de mon conducteur, qui fit cesser enfin ses louanges et ses pirouettes, en lui annonçant que l'air était au calme plat.

Cet avis lui rendit un repos dont il avait besoin; il avait mis tant d'action dans ses évolutions et dans ses harangues, qu'il était tout hors d'haleine.

— Messieurs, nous dit-il, après qu'il eut repris ses forces, convenez que les gens d'esprit sont bien à plaindre dans le siècle où nous vivons : les vents sont si peu stables que tout ce qu'on fait pour chacun d'eux est vraiment en pure perte, et qu'on ne sait plus qui l'on doit louer.

— Il me semble, lui répondis-je, que vous

n'êtes pas moins inconstant que les vents ; car je vous ai entendu donner la préférence à tous ceux qui ont soufflé ; et j'ai peine à concilier dans ma pensée toutes ces préférences, qui s'excluent.

Cette observation le piqua au vif.

— Apprenez, répliqua-t-il en me regardant avec pitié, que tous les vents sont bons, pourvu qu'ils nous poussent.

A ces mots il me tourna les talons, et cette pirouette est la dernière qu'il ait faite en ma présence.

—

CHAPITRE X.

—

LA CONTAGION ME GAGNE.

Le bruit d'une cloche se fit entendre; mon compagnon de promenade me quitta brusquement après m'avoir salué. M Michel, qui probablement n'avait pas cessé de me garder à vue, s'approcha de moi et me dit: — Voulez-vous venir dîner?

Cette demande m'embarrassa : j'étais à jeun et j'avais faim; mais j'avais encore plus besoin d'être seul; un si grand nombre de tableaux m'avaient passé devant les yeux depuis mon entrée dans cette maison, que je n'avais pas eu le tems de recueillir mes idées; et il en flottait de tant de sortes autour de mon imagination, que ma tête en était obsédée.

Et puis je ne pouvais me faire à la pensée de me trouver mêlé, dans un réfectoire,

11

parmi ces infortunés que la société est forcée de rejeter de son sein ; il me répugnait d'être confondu avec eux dans la pitié qu'on leur accorde, et qui, au fond, tient moins à la compassion qu'au mépris ; peut-être cette répugnance était-elle une sottise ; mais j'ai plus d'une fois éprouvé qu'on est toujours mal à l'aise où l'on n'est pas à sa place, et je n'étais pas assez sage pour ne pas croire déroger en m'asseyant au banquet des fous.

Il me semblait, d'ailleurs, que ma résignation, dans ce cas, serait une sorte d'aveu tacite de l'état où l'on me supposait, et je ne voulais pas faire cette concession à ceux dont elle confirmerait la croyance.

Le sentiment confus de tous ces motifs me fit déclarer que je ne dînerais pas, à moins qu'on ne me servît dans ma chambre.

M. Michel me dit qu'il n'avait pas d'ordre pour cela, mais qu'il consulterait *Monsieur*, et qu'il ne doutait pas qu'on n'acquiesçât à ma demande, tant on avait à cœur de contenter *les pensionnaires* quand cela était possible.

Il me conduisit dans la cellule qu'on m'avait préparée ; elle était plus propre qu'é-

légante ; je m'y trouvai bien. — Dès que je fus seul, je m'étendis sur un fauteuil et je pensai. — L'idée de me trouver à Charenton me porta naturellement à chercher les raisons qu'on avait eues de m'y conduire. Quelles extravagances ai-je pu commettre, me demandai-je, moi qui vis en-dedans de moi-même, et qui, depuis mon retour d'Allemagne, n'ai manifesté mon existence par aucune action extérieure ? moi qui ai mené une conduite si strictement uniforme qu'aucun fait, qu'aucun incident n'est venu en troubler l'harmonie ?.. Cette investigation de souvenirs ne me donnant aucun résultat, je fus réduit à examiner si, dans les intérêts de mes parens, dans leurs affections, dans leurs affaires, il ne se trouverait pas un motif qui pût les porter à me faire passer pour fou, afin de me séquestrer loin du monde ; mais, d'un côté, je ne possédais rien en propre, et j'avais vécu dans la plus grande insouciance des affaires de la maison ; de l'autre, je me rappelais la tendresse de mon père, qui pour moi allait jusqu'à la faiblesse ; la douleur qu'il n'avait pu s'empêcher de laisser éclater pendant le voyage et jusqu'au moment de notre sépa-

ration. Je me rappelai sa profonde sensibilité, l'honnêteté de son cœur, l'austérité de ses principes, et je me reprochai comme une injure à son caractère, à sa religion et à son amour pour moi, d'avoir arrêté ma pensée sur une question de cette nature.....

Et pourtant j'étais à Charenton... Ce fait semblait retomber sur moi de tout le poids de son existence matérielle, à chaque effort impuissant que je faisais pour le comprendre.

Enfin mes doutes se portèrent sur moi-même; procédant du plus au moins impossible, j'en vins à me demander si je n'étais pas fou.... Je fus effrayé en pensant que de tous ceux qu'une aliénation mentale avait fait enfermer dans cette maison, il n'en était pas un qui connût son état et qui ne se crût plus raisonnable que les hommes qui le gardaient. Cette pensée n'était pas de nature à me conduire vers un résultat certain; mais c'était celle qui pouvait me mener le plus loin : je m'y enfonçai.

Si j'étais fou, me disais-je, quel moyen aurais-je de le savoir? Pas un seul qui vînt de mon propre jugement; c'est seulement

par les autres, par leur conduite à mon égard, par l'effet que je produirais sur leur esprit, que je pourrais arriver à cette connaissance....; et ils m'ont mis à Charenton. Peut-être n'y a-t-il pas de folie absolue, mais des folies relatives; un homme est fou parce qu'il a fait une pointe dans une région d'idées où ne vont pas les autres hommes; peut-être cette singularité qui porte un individu à penser et à vivre autrement que tous les individus d'une organisation semblable à la sienne, ne peut-elle exister qu'aux dépens du bon sens. Le genre humain est si ancien, le champ de ses idées a été exploré par tant de travaux, une expérience si longue a élucidé ses connaissances... L'édifice de sa raison est si vaste; il est assis sur des bases si solides, si coïncidentes entre elles, qu'il n'est peut-être pas possible d'en sortir sans tomber dans les aberrations et la folie. Qu'est-ce, en effet, qu'un homme en comparaison de cette civilisation qui procède par une marche si ferme, si universelle, si imposante? Qu'est-ce que l'esprit et l'invention d'un individu qui vit un moment sur la terre, en comparaison de la société

entière, dont la vie et l'expérience ont commencé avec le monde et se composent de toutes les vies, de toutes les expériences? Je pensai à ce mot de mon père : — Pourquoi ne dis-tu rien, ne fais-tu rien comme tout le monde?....... Je me rappelai le raisonnement du docteur : Si, à votre âge, on prenait du dégoût pour le plaisir, il faudrait qu'il y eût une cause à une situation morale si contraire au vœu de la nature. Le docteur avait raison : comme mon organisation n'est pas différente de celle des autres hommes, que j'ai eu la même éducation, que j'ai reçu les mêmes impressions, que j'ai puisé aux mêmes sources mes habitudes et mes idées, que mon existence physique et morale a été jetée dans le même moule : pourquoi ce qui leur plaît ne me plaît-il pas? Pourquoi ai-je des pensées qu'il n'ont pas, des goûts qui ne sont pas les leurs? Pourquoi ma vie a-t-elle pris une direction qui me sépare entièrement d'eux?...... Il faut donc qu'il y ait dérangement dans mes organes, puisque leur exercice produit des résultats différens. — Et où me conduisent-ils, ces résultats? loin

de la terre, loin de mes parens, loin de mes amis, dans ce monde intellectuel dont la matière me sépare...; dans ces régions incertaines où mon cœur ne trouve rien à aimer, où mes bras ne peuvent rien étreindre, où aucun objet n'est à mon usage.... N'y a-t-il pas de l'extravagance à vouloir vivre où l'on n'est pas, à ne pas vouloir vivre où l'on est? La folie n'est peut-être pas autre chose.... Pourquoi prétendre me soustraire à une raison qui n'est pas seulement celle du genre humain, mais celle de la nature entière? La chèvre attachée broute autour d'elle, l'aigle à l'immense envergure ne s'élance dans le firmament que pour parcourir la terre. Il ne perd jamais de vue les rochers où bondit le chamois, la vallée où le jeune levraut peut lui devenir une proie facile; il ne s'enfonce pas dans la profondeur du ciel; et, les yeux fermés, l'aile immobile, il ne s'enivre pas d'azur....

Elle est belle pourtant cette terre que je foule sans la regarder : il y a de la poésie dans ses aspects, dans sa végétation, de la magnificence dans ses phénomènes; il y a de la volupté dans les rapports de notre

ame avec elle; il y a, dans son atmosphère, une fraîcheur vivifiante qui rajeunit, qui retrempe la pensée; il y a une vertu aimante qui charme le cœur, des sympathies qui sont douces, des plaisirs assez purs, des jouissances qu'on sait où trouver....Ai-je pu me séparer de tout cela sans m'écarter de la raison, sans déroger au vœu de la nature manifesté par mon organisation?.... Il est donc probable que je suis fou...... d'ailleurs, ne suis-je pas à Charenton?....

C'est ainsi que je raisonnais; et, plus je rattachais de conjectures à cette base, plus je me résignais à ma situation, plus ma captivité me paraissait juste et supportable.

M. Michel rentra et me dit que *Monsieur* désirait de me parler, et qu'il m'attendait dans son bureau.

Les réflexions que j'avais faites avaient tellement changé l'assiette de mon esprit, que je ne vis plus pour moi que de la confusion et de l'embarras dans cette entrevue, qui, peu d'instans auparavant, me semblait importer à mon amour-propre. Que pourrai-je dire à ce directeur, me demandai-je, que tous ses fous ne lui aient pas dit avant

moi pour le convaincre qu'on les a enfermés sur de fausses présomptions?... Quel est l'homme qui peut prouver qu'il n'est pas fou?. ..

Telles sont les questions que je m'adressais en me laissant conduire dans le bureau. Un commis que j'y trouvai me fit asseoir en me disant que *Monsieur* avait été obligé de descendre pour recevoir un étranger, et qu'il allait revenir.... Peu après ce commis sortit et me laissa seul.

— J'étais assis près de la grande table à tapis vert qui occupait le milieu de la chambre ; mes regards, en parcourant machinalement les papiers qui la couvraient, tombèrent par hasard sur un dossier où mon nom était écrit en gros caractères.

Une curiosité qu'il est plus facile de comprendre que de justifier, me porta à tourner la feuille qui servait de chemise à ce dossier; j'y lus la pièce suivante :

CERTIFICAT DE MÉDECIN.

« Je soussigné, etc..., (les nom, prénoms et qualités du docteur Anselm),

» Certifie qu'ayant été appelé le.. (la date

du jour où j'avais eu la visite du docteur (*Voyez* le chapitre II), chez M. B., marchand en gros, vieille rue du Temple, n°....., pour constater la maladie de son fils, M. Joseph B., âgé de vingt-cinq ans, lequel, depuis plusieurs mois, donnait des signes d'un dérangement des facultés intellectuelles qui s'aggravait de jour en jour; j'ai reconnu, après plus d'une heure d'entretien que j'ai eu avec ce jeune homme, qu'il était affecté d'hypocondrie au plus haut degré, ce que j'ai établi sur les diagnostics suivans :

« Pâleur, enfoncement du globe de l'œil dans la fosse orbitaire, maigreur, regard taciturne, tantôt appétit nul, tantôt faim vorace, toujours dyspepsie, sentiment de plénitude, distension des hypocondres, anxiété, troubles nerveux extraordinaires, point de fièvre. L'état moral était subordonné à l'affection organique des viscères, et caractérisé par la langueur, l'insomnie, l'amour pour la solitude, les idées sombres, la tendance au suicide, et tout-à-coup une divagation complète, des indices d'aliénation mentale de nature à

faire croire au malade qu'il habite dans le ciel.

» En conséquence, j'estime que son état réclame un traitement prompt, et qu'il y aurait du danger pour sa vie à le laisser plus long-tems abandonné à lui-même. »

ANSELM,

Docteur en médecine.

— Je restai frappé d'une sorte de terreur. Il n'y avait rien dans cette pièce dont je pusse contester la vérité; et si, comme cela me paraissait évident, toutes ces circonstances réunies constituaient, d'après Hippocrate ou Galien, la maladie que les médecins appellent *hypocondrie*, il était clair que j'étais hypocondriaque au dernier degré, maniaque, fou, et qu'on n'avait pu se dipenser de me mettre à Charenton.

On voit que la lecture de ce certificat n'avait pas détruit l'effet de mes dernières réflexions; ma résignation s'en était accrue, et je me sentis moins que jamais disposé à protester contre ma détention dans cette maison.

Le directeur rentra, il me parla avec

beaucoup de douceur : —Votre père, me dit-il, vous a confié à mes soins; votre santé lui donnait des inquiétudes; il a pensé que l'air de la campagne, une vie réglée, étaient les seuls moyens de la rétablir; votre séjour ici ne sera probablement pas de longue durée, je ferai tout ce qui pourra dépendre de moi pour l'adoucir, je vous traiterai comme mon fils, vous mangerez à ma table; nous avons ici fort bonne compagnie, des gens d'esprit, des femmes aimables; toutes les distractions qu'on peut se procurer dans le beau monde, vous les trouverez ici. Votre mère et vos sœurs viendront vous voir toutes les semaines; on vous donnera les livres que vous demanderez; ne vous tourmentez pas; le chagrin et l'inquiétude ne feraient que retarder votre rétablissement, le calme et la résignation le hâteront et abrègeront par conséquent votre séjour ici.

—Vous avez demandé, ajouta-t-il, à dîner seul dans votre chambre; aujourd'hui j'ai donné des ordres pour qu'on déférât à votre demande, parce que vous devez avoir besoin d'être un peu à vous-même; demain, vous dînerez avec nous.

L'air de bonté et d'intérêt avec lequel ces paroles furent prononcées me gagna le cœur. Je répondis que je connaissais trop bien la tendresse de mon père pour n'être pas assuré qu'il n'aurait pas pris une résolution aussi pénible pour lui et pour moi, si elle ne lui avait pas paru impérieusement nécessaire; que j'avais aussi trop de confiance dans la sagesse de l'autorité pour croire qu'aucune détention arbitraire ou inutile fût possible dans un établissement dont elle avait la haute surveillance; que toutes ces raisons ne me permettaient pas de douter que je ne fusse effectivement atteint de l'affreuse maladie qu'on y traitait, quoique je n'éprouvasse rien, ni dans mon physique ni dans mon moral, qui pût me faire soupçonner à moi-même aucune affection de ce genre; que, du reste, je m'abandonnais entièrement aux soins qu'on voulait bien me promettre, et que je ferais tout ce qui dépendrait de moi pour les seconder.

Il parut fort touché de ma réponse. Il me dit qu'il jugeait à ce langage que je n'étais pas si indisposé qu'on le craignait, que je débutais comme finissaient ordinairement

ses malades, et qu'il prévoyait qu'il ne me compterait pas long-tems au nombre de ses commensaux. Il me congédia après m'avoir adressé une foule de choses tout aussi obligeantes, et je me retirai dans ma chambre, où mon dîner m'attendait.

J'ai remarqué bien souvent que le malheur n'est point pénible, il n'est qu'effrayant; de loin il se présente aux regards avec une vague noirceur dans laquelle l'imagination place toutes ses idées de souffrance. Ce sont une foule de maux, qui, dans l'éloignement, se confondent et font masse, comme s'ils devaient tous à-la-fois frapper votre organisation; de près, tous ces maux se classent et se précisent, vous les subissez en détail, et vous ne les appréciez que d'après la souffrance physique et intrinsèque de chacun d'eux. Voyez, à une grande distance, une montagne que vous êtes obligé de franchir, elle n'offre à vos yeux qu'un seul et immense obstacle dont la grandeur vous effraie, qu'une barrière inaccessible, dont la hauteur et l'escarpement rebutent votre courage. Approchez de cette montagne, l'escarpement disparaît,

les angles s'avancent et se détachent, le sentier de la chèvre se dessine; posez le pied sur la première sinuosité du roc, vous passerez à la seconde, à la troisième, sans avoir le tems de souffrir, parce que vous n'aurez pas le tems de comparer, parce que votre ame sera exaltée au-dessus du danger et de la fatigue; vous arriverez ainsi au sommet, vous regarderez les obstacles vaincus, et tout ce qui avait fait votre épouvante tournera pour vous en orgueil. Ainsi est le malheur : horrible de loin; à peine y êtes-vous entré, ce n'est plus qu'une situation comme une autre, qui a ses chances, ses adoucissemens, et dans laquelle vous ne trouvez rien que de supportable... Partout où l'homme souffre, il est dans son élément. — Il y avait quelques jours que la seule pensée de devenir fou aurait soulevé toutes les frayeurs de mon ame. Si j'avais eu à choisir entre les portes de Charenton et celles du tombeau, j'aurais choisi les dernières; pourtant j'étais à Charenton, et je n'y étais pas mal; j'y dînais d'assez bon appétit; je jetais les yeux sur cette cellule où je plaçais autrefois des idées de tourmens

et d'infortune, et j'y trouvais une douce tristesse qui me promettait d'heureuses pensées. J'y respirais un repos, une solitude qui allaient bien à mon ame.

Qu'est-ce donc, me demandais-je, que cette folie dont les hommes font une maladie si horrible? Je suis fou, probablement depuis plusieurs mois, et je n'ai rien senti, rien éprouvé qui m'avertît que j'avais le cerveau malade; qu'est-ce donc qu'une maladie dont celui qui en est atteint ne s'aperçoit pas? En quoi suis-je donc si à plaindre, puisque je ne sens aucun mal?

Quand j'eus achevé de dîner, M. Michel me proposa de sortir; je ne voulus pas; je craignais d'avoir encore sur les bras quelques aliénés dont la folie ne coïncidât pas avec la mienne, et je préférai demeurer dans ma chambre, où je pourrais suivre à mon gré le cours de mes divagations.

Dès que je fus seul, il me passa par l'esprit de consacrer chaque jour quelques heures à écrire toutes les pensées qui me viendraient; ce travail, qui ne pouvait que faciliter ma guérison, en me forçant de mettre de la rectitude dans mes idées,

me semblait devoir offrir à ceux qui me traiteraient les moyens de connaître les côtés malades de mon cerveau, la marche et la décroissance de la maladie ; il me semblait aussi que je ne serais point fâché quand je serais rendu à la santé, de relire ces écrits enfans de mon imagination délirante, et je résolus de commencer dès le soir même, me faisant un plaisir curieux de chercher le lendemain, en m'éveillant, dans quelles déviations je serais tombé la veille.

Je me mis donc à ma table, et j'écrivis le chapitre qui suit.

Je prie le lecteur de ne pas oublier qu'il a été composé dans une cellule de Charenton.

—

CHAPITRE XI.

MES DIVAGATIONS.

Préface.

QU'ÉCRIRAI-JE? — De la politique. C'est le sujet sur lequel il y a le plus à raisonner et à déraisonner. — Jusqu'ici je n'ai entendu que déraisonner; je vais raisonner : je suis le fou qui vend la sagesse.

Introduction.

Tous les écrits qu'on a publiés sur cette matière sont erronés, parce qu'ils reposent sur des erreurs antiques et générales.

O vous! qui vous étonnez de voir l'esprit révolutionnaire se perpétuer dans les sociétés, savez-vous où se cache le monstre? — Dans nos écoles.

Nous sommes jusqu'à vingt ans Grecs et Romains ; voyons ce qu'étaient les Grecs et les Romains.

Des Grecs. — Il y avait en Grèce des monarchies et des républiques : mais de telle sorte, que le même Etat était alternativement république et monarchie. — Comment? — Par la révolte, par l'usurpation. — L'histoire des Grecs ne nous apprend donc qu'à admirer la révolte qui renversait l'usurpation, qu'à admirer l'usurpation qui écrasait l'anarchie.

Des Romains. — Une troupe de brigands bâtissent une ville ; cette ville est Rome. L'esprit de brigandage, enfermé dans ses remparts, se manifeste au-dedans par une turbulence continuelle, au-dehors par l'injustice armée. Ce peuple se place hors du droit politique des peuples, comme Cartouche et Mandrin s'étaient placés hors du droit civil des hommes. Il scandalise la terre par le long triomphe de ce qu'il y a de plus absurde, le fait, sur ce qu'il y a de plus sublime, le droit. Né avec le germe du mal, il monte de crise en crise au dernier période de force et de fureur ; sa fièvre fait sa

vie ; la civilisation lui vient ; la fièvre se calme, et le malade meurt.

Voilà à quelles sources les nations modernes puisent toutes leurs idées de sociétés. Il y a bien là-dedans de quoi faire des Brutus et des Césars, des régicides et des liberticides ; mais il n'y a pas de quoi faire un citoyen : il y a de quoi renverser vingt états ; mais il n'y a pas de quoi en élever un seul.

Toutes nos idées se faussent à cette école. Nous y apprenons à ne voir dans une monarchie qu'un seul homme, le roi, opposé à plusieurs millions d'hommes, le peuple. Nous y apprenons à ne voir sur la terre que des maîtres et des esclaves. A nos yeux, la royauté n'est qu'un fait, que la force physique a produit, que la force physique soutient. La liberté est un autre fait, que la rébellion procure, que la rébellion soutient. Une république se présente à notre idée comme une révolte permanente ; une représentation nationale est pour nous une force opposée aux rois, une armée de tribuns qui ont le mandat tacite de notre turbulence, de notre inquiétude, de notre insoumission. Ce que nous pouvons imaginer de plus modéré dans

cette forme de gouvernement, c'est de regarder la nation et le roi comme deux ennemis qui marchent l'un contre l'autre, et dont l'un n'étrangle pas l'autre, parce qu'ils sont d'égale force.

Veut-on réduire à la plus brève expression toutes nos erreurs en politique ? Elles sont renfermées dans cette locution : La nation et le roi.

Partout où l'on sépare ces deux choses, il n'y a pas de société possible : plusieurs millions d'hommes sont physiquement plus forts qu'un individu.

Mais, dira-t-on, quand on a chassé cet individu, on peut s'en passer. Rome n'a-t-elle pas existé comme cela ? — Qui voudrait à sa patrie les destinées de Rome ? Qui voudrait une révolution continuelle au-dedans, une éternelle guerre au-dehors, le tout pour finir après quelques siècles par tomber sous le joug d'un Claude ou d'un Néron, et par devenir la proie des Barbares ? — Je dirai au contraire : Rome n'a pu exister comme cela.

Une suite de ces idées fausses, c'est que les personnes qui se sont occupées de poli-

tique, ont borné tous leurs efforts à chercher les moyens *de mettre en présence* le peuple et le roi avec les moindres dangers possibles : elles n'ont trouvé pour cela rien de mieux que des constitutions, c'est-à-dire des paroles écrites ; comme si les paroles étaient si puissantes qu'elles pussent enchaîner les passions et les intérêts. Presque tous les ouvrages qu'on a publiés reposent sur cette orgueilleuse confiance dans les théories. Nous avons vu dernièrement tous nos publicistes en campagne, pour examiner si la France allait selon la Charte ; personne n'a cherché à savoir si la Charte était selon la France.

C'est pourtant là ce qui nous importe. N'en déplaise à nos grands hommes, on ne fait pas plus la constitution d'un royaume qu'on ne fait la constitution d'un individu. Tout ce qu'on peut faire en législation, c'est de découvrir cette constitution, et de mettre les lois en rapport avec les corps politiques, comme on met, en médecine, le régime en rapport avec les corps animés. Quand cette condition est remplie, les lois sont assez fortes ; quand elle ne l'est pas, les codes les

plus beaux, les plus sages, les pactes les plus sincèrement jurés, sont des feuilles légères qui ne sont pas dans les mains des hommes, et qu'emporte le premier effort des tourmentes.

Voyons donc si chez nous le régime est d'accord avec la constitution, ou, en d'autres termes,

Si la charte est selon la France.

Considérations générales.

Il y a dans l'univers deux grands principes, l'un bon, l'autre mauvais.

— Le premier est dans le ciel, le second est sur la terre.

— Le premier se compose de tout ce qui est juste, de tout ce qui est éternel, de tout ce qui est bien : c'est le droit.

— Le second de tout ce qui est injuste, de tout ce qui est périssable, de tout ce qui est mal : c'est le fait.

L'idée de ces deux principes est la base de la raison humaine : elle est dans les traditions de tous les pays.

Elle est clairement révélée par la religion chrétienne. Satan, révolté contre le ciel, a été précipité sur la terre.

L'histoire des hommes n'est autre chose que le combat continuel que se livrent le bon et le mauvais principe.

C'est ce dernier qui suscite toutes les rébellions, toutes les agressions, toutes les usurpations, toutes les conquêtes.

Admirez la force des choses du bon principe : elles tendent, par leur seule nature, à se purifier, à s'affranchir, à se fortifier ; elles s'élèvent du désordre lui-même, et se dirigent vers le ciel par une force ascendante qui est dans le temps.

Les œuvres du mauvais principe, au contraire, ne sont que des événemens dans l'éternité, des faits qui peuvent se multiplier, mais qui n'ont que le néant pour avenir ; bâtissez sur elles, les bases manqueront à l'édifice. *

Application.

Je crois que l'ancien monde a été longtems habité par un grand peuple qui avait les mêmes lois, la même religion, la même

* Tout ce qui est violent n'est ni solide ni durable. — Tout ce qui est solide et durable est naturel.

HARRINGTON ; *Aphorismes politiques.*

langue.* L'existence de ce peuple primitif et indigène nous est indiquée par une similitude incontestable entre les monumens dont nous trouvons des vestiges sur les points les plus éloignés du vieux continent. ** Qui n'a été surpris de rencontrer le *Mitra* des Perses et l'*Isis* des Egyptiens dans un portail druidique, déterré à Montmorillon, et de reconnaître les *dieux cornus* des premiers Gaulois dans les antiquités de la Perse et sur les obélisques de l'Egypte? Qui n'a été frappé de voir à une même époque tous les peuples du vieil univers gouvernés par des sages qui, sous des noms différens, conservaient avec le même soin le foyer des lumières humaines? Dans l'Asie, les gymnosophistes et les mages; dans l'Afrique, les prêtres d'Isis; dans l'Europe, les druides, présentent une similitude de mœurs et de coutumes qui ne peut échapper à l'œil observateur du philologue.

A l'époque dont je parle, le genre humain offre à la pensée l'image de la paix et de l'immuabilité; les hommes, comme les

* *Voyez* la note III à la fin du volume.

** *Voyez* la note IV à la fin du volume.

arbres de leurs forêts, originaires du lieu même qui les avait vus naître, croissaient et mouraient dans le cercle étroit de leurs besoins héréditaires, sans qu'aucun motif les fît sortir de leur heureuse quiétude. Tout chez eux était légitime, parce que rien d'étranger *au droit* n'était venu compliquer leurs intérêts, et que leurs institutions n'étaient que le développement naturel du principe le plus simple. Ces peuples ont dû exister ainsi pendant une longue suite de siècles, et le peu que nous en puissions entrevoir dans l'immense éloignement où ils sont de nous, fortifie cette conjecture.

Cet âge d'or eut son terme : la population plus favorisée par le climat dans de certains pays, comme dans l'Egypte *, finit par n'être plus en rapport avec l'étendue topographique de chaque nation, et chercha un moyen de s'épancher. Le premier moyen qui s'offrit fut la colonisation : le second fut la conquête ; c'est alors que commença la lutte de l'injustice contre la justice, du fait contre le droit.

* En Egypte, il n'est pas rare que les femmes mettent au monde trois enfans à-la-fois : aussi c'est de l'Egypte que sont parties toutes les colonies armées qui se sont établies dans la Grèce.

Les peuples indigènes vivoient selon le droit; les envahisseurs agirent selon le fait. L'intérêt, qui étoit simple dans le premier état social, se compliqua : il y eut des maîtres et des esclaves ; les conquérans suivirent l'intérêt de fait, qui se manifestait par l'arbitraire, par les priviléges, par une oppression continuelle sur les vaincus. Ceux-ci suivirent l'intérêt de droit, qui produisait chez eux la force d'inertie, la résistance, une tendance continuelle à reprendre en détail ce qu'ils avaient perdu à-la-foisDe là naquit parmi les peuples cette séparation qui mettait l'autorité d'un côté et l'opposition de l'autre ; de là cette idée de balance qu'on a fait de vains efforts pour réaliser; de là enfin ces dénominations de pouvoirs monarchiques, aristocratiques, démocratiques, soit que les vainqueurs voulussent gouverner par eux-mêmes les vaincus, ou qu'ils confiassent à un chef une partie deleur autorité (ce qui produisait l'aristocratie et la monarchie tempérée); soit que les vaincus parvinssent à ressaisir momentanément leur liberté, et à opprimer leurs oppresseurs; ou par eux-mêmes, ce qui faisait la démo-

cratie, ou par quelque démagogue couronné, ce qui amenait la tyrannie. On voit que, dans tous les cas, il y avait oppression sur une partie des citoyens; parce que l'injustice avait pris racine, et qu'il fallait qu'elle pesât sur le droit, ou que le droit pesât sur elle.

Cela explique l'histoire de presque tous les Etats de la Grèce, et leurs longues agitations, et leurs révolutions continuelles. Sparte est peut-être celui qui offre à nos yeux le plus de fixité, parce que l'injustice y était plus fortement constituée, et que les oppresseurs, les Spartiates, ne se mêlèrent jamais avec les opprimés, les Ilotes.

Voyons ce qui arriva en France.

Nous n'admirons pas assez les Gaulois : ces peuples, que nous ne voyons qu'avec les yeux de ces Romains qui traitaient de barbares toutes les nations éloignées, avaient plus de sagesse, plus d'idées de société, plus de lumières peut-être que la Grèce et l'Italie ensemble. *

Comme ils couvraient une surface im-

* *Voyez* la note V à la fin du volume.

mense du globe depuis le mont Atlas jusqu'à l'Océan atlantique, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'au cap Nord, ils purent, pendant une longue suite de siècles, épancher le superflu de leur population sur des régions inhabitées, et s'y former en une foule de petits peuples qui possédaient par droit de première occupation. Tous ces petits peuples vivaient donc, très-probablement, selon l'intérêt le plus simple, selon le droit naturel.

Les Romains vinrent chez eux avec le fer, et les asservirent. Premier intérêt d'oppression fondé par un fait, la conquête, sur les hommes et sur les propriétés des nations gauloises.

Plus tard, les Francs arrivèrent, chassèrent les Romains avec le fer, et s'établirent dans l'intérêt d'oppression des premiers conquérans.

J'ai dit plus haut que cet intérêt d'oppression se manifestait par l'arbitraire, les priviléges, etc.

J'ai dit encore que les choses du bon principe tendent, par leur seule nature, à se purifier, à s'affranchir, et à dominer l'injustice;

Et que les œuvres du mauvais principe avaient le néant pour avenir.

Tout cela est l'histoire de France.

— D'abord les conquérans dirent aux indigènes : Nous sommes la nation, vous n'êtes rien ; vous cultiverez nos terres, vous forgerez nos armes, vous nous donnerez une partie de vos revenus ; quant à nous, qui sommes tout, nous nous battrons pour conserver notre proie, nous occuperons seuls les emplois de l'Etat, nous ne paierons point d'impôts, et nous aurons seuls part aux assemblées délibérantes.

Comme c'était une armée qui avait fait la conquête, l'organisation de la nation conquérante se trouva toute faite. On étendit les rangs sans les rompre, et on dit aux guerriers : que chacun de vous plante sa pique dans la terre. La pique rendit hommage au guidon, le guidon à l'étendard, etc. etc. Ainsi se constitua le système féodal.

— Mais si les oppresseurs avaient pour eux le fer, les lumières et l'instruction restèrent pour les opprimés ; ces derniers seuls cultivaient les arts et les sciences, que dédaignait la barbare vanité de leurs maîtres.

C'est par là que le droit se fit jour à travers les piques ; le christianisme qui se levait alors sur les Gaules ne pouvait choisir pour interprètes que des hommes déjà parvenus par la philosophie à la hauteur de sa morale ; le clergé se vit donc exclusivement composé de Gaulois, et ce corps prit dans l'Etat tant de prépondérance par la sagesse et les lumières de ses membres, que le duc Pépin crut devoir se l'attacher en admettant les évêques dans les assemblées du champ de mai.

Plus tard, le droit, qui ne peut rester inactif, créa chez le peuple ces petites associations locales de plusieurs faibles contre un fort : les rois, qui virent dans cette puissance naissante un affaiblissement du lion féodal, rival menaçant de leur autorité, favorisèrent l'établissement des communes. C'est ainsi que se constitua le système fédératif.

— Alors les deux forces opposées marchèrent selon leur tendance naturelle, la première vers le néant, la seconde vers le triomphe. Chaque fois que le corps féodal perdait de sa force par quelque guerre mal-

heureuse, le corps fédératif faisait un pas et se retranchait. D'abord les communes obtinrent des priviléges, ensuite elles furent affranchies ; enfin, leurs députés furent admis aux Etats-Généraux, et le tiers-état se trouva constitué.

— La nation fut donc alors composée de quatre pouvoirs : le pouvoir royal, le pouvoir féodal, le pouvoir fédératif et le pouvoir du clergé propriétaire ; c'est-à-dire que l'anarchie fut organisée en France. Chacun des trois corps de l'Etat apportait dans les assemblées générales, la noblesse, l'intérêt de ses privilèges ; le tiers-état, celui de son affranchissement ; le clergé, celui de ses biens. Et, comme l'intérêt de parti est plus près des hommes que l'intérêt public, la tenue des Etats-Généraux offrait l'image, non de la nation assemblée pour travailler au bien de l'Etat, mais de trois nations opposées, dont chacune songeait à profiter des malheurs communs pour son avantage particulier. Aussi les rois, qui avaient trouvé leur plus grande force dans les assemblées d'Etats, tant que l'unité d'intérêt y avait régné, craignirent bientôt de les convoquer et

cherchèrent dans le pouvoir absolu un remède contre l'anarchie. Alors naquit le parlement ; * ce corps s'éleva spontanément comme un colosse au milieu de tous les partis. Il dit à chacun d'eux : Vous conserverez ce que vous avez acquis, mais vous n'envahirez point ; il dit aux rois : Vous continuerez à donner des priviléges, mais ce que vous aurez donné ne sera plus à vous. Ainsi les divers intérêts prirent une fixité qui ressemblait à l'ordre ; à défaut des droits naturels, il y avait des faits consacrés, des concessions écrites qui en tenaient lieu, tout semblait devoir s'arrêter devant la puissance immobile du parlement ; il n'en fut cependant pas ainsi, les torrens grossirent derrière la digue, ils la rompirent enfin, et *la révolution* éclata avec toutes ses folies, toutes ses fureurs, tous ses ravages.

Avant de passer outre, il est bon de consigner ici une observation importante : c'est que la civilisation n'a jamais cessé de marcher vers un but unique, *la centralisation* ;** c'est-à-dire qu'elle a continuellement tra-

* *Voyez* la note VI à la fin du volume.

** *Voyez* la note VII à la fin du volume.

vaillé à ramener la France à cette unité d'intérêts que la conquête avait détruite, et à débarrasser le système social de toutes les institutions de fait dont l'anarchie féodale et fédérative l'avait successivement encombré.

Il n'est pas moins utile de remarquer que les rois de France ont été les seuls conducteurs de ce grand mouvement ; on les a vus multiplier les priviléges, afin de faire passer la règle du côté des exceptions ; fortifier les communes contre les grands feudataires, réunir successivement à leur couronne tous les fiefs, toutes les puissances intermédiaires qui les séparaient de leurs sujets, racheter souvent de leurs deniers la servitude publique, et arracher de leurs propres mains ces piques insolentes que l'usurpation avait plantées dans la terre.

C'est ainsi que la royauté est entrée dès le commencement de la monarchie dans l'intérêt d'affranchissement, et qu'il n'y a pas une seule de nos libertés qui ne nous soit arrivée par elle.

Il résulte de tout ce qui précède, que la révolution a commencé dès le lendemain de l'établissement des Francs. Il me reste à

examiner à quel point elle en était quand Louis XVIII fut rétabli sur le trône de ses pères.

J'ai dit que la civilisation avait pour but unique la centralisation d'intérêt; pour que cette centralisation fût accomplie, il fallait qu'il n'existât plus aucun intérêt de localité; il fallait que toutes les fondations qui fixaient un intérêt sur un lieu, sur une portion de terre, disparussent de l'ordre social; que tous les petits centres fussent détruits pour qu'il n'existât qu'un seul centre, la patrie; enfin, il fallait que cette patrie fût, non dans une circonscription de territoire, mais dans un faisceau d'intérêts. Voyons si les choses étaient en cet état quand Buonaparte fut renversé par la coalition.

Le clergé propriétaire était détruit.

Les communes propriétaires étaient détruites. *

Les priviléges et droits féodaux étaient détruits.

* Quoique tous les biens des communes ne fussent pas encore vendus en 1814, ces biens avaient ce sé d'être administrés par elles; ils étaient tous affermés, et leurs produits figuraient, comme ceux de l'octroi et des autres perceptions communales, dans les budgets que réglait le gouvernement.

On voit que les trois ordres de l'état n'existaient plus.

Le Roi, en rentrant en France, avait à opter entre deux choses :

ACHEVER LA RÉVOLUTION,
DÉFAIRE LA RÉVOLUTION.

— Pour défaire la révolution il fallait :

Rendre des propriétés au clergé;

Cesser la vente des biens des communes et les rétablir dans la libre manutention de leurs revenus;

Rendre à la noblesse ses droits, ses exemptions de charges, ses priviléges et ses propriétés;

Rétablir le système foncier, les Etats-Généraux, localiser tous les intérêts.

— Pour achever la révolution il fallait :

Attacher le clergé au centre commun par des émolumens;

Ne reconnaître dans les communes que des circonscriptions de territoire et achever la vente de leurs biens;

Sanctionner la suppression des droits, des priviléges et des exemptions de la noblesse;

Conserver le système fiscal, et détruire les

débris du système foncier, en achevant la vente des bois de l'Etat.

Ces deux classifications donnent la clef des deux opinions opposées qui ont partagé la chambre de 1815, et qui partagent encore nos publicistes; c'est la pierre de touche des partis.

—Dans le premier cas, le Roi entrait dans l'intérêt de fait; il matérialisait les institutions en les attachant à des localités; il réorganisait l'anarchie en remettant en présence des pouvoirs opposés; il repoussait la civilisation en détruisant l'unité qu'elle tend à établir.

—Dans le second, il entrait dans l'intérêt du droit naturel, consacrait les œuvres du bon principe, héritait du tems, achevait l'ouvrage de ses pères, simplifiait le système social, épurait les institutions.

Sur laquelle de ces deux bases devait-il asseoir son trône? La réponse n'est point embarrassante. J'ai dit que la première tendait vers le néant, la seconde vers l'éternité.

Il fallait donc que le Roi dît : Tous les hommes sont égaux en droits.

Par conséquent, tous concourent également aux charges publiques.

Or, la Charte a dit cela.

Par ce seul mot, le chaos de nos intérêts s'est évanoui.

La féodalité, ne trouvant plus de priviléges, a disparu.

La fédération, ne trouvant plus de prétexte, a disparu.

Comme il n'y a plus eu qu'une seule classe de citoyens, il n'y a plus eu ni intérêt d'oppression, ni intérêt d'affranchissement. L'envahissement et l'opposition ont cessé d'avoir leur place dans l'ordre social.

L'unité de droits une fois établie, tous les hommes n'ont eu qu'un seul but de société.

La nation a donc cessé de présenter des classifications d'intérêts opposés : elle n'a plus offert que des intérêts invariables et primitifs, qui pouvaient suivre toute leur tendance sans se froisser, parce qu'ils dérivaient du même principe, et que les choses du même principe sont sœurs et amies.

Il y a eu un intérêt de propriété qui a lié en faisceau tous les gouvernés.

Un intérêt d'émolumens qui a lié en faisceau tous les gouvernans.

L'intérêt de propriété a été représenté

par la Société.

L'intérêt d'émolumens a été représenté par le ministère.

Ces deux puissances, loin d'être opposées l'une à l'autre, sont unies par un lien commun, l'intérêt de gouvernement.

La première est intéressée à être gouvernée ;

La seconde à gouverner.

Toute la balance de ces deux forces est dans le réglement annuel du budget.

Si les propriétaires donnent trop d'argent à la royauté, la royauté s'attache un plus grand nombre d'agens, et devient menaçante au-dedans et au-dehors.

Si les propriétaires ne donnent point assez à la royauté, elle est trop faible, et ne peut plus protéger la propriété qui est menacée au-dedans et au-dehors.

Le Roi veut-il faire une guerre injuste ? on diminue le budget.

Veut-il creuser des canaux, élever des monumens utiles? on augmente le budget.

Tout le gouvernement est dans le budget. Sortez de là, il n'y a plus que des folies et des théories inapplicables.

Rien n'est donc plus simple, plus raison-

nable, que notre système social. On voit qu'il est basé, non sur des intérêts de fait, mais sur des droits éternels.

On voit que la charte est selon la France.

— Cherchons ce qui peut manquer à la perfection de ce système.

— Son côté le plus défectueux est, selon moi, la chambre des pairs : ce corps, qui ne doit être considéré que comme un jury d'arbitrage entre les gens qui paient et les gens qui sont payés, devrait être indépendant.

Par conséquent, il faudrait que tous les pairs fussent dotés en biens-fonds, transmissibles et inaliénables.

— Ensuite, il faudrait supprimer les majorats hors de la pairie : il est inconvenant que la noblesse ancienne ait cessé d'exister de fait, et que la noblesse de Buonaparte soit restée hors du droit commun; que le fils d'un duc de Montmorency partage également avec ses sœurs l'héritage de son père, tandis que le fils d'un baron N.... héritera seul au préjudice de ses puînés. Si cette loi d'exception n'est pas rapportée, il ne faudra pas un siècle pour voir les grands noms de la monarchie dans les antichambres des familles

du 20 mars. Le plus grand vice de tout cela c'est le défaut d'unité dans le droit civil ; toute distinction, qui n'est point utile à la société, est absurde et dangereuse.

— Une autre imperfection, d'autant plus déplorable qu'elle a pris naissance depuis la charte, c'est la loi qui rend le clergé apte à posséder. Donnez-lui de l'or à pleines mains, rien de plus juste ; mais n'en faites point un corps indépendant. En l'attachant à de la terre, on fixe ses regards sur un petit centre, au lieu de les fixer sur le trône ; on en fait un corps dans l'Etat ; on le désintéresse du pouvoir royal, dont il est une des colonnes ; on entache nos institutions de matérialisme. — Regrets inutiles, dira-t-on : la loi est rendue. — Oui ; mais la royauté s'est réservé le droit d'en régler l'usage.

— De toutes les institutions sociales, celle qui est la plus incohérente dans un siècle de haute civilisation, c'est une armée.

Partout où le roi possède une force organisée et permanente hors de la nation, la constitution est dans ses mains.

Les soldats sont des instrumens ; l'obéissance passive est leur premier devoir.

J'ai assez bonne opinion de la composition des légions françaises, pour être assuré qu'elles feraient feu sur les députés, si le Roi l'ordonnait.

Et puis, qu'est-ce qu'un homme qui fait *métier* de tuer d'autres hommes, moyennant dix sous par jour ?

L'existence d'un seul tueur à gages est un scandale dans l'Europe policée.

Mais, dira-t-on, s'il n'y a pas d'armée, qui défendra le territoire ? — La garde nationale.

Un article de nos mille et une constitutions dit : « Tout Français est né soldat. » Cela est vrai quand le territoire est menacé, parce que tout citoyen est intéressé à le défendre.

Au reste, en présentant ces réflexions, peut-être ai-je révélé le secret du Roi : l'ordonnance sur la garde nationale, divisant en plusieurs classes cette force civique, et désignant celles de ces classes qui pourraient être mobilisées au besoin, a marqué dans l'avenir le terme du régime militaire.

D'ailleurs, il faut le dire, ce grand résultat ne dépend pas d'un seul souverain ; mais

de l'accord unanime des souverains de l'Europe. *

— Il y a dans la tête des hommes des idées dont l'ame sent la présence, sans pouvoir les définir. Ainsi, l'on dit souvent : le gouvernement ne marche pas, nous rétrogradons, etc. etc. La plupart des personnes qui emploient cette locution seraient fort embarrassées de nous l'expliquer : elle est pourtant exacte en elle-même. Comme la civilisation marche vers un but fixe, quand le gouvernement ne fait rien dans ce but, il ne marche pas ; quand ses actes tendent à l'en éloigner, il rétrograde, etc. Les gens les moins habitués à penser sentent cette immobilité ou ce mouvement. Voyons si, depuis le retour du Roi, le gouvernement a marché en avant ou en arrière.

Si, comme notre histoire le prouve à l'évidence, le but de la civilisation est la centralisation, l'unité d'intérêts, la régularité du système social, nous avons fait bien du

* Plusieurs souverains d'Allemagne ont déjà donné l'exemple de cet heureux changement, en supprimant totalement les troupes de ligne, et en les remplaçant par des *landwehr* organisées dans ce but.

chemin depuis 1814. Le plus grand pas est incontestablement la continuation de la vente des biens communaux, et l'affectation des bois de l'Etat à la caisse d'amortissement. Pour apprécier ce grand résultat, qu'on suppose avec moi qu'il est entièrement accompli, et qu'il n'existe plus en France un seul arpent de terre qui n'appartienne à des particuliers; dès-lors la France est déblayée de tous les débris du système foncier; il n'y a plus d'espoir de retour à la localisation; il n'y a plus de ressources en cas de danger hors des fortunes particulières; par conséquent, les intérêts individuels ont une activité directe qui ne se repose que sur leurs moyens respectifs; alors l'esprit public existe dans toute sa force, et l'égoïsme même produit le patriotisme. Et puis, quelle solidité n'aura pas l'Etat quand il s'appuiera sur toutes les fortunes? Quelle durée n'aura pas la constitution, quand tous les trésors de la royauté seront dans les coffres des propriétaires?

Ce grand pas vers l'achèvement de la révolution, le gouvernement n'avait pu le faire avec la chambre de 1815 : il a donc fallu la

dissoudre. Cette mesure hardie était d'autant plus indispensable que la charte n'était pas finie, qu'il y avait encore des portes ouvertes à la féodalité et à la localisation, et qu'il importait de fermer ces portes, ce qu'on n'aurait pu faire avec des hommes de la féodalité et du système fédératif.

On demandera pourquoi, si nous avons avancé vers l'unité d'intérêt, il existe si peu d'accord dans les opinions, dans les discours, dans les vœux des Français, ou, en d'autres termes, pourquoi il y a encore des partis en France? Cet objet mérite d'être examiné à part.

Des Partis.

C'est une remarque hors de discussion qu'un fait, quelque injuste, quelque absurde qu'il soit, ne peut triompher un moment sur la terre sans y fonder de suite un intérêt. Ainsi, en 1790, la révolte détruit la féodalité, l'intérêt de féodalité survit, et l'intérêt de révolte prend naissance. Buonaparte détruit la révolte; l'intérêt de révolte survit, et l'intérêt d'usurpation prend naissance. Le gouvernement légitime triomphe en 1814; l'intérêt d'usurpation survit.

Tous ces intérêts existent concurremment, et forment des partis. Ces partis sont désignés par des espèces de sobriquets dont l'opinion les a affublés malgré eux. Les hommes de l'intérêt de féodalité sont appelés *ultras*, ceux de l'intérêt de révolte sont appelés *jacobins*, ceux de l'intérêt d'usurpation sont appelés *bonapartistes*. Voyons quel est le caractère particulier de chacun de ces partis, leur politique et leurs moyens respectifs.

Des Ultras.

On dit qu'il ne peut pas y avoir d'*ultra*-royalistes, parce qu'on ne peut pas trop aimer le Roi. Cela serait vrai, si l'on entendait par *ultras* ceux qui portent à l'excès leur amour pour le Roi ; mais on donne ce nom à ceux qui ont traversé le royalisme, qui sont *oultre*. Or, comme il est incontestable que, quand on a traversé un lieu, on n'est plus dans ce lieu; quand on a traversé le royalisme, on n'est plus royaliste.—Exemple:

Le lendemain de la dissolution de la chambre de 1815, je rencontrai un homme titré que j'avais connu pendant les trois mois, alors que les mêmes vœux, les mêmes dan-

gers, les mêmes efforts réunissaient tous les amis de la royauté légitime. Cet homme me fit des affaires publiques le tableau le plus effrayant ; à l'entendre, la Vendée se soulevait, le Midi était en armes, les Jacobins parlaient de déposer le Roi ; et les ministres, d'accord avec eux, avaient gagné les fédérés des faubourgs. Enfin, le trône devait être renversé sous huit jours. — S'il est ainsi, lui dis-je, il ne nous reste qu'à acheter des sabres et de larges cocardes blanches, et à nous aller faire tuer sur l'escalier du château. — « Je ne reprends la co-» carde blanche, me répondit-il, *que quand » il aura plu à Dieu d'appeler à lui not' » bon Roi.* » — Cet homme était-il royaliste?

Plus d'une fois l'intérêt de féodalité fut armé en France contre la royauté : les hommes qui sont *ultras* auraient été *frondeurs ;* ceux qui ont été *frondeurs* auraient été *ultras.*— M. le vicomte de B. n'a-t-il pas imprimé dernièrement qu'il aurait pris parti pour la Ligue, s'il fût né sous Henri IV ?

Si l'on demande à un *ultra* ce qu'il veut, il vous dira ce qu'il ne veut pas. — Pourquoi ? — Parce que l'homme qui est sous

l'empire d'un intérêt est poussé par une force cachée qui lui tient lieu de jugement et de raison, et ne lui rend sensibles que les obstacles, sans lui indiquer le but qui est au-delà. Ainsi, il ne veut pas que M. tel soit en place, parce que M. tel est un partisan de l'égalité de droits, et qu'il sera impossible *de marcher* tant que M. tel aura l'autorité. Il ne veut pas que M. tel reste en France, parce que M. tel, qui est un ennemi de la royauté, est encore un plus grand ennemi de la féodalité.

Mais pour connaître quel est le but de ce parti, écartez un moment les obstacles qu'il vous désigne, et regardez-le *marcher*, vous verrez bientôt où il va.

En 1815, les électeurs, par haine pour les hommes de l'intérêt d'usurpation, se jettent dans les bras du parti féodal. La chambre des députés se trouve composée d'*ultras*. Dès-lors les voûtes de cette chambre retentissent journellement de déclamations en faveur de l'ancien système social : mille argumens sont élevés contre la vente des biens des communes, contre la vente des forêts de l'Etat, contre le système fiscal,

contre tous les résultats de la centralisation en faveur de l'isolement et de l'indépendance du clergé, en faveur du système foncier, *en faveur de tout ce qui retournait à la localisation.* Toutes les lois qui ne tendent pas à fixer les intérêts sur des lieux ne passent point, parce que la chambre de 1815 voulait DÉFAIRE LA RÉVOLUTION, et que le but de la révolution, en prenant ce mot dans sa grande acception, est la centralisation et l'unité d'intérêts; dès-lors les choses et les hommes qui faisaient obstacle au rétablissement de l'ancien système social sont attaqués avec ardeur. On demande à grands cris des épurations dans l'administration, dans l'armée, dans les tribunaux; dès-lors le Gouvernement *ne marche pas, ou plutôt il rétrograde*, parce qu'il est entraîné en sens inverse de la civilisation, et qu'au lieu d'avancer vers les choses du bon principe, il retourne vers l'intérêt de fait, vers les institutions nées de l'usurpation féodale et de la ligue fédérative, toutes filles du mauvais principe. Il fut donc indispensable de dissoudre la chambre de 1815, et dès-lors le Gouvernement *a marché.*

De la politique des ultras. — Les *ultras* ont des avantages de position qui déterminent leur politique. Ils ont été renversés par la révolte en même tems que la royauté; ils ont été en butte à toutes les persécutions, aux spoliations les plus injustes; ils ont eu pour ennemis les ennemis de l'ordre social, ceux qui ont profané les temples, dressé des autels au crime, des échafauds à la vertu. Leur sang s'est mêlé glorieusement avec celui des martyrs et des rois. Unis par une persécution commune à la royauté et à la religion, le monde s'est habitué à les confondre avec tout ce qu'il y a d'auguste et de sacré. Le préjugé étant tel à leur égard, qu'on oublie qu'ils avaient un intérêt propre à se défendre contre la révolte, il doit paraître étrange aux hommes qui habitent une moyenne région d'idées, que les nobles ayant tout fait *pour le Roi*, le Roi ne fasse pas tout pour eux; qu'ayant perdu leurs droits par le même coup qui avait fait perdre les droits de la royauté, ils ne les reprennent pas quand la royauté reprend les siens.

Tout cela peut fournir au parti une foule d'argumens qui ne seront pas sans puis-

sance sur l'esprit de la multitude ; mais s'il est une justice terrestre qui seule est aperçue du vulgaire, il est une justice plus haute qui seule doit être vue par les rois.

Il résulte de la situation où se trouvent les *ultras*, qu'il est de leur politique de se couvrir du manteau du royalisme pour combattre les hommes et les choses qui sont opposés à leur parti ; c'est donc dans l'intérêt du Roi qu'ils désigneront au bannissement les Français du nouveau régime ; c'est par royalisme qu'ils demanderont toute l'autorité, tous les emplois, tous les honneurs ; enfin, c'est par amour pour le Roi qu'ils attaqueront le gouvernement du Roi, qu'ils travailleront à soulever l'opinion contre lui, qu'ils s'efforceront de faire trouver injuste et nuisible à l'Etat toutes les œuvres de sa sagesse ; et comme de tels efforts sont difficiles à concilier avec le respect dont ils font profession pour le souverain, ils affecteront de ne point prononcer le nom du Roi dans leurs accusations publiques, mais de ne désigner que ses ministres ; niaiserie politique qui les sert d'autant mieux, qu'au fond, ce n'est pas la personne du monarque

qui les gêne, mais son gouvernement, c'est-à-dire ses ministres ; et, quand ils ne trouveront rien dans la conduite de ces derniers qui donne prise à leur animosité, ils leur prêteront des arrière-pensées, parce que cette ressource reste toujours aux accusateurs qui n'en ont pas d'autres.

Un des moyens les plus usités de ce parti consiste à confondre, dans la seule acception du mot *révolution*, les crimes, les folies, les malheurs qui sont nés de la révolte de 93, et les institutions que le tems a développées, que le dix-neuvième siècle a adoptées, et que la Charte a consacrées ; ainsi il appellera également *révolutionnaire* le septembriseur et le royaliste constitutionnel, celui qui a tué le Roi et celui qui se ferait tuer pour le défendre ; il appellera *jacobin* l'homme qui a renversé la monarchie et l'homme qui travaille à la relever ; et, comme des *révolutionnaires* et des *jacobins* sont des êtres fort peu estimables, il faut renier son siècle ou se taire, si l'on ne veut pas être diffamé dans les salons où les *ultras* ont de l'influence.

Le ministère craint les *ultras*, et il a

raison, parce qu'ils sont honnêtes gens, et que leur caractère personnel donne du poids à leur caractère politique; mais tout le mal qu'ils peuvent faire au gouvernement se réduit à des tracasseries; comme ils ont contre eux le siècle, qu'ils ne peuvent empêcher de marcher, ils sont forcés de suivre cette marche pour la harceler; en sorte qu'ils s'éloignent eux-mêmes de plus en plus du point où ils voudraient ramener la société; c'est ainsi que nous avons vu leurs premiers écrivains entrer dans tous les principes constitutionnels, et s'armer de la Charte pour combattre le gouvernement selon le siècle; dernier moyen d'un parti qui n'est point assez fort pour attaquer de front son ennemi, et qui, en abandonnant ses retranchemens, a subordonné son existence à l'existence des lois d'exceptions qui servent de prétexte à ses attaques.

Le vœu secret des *ultras* est de s'emparer du ministère afin d'influencer ensuite les élections, et d'avoir toute la puissance législative; différant en cela des *jacobins*,

qui veulent s'emparer des élections pour renverser le ministère, et le composer selon leurs vues.

Ce proverbe si trivial : *Ote-toi de là que je m'y mette*, est la divise de tous les partis. *

Des Jacobins.

J'ai dit que l'esprit de révolte avait sa source dans nos écoles, parce que les sociétés de la Grèce chez lesquelles nous puisons toutes nos idées de politique, étaient compliquées par la conquête ; que le droit et l'injustice y étaient enfermés ; et que partout où le bon et le mauvais principe se

* Il est bien entendu que je n'ai voulu parler dans ce chapitre que des *ultras* qui forment un parti d'opposition agissant contre le gouvernement *du Roi*. Tous les royalistes qui, bien qu'opposés d'opinion au système suivi par ce gouvernement, n'ont point cessé pour cela d'être des sujets fidèles et dévoués, ne pourraient point se reconnaître dans la définition que j'ai donnée aux pages 206 et 207. Au reste, je me plais à remarquer que le nombre de ceux que j'ai voulu désigner diminue tous les jours.

trouvent ensemble, ils doivent se livrer une lutte continuelle qui a pour résultats alternatifs l'usurpation et la révolte. Il ne faut donc pas s'étonner si les jacobins, qui ne sont autres que les hommes de l'intérêt de révolte, trouvent tant de moyens de perpétuer leurs dangereuses doctrines, puisque l'instruction publique prend la peine de leur préparer des adeptes. Les gouvernemens se montrent-ils bien conséquens en ordonnant aux citoyens de mépriser et de haïr des maximes qu'ils ont livrées à leur amour et à leur imitation à un âge où les impressions qu'on reçoit se gravent en caractères ineffaçables? * Quel est l'écolier un peu fort qui ne soit pas jacobin? Quel est le jeune artiste qui n'ait pas la tête farcie des idées républicaines? Dans quel lycée prend-on la peine d'expliquer aux élèves quelles différences de position rendent criminel et anti-social en France, ce qui, à Rome et à Corinthe, était louable et généreux? Quel ouvrage classique nous apprend à connaître les intérêts nationaux, et les formes de gouvernement qui sont incom-

* *Voyez* la note VIII à la fin du volume.

patibles avec ces intérêts ? Je ne crains pas de le dire, il sera impossible d'extirper de nos sociétés l'esprit de révolte et d'anarchie tant qu'on n'aura pas refait tous les livres élémentaires, depuis les syntaxes jusqu'aux histoires et aux traités de philosophie.

Si ce vice d'instruction n'existait pas en France, l'Etat se trouverait dans une situation fort belle vis-à-vis des jacobins ; les doctrines de ces hommes sont jugées par l'événement ; la France a fait pendant dix ans un cours de jacobinisme expérimental, et elle sait, de science exacte, l'absurdité de ces doctrines. Elle est en droit de répondre aux jacobins par cette objection sans réplique : Vous avez été les maîtres souverains de mes destinées ; vous aviez attaqué et renversé tout ce qui faisait empêchement à votre système ; vous aviez nivelé le sol ; vous avez pu en toute liberté jeter vos fondations et exécuter vos plans. Qui vous a gênés dans vos bâtisses ? Quel obstacle hors de vous a contrarié vos travaux, vous avez tout détruit ; qu'avez-vous réédifié ? Vous n'avez pu rien fonder ; et quand vous avez été au bout de vos infruc-

tueux essais, vous avez abandonné l'ouvrage, et vous êtes réfugiés, de remords et de lassitude, sous le manteau d'un usurpateur pour cacher votre honte et votre infamie sous des dignités et des cordons. Que pouvez-vous encore nous proposer? Est-il un seul de vos argumens dont nous ne puissions dire la portée? Est-il un seul de vos principes dont nous n'apercevions de suite la filiation et les conséquences? Est-il un de vos mots à puissance qui n'offre à notre pensée une faute, un malheur, un attentat? Ces mots ne sont plus pour nous le signe et la représentation d'une idée, mais l'image terrible d'un fait. Il n'y a plus d'idéologie pour un peuple qui a tout éprouvé.

Ces raisonnemens, que tout le monde peut faire, sont un obstacle suffisant à un triomphe complet de ce parti; mais ils ne sauraient l'empêcher de faire encore beaucoup de mal à la France, et de causer de grands embarras au gouvernement, parce que les intérêts sont plus forts que la raison; et que des hommes qui ont joué leur vie sur l'inexistence de la morale, de la religion et de la monarchie, ont un

intérêt immuable à ce que la morale, la religion et la monarchie n'existent pas. Il suffira de prononcer devant eux le nom de ces choses pour irriter leurs amours-propres, éveiller leurs craintes, soulever toutes leurs passions; ils verront des attaques directes faites à leur fortune, à leur caractère, à leurs actions, dans les efforts que vous tenterez pour faire prévaloir dans le siècle un code de doctrine où leur sentence est écrite, et toutes ces éternelles idées du bien et du mal qu'ils ont cru avoir détruites parce qu'ils les avaient outragées.

— Si l'on admet avec moi que les jacobins sont les hommes de l'intérêt de révolte, et si l'on admet que la révolution n'avait pour but que la centralisation d'intérêts, on sera moins surpris de reconnaître que le jacobinisme n'a rien de commun avec la révolution : la révolution tendait à purger l'ordre social des intérêts de fait, et la révolte a élevé des intérêts de fait dans l'ordre social. La révolution voulait le règne des choses, et les jacobins voulaient le règne des hommes ; la révolution voulait une véritable liberté et l'égalité civile ; les jaco-

bins nous ont conduits sous le joug de la plus honteuse oppression, et sous l'empire d'une féodalité nouvelle.

Je citerai à l'appui de cette réflexion l'exemple de plusieurs petits Etats d'Allemagne où la révolution s'est faite en un mois et sans aucune secousse, parce qu'elle s'est faite sans les jacobins. Dans le duché de Saxe-Weymar, les députés du tiers-état, et ceux de la noblesse, ont, par une transaction, aboli les priviléges attachés aux biens nobles, moyennant une indemnité que la bourgeoisie a payée aux propriétaires de ces biens. On n'a eu besoin dans ces pays ni des Grecs ni des Romains pour une chose aussi simple. Ce grand œuvre s'est accompli sous les auspices du souverain; et l'on s'est bien gardé de faire intervenir le peuple, qu'il est aisé de démuseler, disait Mirabeau, mais qu'on ne *remusèle* pas comme on veut.

Si les jacobins étaient les hommes de la révolution, ils s'uniraient franchement au gouvernement qui marche dans le sens avoué de la révolution ; mais ce sont les hommes de la révolte. Pour que leur parti

triomphe, il faut que l'ordre public qui les accuse soit renversé de nouveau, il faut que les hommes soient en révolte permanente contre la justice, contre la légitimité, contre la religion, contre toutes les puissances du ciel; et une révolte permanente est impossible.

De la politique des Jacobins.

Comme les jacobins font maintenant cause commune avec les bonapartistes, et que leur politique est la même, je traiterai de ce chapitre quand j'aurai parlé de ces derniers.

Des Bonapartistes.

Il est remarquable que les jacobins n'ont pu rien fonder, précisément parce qu'ils étaient les hommes de la révolte, et que la révolte ne sait que détruire. Quand tout fut détruit, Bonaparte vint et jeta sur un fait, l'usurpation, les fondemens d'un édifice social qui aurait bien certainement duré, s'il eût pris naissance dans un siècle d'une civilisation moins générale. Pour peu qu'on veuille se rappeler et réfléchir, on

reconnaîtra que les gouvernemens fondés sur des voies de fait, ne peuvent s'établir que dans les siécles de barbarie, parce qu'alors tous les intérêts sont attachés aux localités, et qu'une société ne jette pas ses yeux sur ce qui se fait dans les sociétés voisines. Supposons que de nos jours des brigands veuillent se réunir et fonder une nouvelle Rome dans quelque coin des Alpes, croit-on que les nations laisseraient ainsi se former au milieu d'elles une puissance ennemie du droit des gens ?

L'usurpation de Bonaparte s'est faite par un procédé de conquête. Quand il y a eu en France un grand nombre d'ennemis de l'ancien ordre de choses, Bonaparte s'est mis à leur tête, et a conquis la France physique ; son empire s'est formé comme s'était formé celui des Francs, comme se forment tous les empires qui naissent de la conquête : par une féodalité nouvelle. Les hommes qui avaient le glaive nous ont dit comme les Romains dirent à nos pères : Nous sommes tout, vous n'êtes rien ; et nous avons donné le salut de l'esclave à l'aigle de Saint-Cloud, comme les Gaulois

nos aïeux le donnaient à l'aigle du Capitole. Nos yeux se baissaient devant un baron de la garde impériale, comme les yeux de nos ancêtres se baissaient devant un baron de l'armée de Clovis.

Les bonapartistes avaient donc, comme les *ultras* et les jacobins, la révolution contre eux, parce que, ainsi que je l'ai déjà dit, le but de la révolution était la mort des intérêts de fait, et le triomphe des droits naturels ; tandis que l'usurpation fondait un nouvel intérêt de fait, et ne pouvait se maintenir que par une continuelle oppression des droits naturels.

Aussi l'on a vu plus d'une fois les hommes de l'ancienne féodalité tenir le même langage, et préconiser les mêmes principes que les hommes de la nouvelle féodalité. Il n'y a pas bien long-tems que M. de Ch...., dans un article de journal à propos de la révolte de Fernambouc, faisait l'éloge des institutions du gouvernement de Bonaparte.

Quoiqu'il n'existe pas deux partis plus opposés par leurs principes que les jacobins et les bonapartistes, un intérêt commun les a réunis toutes les fois qu'ils ont eu à com-

battre la légitimité. Quand Bonaparte revint d'Egypte, il arriva jusqu'aux Tuileries par l'intérêt de révolte, qui préférait l'usurpation au retour de la légitimité. Quand il revint de l'île d'Elbe, il rentra par l'intérêt d'usurpation et par l'intérêt de révolte. Si Bonaparte avoit triomphé de la légitimité, les hommes de ces deux intérêts se seraient égorgés le lendemain. D'ailleurs, il n'est pas inutile de remarquer que l'usurpation et la révolte appartiennent à la même nature d'idées. César et Brutus n'étaient-ils pas Romains ? Ne sont-ils pas également admirés par nos Romains de collége ?

Je ne dirai rien de plus pour expliquer la réunion des jacobins et des bonapartistes ; voyons maintenant quelle est la politique de ces deux partis.

Des Libéraux.

J'ai eu occasion de le dire ailleurs,* nous avons en France une trop grande facilité à laisser usurper par les partis les mots auxquels s'attachent de grandes idées de

* *Voyez* la note IX à la fin du volume.

bien public ; nous savons ce que nous ont coûté les mots *national*, *patriote*, etc. etc., sur les bannières des monstres qui ont détruit la *nation* et perdu *la patrie ;* et nous ne savons pas encore ce que nous coûtera le mot *libéral* sur les bannières des hommes de l'intérêt de fait. C'est à cette facilité déplorable qu'il faut attribuer la véritable corruption dans laquelle est tombé notre langage politique. Est-il un mot qui ait chez nous un sens arrêté, et qui, dans de certaines bouches, ne signifie précisément le contraire de ce qu'il signifiait dans nos vieux dictionnaires ? Le mot *philosophie* voulait dire autrefois *amour de la sagesse ;* il a servi chez nos modernes de prototype à toutes les extravagances ; en sorte qu'il veut presque dire aujourd'hui *amour de la folie.* Le mot *liberté* a signifié, sous le régime de Roberspierre, et jusque sous le consulat, *oppression*, *esclavage.* L'expression, *idées libérales*, veut dire maintenant *voies de fait*, *régime militaire*, etc. etc. ; en sorte qu'on pourrait dire de tel personnage qu'il est *philosophe comme une hache*, *et libéral comme une baïonnette.*

Cette déviation a été d'autant plus facile, que deux partis opposés ont travaillé à l'opérer : les jacobins et les bonapartistes, pour couvrir leurs turpitudes sous des habits respectables ; les *ultras*, pour que ces habits respectables fussent salis en touchant à la fange du jacobinisme. Les premiers ont voulu se faire des amis dans le siècle, en se cachant sous le manteau des idées libérales ; et les seconds ont voulu dégoûter le siècle des idées libérales, en affublant de leur manteau des hommes voués à sa haine et à son mépris.

[Et telle est la confusion où ces deux partis ont réussi à nous conduire, que, si nous faisons l'éloge de la *philosophie*, on peut nous accuser de préconiser la *folie ;* que, si nous décrions la *philosophie*, on peut nous accuser de décrier la *sagesse ;* que si nous préconisons la *révolution*, on dira que nous vantons les échafauds et l'anarchie ; si nous médisons de la *révolution*, on dira que nous sommes contraires au progrès des lumières et aux droits naturels que laCharte a consacrés ; qu'enfin, si nous faisons l'éloge des *idées libérales*, on nous accusera d'être des

jacobins ; et des *ultras* , si nous en disons du mal.]

Le besoin qu'avaient de se réunir, contre la légitimité, les jacobins et les bonapartistes, exigeait le choix d'une bannière commune. Il fallait, sur cette bannière, un mot dont le sens fût assez vague pour embrasser toutes les idées opposées à l'ancien ordre de choses : le mot *libéraux* y fut inscrit, et le parti se mit en campagne.

Ce parti a son quartier-général dans quelques comptoirs dorés de la Chaussée-d'Antin ; c'est là que se discutent les mesures qui doivent être prises dans l'intérêt commun ; c'est là que se fabriquent les nouvelles, les anecdotes, les bons mots qui doivent être répandus ensuite dans le public, pour flatter les passions populaires, entretenir la haine et les espérances des subalternes ; c'est là que les choses et les hommes du parti royaliste sont noircis, défigurés, recouverts d'habits grotesques, pour être ensuite *livrés aux bêtes ;* c'est là que se dressent les apothéoses des frères qui tombent dans les mains des cours prévôtales et des conseils de guerre ;

c'est là, en un mot, qu'on arrête tout ce qui sera fait et dit pendant le jour, comme les majors de régimens mettent à l'ordre, tous les matins, la tenue des officiers de leur garnison.

Les chefs de cette espèce de tribunat ont une grande influence, parce qu'au moyen de la profession qu'ils exercent ils tiennent toutes les fortunes. Ils ont leurs orateurs, qu'ils dotent en biens-fonds, pour les rendre éligibles à la chambre des députés. Ils ont leurs chansonniers, qui se chargent de dépopulariser les magistrats respectables, et de faire rire, aux dépens des rois et des prêtres, les petites filles et les commis-marchands de la rue Vivienne. Ils ont leurs journaux, qui se dédommagent de ne pouvoir attaquer les choses, en déchirant les hommes qui les défendent; enfin, il trouveraient au besoin une force suffisante pour un coup de main dans les hommes du régime militaire, dont ils soutiennent les espérances avec le zèle le plus officieux.

De même que les *ultras* n'ont pu faire la guerre au siècle qu'en s'attachant à sa marche et en entrant dans les principes

constitutionnels, de même les *libéraux* ont été forcés, pour attaquer le Gouvernement, d'entrer peu à peu dans les principes de la royauté ; c'est ainsi que les journaux de la faction font chaque jour des concessions dont une seule suffirait pour renverser toutes leurs maximes secrètes; c'est ainsi que les chefs du parti, pour épaissir leur manteau, s'intitulent *les premiers grenadiers du magistrat héréditaire.* Mais, regardez derrière ce manteau, vous y verrez, groupés à la file, tous les hommes de la révolte et de l'usurpation, depuis le jacobin de 93 jusqu'au fédéré des cent jours ; vous y verrez les hommes de la hache et du sabre, les aigles et les bonnets rouges.

Et comment seriez-vous rassurés par le langage de ces personnages, puisque vos ennemis n'en éprouvent aucune défiance ; puisque des hommes, dont la seule présence du Roi accuse la vie entière, ne s'effraient pas d'entendre proclamer le nom du Roi par leurs chefs et leurs tribuns ?...

S'ils peuvent jamais, au moyen des élections, avoir la majorité dans la chambre, ils tâcheront d'arriver au ministère.

S'ils réussissent à avoir le ministère, ils s'empareront des emplois.

Quand ils seront maîtres de tous les postes, ils vous diront leur secret.

Mais, ce secret en est-il encore un pour nous? Un de leurs orateurs ne l'a-t-il pas laissé échapper, l'année dernière, à la tribune des députés? N'a-t il pas dit : IL N'Y A QUE L'USURPATION QUI PUISSE TRANQUILLISER LES INTÉRÊTS DE L'USURPATION?

La conséquence de cette proposition n'est pas difficile à tirer, et les deux partis opposés n'ont pas manqué de la déduire, l'un bien haut, l'autre bien bas.

Sacrifiez donc les intérêts de l'usurpation, ont crié les *ultras*, puisque vous ne pouvez les rassurer qu'en mettant sur le trône un usurpateur.

Mettons donc sur le trône un usurpateur, ont dit, *in petto*, les *libéraux*, puisque c'est le seul moyen de tranquilliser les intérêts de l'usurpation.

Il serait en effet difficile au Gouvernement de sortir de ce dilemme, si la majeure était aussi juste que la conséquence : il ne s'agit pas de tranquilliser les intérêts de l'usurpa-

tion, mais de les laisser tranquilles : ce qui est bien différent. Il s'agit de faire la part du feu, et de lui abandonner sa proie, mais non de lui livrer ce qu'il n'a pas pris. Il convient de laisser dans l'oubli les fautes de la révolution ; mais cet oubli ne peut couvrir que des hommes, et des événemens accomplis, et ne doit pas s'étendre aux principes qui ont produit ces événemens, et qui en amèneraient de semblables. Nous ne pouvons sacrifier l'ordre moral tout entier aux intérêts périssables d'un parti. La concession que nous avons faite au passé ne peut compromettre l'avenir ; enfin, si nous voulons adopter le but avoué de la révolution, nous ne voulons pas faire triompher des intérêts qui, ainsi que je l'ai démontré, sont tout-à-fait opposés à ce but.

Mais nous recueillons déjà le fruit de la conduite ferme qu'a tenue le gouvernement à l'égard des partis. C'est un grand pas vers le triomphe de l'ordre, que cette nécessité qui a forcé les factions à abandonner leurs retranchemens, et à s'armer, les unes, des principes contitutionnels, les autres, des principes monarchiques. Quoiqu'il y ait tout

lieu de suspecter la franchise de leur langage, il n'en résulte pas moins cette vérité importante, que plus elles marcheront avec le siècle, plus elles se mettront dans l'impossibilité de retourner aux points qu'elles ont abandonnés. Il n'est pas si éloigné qu'on croit, ce tems où nous pourrons dire qu'il n'y a plus de partis en France, mais seulement des hommes de parti; il n'y aura plus, à proprement parler, de *jacobinisme*, de *bonapartisme*, de parti féodal : il n'y aura que des *jacobins*, des *bonapartistes* et des *ultras*. Que le gouvernement persévère, et bientôt la question ne portera plus que sur des individus; et, pour prédire la fin de nos embarras, il suffira de consulter les tables de mortalité de Buffon. Quand les intérêts anti-sociaux ne seront plus qu'en viager, la dette sera bientôt éteinte.

Des Lois d'exception.

Les partis attaquent avec la même ardeur les lois d'exception, parce que c'est l'obstacle où viennent heurter leurs pieds. — Ils conseillent au lion de couper ses griffes : comment se défendra-t-il quand il les aura

coupées ? Ces lois, disent-ils, sont oppressives; mais, partout où l'injustice est enfermée, il faut que le droit pèse sur elle ; partout où l'intérêt de révolte existe, l'oppression a sa place marquée : l'intérêt de révolte existe-t-il encore en France ? S'il existe, il faut de toute nécessité qu'il soit opprimé ou qu'il opprime.

De la Légitimité.

La légitimité est la royauté adoptée par le Ciel. — Vue des cimes de la civilisation, elle apparaît à nos yeux au milieu du cortége auguste des vertus dont elle est la sœur. — Sa présence dans une société garantit la présence de la justice, de l'ordre, de la vérité, de la religion. — Son absence entraîne l'absence de toutes ces choses.

La légitimité fait donc partie essentielle de l'ordre social ; c'est un être préexistant à la royauté, et qui, comme tous les êtres préexistans dont se compose l'univers moral, produit constamment les mêmes effets sur la terre. Ces effets sont si évidens, si invariables, que la légitimité, malgré sa nature élevée et mystérieuse, est devenue pour

nous aussi positive que la force et le mouvement.

Toute royauté est sortie du peuple ; cette vérité est incontestable ; mais la légitimité est fille du Ciel : l'époque où une royauté entre dans la légitimité est un de ces points imperceptibles aux regards, et qui se cachent dans les mystères du tems.

— Vue sous un aspect moins élevé, c'est un droit qui est aux autres droits, ce qu'est aux pierres d'un portique la *clef* que les architectes placent au milieu de la voûte pour en soutenir les deux côtés. — Otez cette *clef*, le portique s'écroule ; ôtez ce droit, tout l'édifice social tombe, et les turpitudes du fait viennent s'asseoir insolemment sur ses ruines.

Partout où la légitimité n'habite pas, il y a place pour l'usurpation ; partout où il y a place pour l'usurpation, il y a place pour la révolte : alternative constante de toutes les sociétés anciennes, dont les hommes n'avaient pas élevé leurs idées à la hauteur de ce principe.

Ainsi, bien loin que la légitimité soit opposée aux droits naturels et aux intérêts

primitifs des peuples, c'est dans ces droits naturels et dans ces intérêts primitifs qu'elle puise une partie de sa puissance.

Quand tous les hommes sont égaux, il faut bien, pour que cette égalité se conserve, que la place du fait qui pourrait la violer soit occupée par un droit. — C'est pour qu'un homme ne vienne pas se mettre au-dessus des autres hommes, qu'on a élevé ce droit à côté des autres droits. — Emané de l'intérêt social, il ne fait supposer dans celui qui en est investi en passant sur la terre, aucune supériorité de mérite personnel dont puissent s'offenser les amours-propres individuels. Plus l'orgueil civique et le sentiment d'égalité seront exaltés chez un peuple, plus la légitimité sera placée haut dans les idées de ce peuple, afin que, dans cette élévation, l'homme qui gouverne disparaisse entièrement aux yeux des citoyens, et que le Roi se perde dans la royauté. — La liberté ne contribue pas moins à la divinisation de ce grand principe; elle aurait tout à craindre de l'homme que la force physique aurait élevé au trône, parce que la force physique pourrait seule l'y soutenir ; elle n'a rien a

redouter de celui que le droit a adopté, parce qu'il n'y a pas de roi légitime qui ait besoin de se faire usurpateur.

— Ce principe tire chez nous un nouveau degré de puissance de la position particulière où nous nous trouvons ; que les factions triomphent de lui, et vous verrez les Plaignier, les Carbonneau, etc., etc., s'asseoir impudemment sur le trône, qui ne sera plus alors qu'*une planche couverte de velours ;* vous verrez la France dévorée par la meute ensanglantée des anarchistes, et les ambitions étrangères venir à la curée ; l'Autriche vous demandera la Lorraine et l'Alsace ; l'Angleterre vous demandera la Guyenne ; la Hollande voudra la Picardie ; la Sardaigne voudra la Provence, etc., etc.

— Dans une acception plus générale, le mot légitimité veut aussi dire l'harmonie et le triomphe de tous les droits ; elle exprime implicitement le règne des institutions substitué au règne des hommes ; elle offre l'idée d'une puissance morale qui se compose de l'action réglée de toutes les puissances morales ; elle atteint donc le but avoué de la révolution en serrant d'un lien sacré le fais-

ceau de tous les droits, de tous les intérêts, et en réalisant ce grand problème de société qui fait que l'Etat devient la *chose de tous : res publica.*

Conclusion.

Si l'on admet que tous les droits civiques dont j'ai essayé d'expliquer la nature et la tendance, se sont affranchis en France des chaînes dont le fait les avait chargés; si l'on admet que ces droits ont, par la seule opération du tems, reconquis leur force et leur pureté primitives, et qu'ils ont fondé dans les idées du siècle un intérêt puissant et général qui se fortifiera encore par l'extinction viagère des intérêts de parti, on concevra que l'existence et l'harmonie de tous ces droits forment chez nous la *constitution* du corps politique, et il ne sera plus besoin que d'ouvrir la Charte pour reconnaître qu'en France *le régime* est parfaitement d'accord avec la *constitution.*

Il n'y a donc plus d'inquiétudes à concevoir sur la santé de ce corps politique, pourvu qu'une vaine terreur ne le con-

damne pas au silence et à l'inaction ; pourvu que de timides considérations, des ménagemens dangereux, ne laissent pas les intérêts anti-sociaux se perpétuer à ses côtés ; il est tems qu'il sente sa force et qu'il vive pour lui, dût son existence être la mort des factions ; il est temps qu'il se lève et qu'il marche, quand il devrait écraser quelques vermisseaux sous ses pas ; il est tems qu'il dise au monde : C'est moi qui suis le fils du siècle ; et que les générations naissantes reconnaissent le dieu à sa gloire et à ses foudres.

Le Gouvernement fait sans doute beaucoup pour le triomphe de l'esprit public, en comprimant les factions ; mais il cède, selon moi, à de fausses raisons de générosité, en défendant à l'esprit public de frapper les factions comprimées. Il n'est pas question de traiter avec impartialité toutes les classes d'intérêts, et de les maintenir dans une égale inaction, mais d'élever l'intérêt national sur les ruines des intérêts de parti. Il n'est pas question de remplacer l'affreuse cohue par le silence, et les agitations funestes par l'immobilité de la mort, mais de faire taire toutes les voix devant la grande

voix du siècle, d'enchaîner toutes les volontés anti-sociales pour laisser plus libre et plus imposante la volonté de la société. Enfin, il n'est pas question de contenir sous une pression égale le bon et le mauvais principe, de peur que le premier n'écrase l'autre; il faut, au contraire, que le mauvais soit écrasé; il faut briser sous le cylindre de fer tous les rejetons de la mauvaise sève, afin que la bonne sève pousse des tiges vigoureuses, afin que ses rameaux s'élancent florissans vers le ciel, et que leurs fruits se multiplient dans les générations à venir.

C'est sur-tout au nom de cet avenir que j'invoque une politique plus hardie, une marche plus ferme et plus confiante; si la vérité cache sa lumière et craint d'affronter les traits hideux des factions, leurs torches luiront seules aux premiers regards de nos fils; et le vieil incendie de 93 trouvera chaque jour des alimens nouveaux; et sa cendre, au lieu de se refroidir, se ranimera de toute l'ardeur des jeunes passions; et les intérêts de révolte se perpétueront dans la société, et le mal vous demandera continuellement de nouvelles concessions, et

le régime des lois d'exception se prolongera indéfiniment.

Mais, dira-t-on, ces lois pèsent sur les hommes de parti, il faut bien aussi qu'elles les protègent; la liberté de la presse n'existe pas pour eux; il serait trop cruel qu'elle existât contre eux; on ne peut les livrer sans défense aux attaques de leurs adversaires; puisqu'on ne leur permet pas de professer des doctrines qui pourraient justifier leurs actions, il faut bien défendre ces actions contre les qualifications méprisantes dont on chercherait à les couvrir..... — Funeste générosité qui fait toute la force de vos ennemis! Ne voyez-vous pas qu'en observant le droit de la guerre envers ceux qui sont déjà frappés de condamnation, vous leur reconnaissez le droit de vous faire la guerre? que vous érigez en puissance une opposition illégitime, puisqu'elle menace la constitution? C'est ainsi que l'intérêt national se condamne à la tactique des factions; c'est ainsi qu'on voit se prolonger une question que la Charte avait jugée, et que la jeunesse, qui voit plusieurs bannières, se demande quelle est celle de la patrie....

Mais le système de ménagemens et d'égards qu'on observe avec les hommes de parti me semble tellement insoutenable, que ceux même qui l'ont adopté sont forcés périodiquement de s'en départir ; qu'une circonstance décisive se présente, que l'heure du combat sonne, on sent la nécessité de recourir aux armes qu'on nous avait interdites. Si le Gouvernement avait employé en six mois le quart de l'activité polémique qu'il a déployée en huit jours lors des dernières élections, il aurait vu sans inquiétude arriver cette grande époque ; les hommes qui lui ont été redoutables n'auraient point eu l'inconcevable hardiesse de reparaître dans la lice déguisés en indépendans; de simples citations biographiques auraient fait justice de leur imprudence et auraient prévenu leurs prétentions. Les noms de 93 et du 20 mars n'auraient point osé se montrer sur la liste des éligibles, et la France n'aurait pas été menacée par ceux qui n'ont jamais reparu sur l'horizon politique, sans traîner après eux les tempêtes et les désastres.

Se croit-on obligé à des égards envers les

artisans de nos infortunes ; on ne doit à ces hommes que l'oubli. Il ne faudrait pas qu'ils pussent sortir de ce refuge sans que mille voix accusatrices s'élevassent contre eux ; de même que les sinistres oiseaux de nuit ne peuvent, après l'aurore, sortir de leurs troncs ténébreux sans être assaillis et conspués par l'essaim des oiseaux de jour.

Il est sans doute fort pénible de dire à des hommes qui tiennent dans la société un état honorable, et qui, dans leur conduite privée, sont peut-être recommandables sous plus d'un rapport, que leur vie politique ne se compose que de forfaits et de sottises, et que leurs principes ne méritent que le mépris et la haine des honnêtes gens : de telles vérités sont, je le sais, fort dures, et répugnent beaucoup à l'urbanité et à la politesse des gens bien élevés. Toutefois, on ne saurait assez le répéter, ce n'est pas de politesse qu'il s'agit, mais de sauver la France ; et, pour sauver la France, il faut relever la morale publique ; et pour relever la morale publique, il est indispensable que les mots dont elle se compose reprennent leur véritable sens ; et pour que ces mots

reprennent leur véritable sens, il faut bien se garder de revêtir de l'autorité des hommes que le sens de ces mots pourrait blesser. Sans doute nous avons besoin de gens éclairés, de gens sages et habitués aux affaires; mais nous avons sur-tout besoin de mépriser ce qui est méprisable, de haïr ce qui est haïssable, d'honorer ce qui est honorable. S'il ne faut pas exclure des emplois ceux qui ont servi la France sous Bonaparte, il faudrait peut-être en éloigner ceux qui ont servi Bonaparte contre la France. Il est tels hommes qui, par la conduite opposée qu'ils ont tenue, ne peuvent guère se trouver confondus ensemble dans les bontés du souverain, sans que la morale publique en souffre. Il n'y a plus ni bien ni mal pour une nation, quand il n'y a ni bien ni mal pour son gouvernement. Je sais que tel Français qui, pendant la révolution a été entraîné par son ambition à des actions peu honorables, en éprouve maintenant un sincère repentir, et les expie à force de zèle et d'attachement au Roi; certes, en politique sur-tout, il n'est point de péchés irrémissibles; et je suis loin de penser que l'erreur d'un jour

doive coûter le repos de la vie. Mais suit-il de là qu'il faille traiter le repentir comme la vertu? S'ensuit-il qu'il faille élever au-dessus de leurs concitoyens des hommes dont les fautes sont publiques, et dont le repentir est un secret? Vous ne savez pas, me dira-t-on, quelle masse de petites considérations ont motivé le rappel de ces fonctionnaires? Non; mais je sais que les petites considérations sont la mort des grandes choses; et si ces considérations viennent se placer entre la morale et ses applications, nous ne sortirons jamais de la confusion d'idées où nous sommes plongés.

Il suit de ces réflexions que le système de fusion des partis est le plus pernicieux qu'on puisse adopter. Elevons hors des élémens corrompus que la France repousse, et sur les principes de la Charte, une nation nouvelle, libre de regrets et de remords, et gardons-nous d'altérer sa pureté par un odieux amalgame.

Il est, d'ailleurs, de toute justice que les hommes dont le rôle s'est achevé au milieu des sifflets de l'Europe se retirent de la scène pour n'y plus reparaître. Nous leur

avons abandonné les dépouilles du passé, sauvons au moins l'avenir de la contagion de leur contact. Ils ont perdu leur siècle : Faudra-t-il qu'ils perdent le nôtre ? Pourquoi n'essaierait-on pas enfin de se passer d'eux? × Il est des noms qui sont pour nous inséparables de toutes les idées d'anarchie ou d'oppression; remettre ces noms dans le gouvernement, ce serait y remettre toutes ces idées, ce serait présenter ces mêmes hommes sous un nouvel habit, et l'on sait que ces personnages ne sont point embarrassés d'en changer.

La période des cent jours a été, ce me semble, une épreuve assez sûre pour les gens de la révolution.

La session de 1815 a été une épreuve non moins certaine pour les gens de l'ancien régime : pourquoi ne prendrait-on pas pour règle invariable ces deux épreuves?

Ensuite, croit-on que parmi ceux qui n'appartiennent ni à l'ancien ordre de choses, ni à la révolution, il ne s'en trouve pas un grand nombre qui puissent figurer avec éclat à la tête des affaires? Croit-on que les Français qui ne sont que du régime de la

charte ne présentent pas autant de garantie que les révolutionnaires convertis? Croit-on qu'ils aient moins de talent que ces derniers? Et, pour être plus purs, en sont-ils moins propres aux grandes choses?

Mais, dira-t-on, qu'est-ce qu'une pureté qui n'a pas été mise à l'épreuve? C'est une pureté qui existe encore : avantage de fait que nous avons sur nos pères. C'est déjà quelque chose que cette virginité politique, qui laisse au citoyen le droit de se croire vertueux ; que cette indépendance du passé, qui lui permet de l'être en effet. Qui oserait dire aux Français d'aujourd'hui qu'ils ne valent pas mieux que ceux d'hier? que dans des circonstances pareilles, ils ne seraient ni plus sensés ni plus courageux; qu'ils sacrifieraient aussi facilement tout ce qu'il y a de noble et de sacré dans les idées des hommes à de vils intérêts de fortune; qu'ils vendraient, sans plus de scrupule, leur honneur et leur patrie à l'insolente ambition d'un soldat; qui oserait dire, enfin, à nos jeunes gens, que l'esclavage et la bassesse trouveraient parmi eux des sujets aussi nombreux, aussi empressés que parmi les hommes qui

les ont précédés dans les affaires publiques? Je puis hardiment prononcer qu'il n'en est pas un qui ne se crût outragé par de telles suppositions.

O vous! qui travaillez avec une si louable sollicitude à la régénération de la monarchie, quand vous serez fatigués des obstacles qu'opposent à vos efforts l'hypocrite persévérance des factions, quand vous désespérerez de composer un esprit public avec tant d'intérêts ennemis, avec tant de prétentions opposées, quand vous serez las enfin des hommes du passé, adressez-vous aux hommes du présent! Peut-être vous diront-ils le secret du salut de la France et des glorieuses destinées que le Roi a enfermées dans la Charte.

CHAPITRE XII.

ÉVÉNEMENS.

Telles étaient les extravagances qui se présentaient sous ma plume, quand je fus soudainement interrompu par le bruit d'une clef qu'on mettait dans ma serrure. On ouvrit ma porte : c'était un des gardiens de l'établissement. Il parut surpris de me trouver à écrire, et m'invita à me coucher, en ajoutant qu'il reviendrait dans quelques minutes chercher ma lumière. Ce commandement me fut fait avec l'air et le ton d'un homme qui a sa consigne, et qui ne transigerait pas sur son devoir ; je n'essayai donc pas d'entrer en composition avec lui, et je le laisser sortir sans lui objecter le moindre mot.

Je ne sais si le lecteur comprendra cette bizarrerie de mon caractère : autant je suis

obligé aux personnes que j'aime, de vouloir pour moi, et de déterminer mes actions par des locutions impératives, autant je suis disposé à me roidir contre les ordres de celles que leur situation seule met en droit de m'en donner. Il semble même que ma résolution s'ébranle en sens inverse des commandemens qu'elles me font. Ainsi, quoique je fusse réellement fatigué, et que j'eusse besoin de sommeil, l'avertissement que le surveillant venait de me donner me faisait éprouver une répugnance extrême à me coucher; et je passai le peu d'instans où il me laissa seul à parcourir d'un œil distrait les feuillets que j'avais barbouillés dans la soirée.

Cependant, quand j'entendis ses pas dans le corridor, il me vint un peu tard à l'idée que j'allais me trouver vis-à-vis de cet homme dans une position qui nécessiterait entre nous des pourparlers assez inutiles, et dont je ne sortirais qu'à mon désavantage, puisqu'il avait des ordres formels que je ne pourrais détruire par aucune objection. Pour trancher court à toute explication, je me précipitai sur mon lit, où je m'enfonçai

tout habillé. Il entra, et ayant pris ma lumière, il se retira sans m'adresser une seule parole.

J'avais, comme on pense bien, l'intention de me relever dès qu'il serait parti, pour me débarrasser de mes vêtemens; mais je ne sais quelles pensées, quelles occupations d'esprit vinrent se placer entre ce projet et son exécution. Je remettais, de moment à moment, l'effort dont j'avais besoin pour soulever mes membres et sortir de mon lit; et, soit que le corps, dans la position horizontale, offre plus de prise à la gravitation que dans une ligne perpendiculaire; soit que la fatigue de la journée eût affaibli l'action de ma volonté; soit, enfin, que la chaleur qui s'insinuait peu-à-peu dans ma couche détendît mes fibres et m'attachât par un doux rapport aux tissus qui m'enveloppaient, ma résolution me resta en perspective; elle devint de plus en plus vague et impuissante, et finit par s'anéantir entièrement dans le sommeil, qui bientôt pesa de tout son poids sur mes sens.

Il y avait je ne sais combien d'heures que j'étais plongé dans cet isolement complet,

dans cette vie intérieure où l'ame seule est en mouvement au sein de la matière immobile, quand je fus éveillé en sursaut par un bruit épouvantable qui partait de la pièce contiguë. C'était un fracas de meubles et de trépignemens qu'accompagnaient des cris effrayans. Une odeur de *brûlé*, que je sentis aussitôt, me remplit de terreur, en rattachant à ce tumulte l'idée d'un incendie et des désastres qui en sont la suite. Je m'élançai hors de mon lit, et je courus à ma porte, que je me disposais à enfoncer, quand elle fut ouverte précipitamment par le surveillant, qui me cria : « Sortez, Monsieur, le feu est dans la maison. » Je sortis en effet, et, à la clarté des flammes, je vis dans la chambre voisine M. de la Guichardière, qui se défendait en furieux, et vomissait mille imprécations contre plusieurs domestiques, dont l'un s'était déjà rendu maître d'un débris de chaise dont il avait armé son bras, tandis que d'autres s'efforçaient de tirer au milieu de la chambre les lambeaux embrasés du lit, qui me paraissait être le principal foyer de l'incendie. Je ne doutai pas alors qu'il n'eût exécuté le projet de conspiration

dont il m'avait parlé la veille. Je me reprochai de n'y avoir pas fait plus d'attention, et de n'en avoir pas informé le directeur de l'établissement.

Bientôt le corridor s'emplit de tous les malades qu'on avait fait sortir de leurs cellules, et des employés de la maison, qui accouraient avec de l'eau. Comme la foule, en se pressant autour de la pièce enflammée, obstruait le passage, et rendait le service plus difficile, on nous ordonna de descendre dans le réfectoire jusqu'à ce que le feu fût éteint. Je ne fus pas un des derniers à obéir, parce qu'il me sembla que, dans une telle circonstance, la quantité de bras serait moins utile que le désordre ne serait dangereux; et que je voyais d'ailleurs un nombre plus que suffisant de domestiques pour maîtriser le feu, qui n'avait pas eu le tems de faire beaucoup de progrès.

Quand je fus au bas de l'escalier, je trouvai la porte du jardin ouverte. La beauté de la nuit, la lune qui brillait de tout son éclat, et la suave odeur qui s'exhalait des végétaux, me promettaient trop de charmes dans une promenade nocturne, pour que je consen-

tisse sans nécessité à m'enfermer dans une salle à manger avec mes compagnons d'infortune; et, soit que je ne fusse pas aperçu par le surveillant qui nous conduisait, soit qu'on ne vît aucun inconvénient à ce que j'attendisse dehors, plutôt que dans la maison, le rétablissement de l'ordre, personne ne s'opposa à ma sortie; et je fus bientôt au milieu du jardin, heureux d'y trouver les deux amies de mon existence : la solitude et la liberté.

Pour l'homme qui cherche à se rendre compte de ce qu'il éprouve, il est peu de momens dans la vie qui ne soient l'occasion de quelque nouvelle découverte dont la conclusion tend presque toujours à accroître le sentiment de sa faiblesse et de la fragilité de sa raison. Je m'étais couché avec la conviction entière que j'étais atteint d'une affection mentale qui nécessitait mon séjour dans une maison de fous; et j'étais résolu de subir avec patience la captivité à laquelle je me trouvais condamné, et le traitement qu'on jugerait à propos de me prescrire. Ma résignation s'appuyait sur une suite de raisonnemens dont les bases n'a-

vaient certainement point changé pendant les trois ou quatre heures que j'avais passées à dormir. Il eût donc été naturel de penser que mes dispositions se trouveraient les mêmes à mon réveil ; il n'en fut cependant pas ainsi : le sommeil avait rompu la chaîne de mes réflexions. Tiré tout-à-coup de son anéantissement par des cris, par un tumulte, par la vue d'un péril dans lequel je me croyais personnellement engagé, l'émotion que j'éprouvai fut si forte et si soudaine, que les impressions antécédentes s'éffacèrent entièrement de ma mémoire. Cette émotion avait pour ainsi dire surpris ma pensée avant qu'elle fût rentrée dans le cortége de raisonnemens qu'elle s'était créé la veille. Je commençai donc dès-lors une nouvelle tradition d'idées qui ne s'appuyait plus que sur ma situation présente ; et cette situation, en exaltant toutes mes forces morales, rendit leur sentiment si vif et si palpable, qu'il en résulta pour moi l'assurance de la parfaite santé de mes organes, et une sorte de honte d'avoir été si prompt à adopter les erreurs que le doc-

teur Anselm et mon père avaient conçues a mon sujet.

Ainsi, autant je m'étais soumis facilement à une détention qui me semblait commandée par la maladie dont j'aurais été atteint, autant je me révoltais contre l'idée d'un captivité sans motifs. Je résolus de m'en affranchir ; et, comme il était probable que je ne trouverais jamais une si belle occasion de m'échapper, je ne différai pas à le tenter.

J'avais remarqué, la veille, un côté des murs de clôture où ils étaient bordés par de hauts espaliers : c'est là que je portai mes pas ; ces espaliers me donnèrent en effet la facilité d'escalader la muraille qui, fort élevée en dedans, l'était beaucoup moins en dehors ; de sorte qu'en me suspendant de la longueur de mes bras, je n'eus qu'une faible distance à franchir pour atteindre le sol extérieur, où je me laissai tomber sans accident.

Je n'essaierai point de peindre la joie que je ressentis dès que je fus dans la plaine,

Possesseur libre, enfin, de l'immense horizon.

Le prisonnier dont on a brisé les fers après une pénible captivité, pourra seul se faire une idée de tout ce que j'éprouvai. Je restai un moment immobile, respirant avec volupté cet air qui semblait se charger pour moi de nouveaux parfums, et contemplant avec amour une terre que ne souillaient plus les regards des surveillans et les pas observés des captifs.

Toutefois j'attachais trop de prix à la conquête que je venais de faire pour la compromettre en restant trop long-tems dans le voisinage de ma prison, et je me mis à courir par la campagne, me souciant peu de savoir où me conduirait la direction que j'avais prise, et ne songeant qu'à gagner du terrain.

Après un quart d'heure d'une course que la fatigue commençait à ralentir, je me trouvai sur une grande route. Je m'y arrêtai, et je faisais de vains efforts pour m'orienter, quand un bruit de voitures, que j'entendis devant moi, vint ranimer mon espérance par la certitude d'obtenir des hommes qui les accompagnaient les renseignemens dont j'avais besoin pour me diriger vers Paris.

Ces voitures allaient lentement, et je fus bientôt auprès des conducteurs; mais comment pourrais-je leur demander ce qu'il m'importait tant de savoir, sans fortifier des soupçons que ne manquerait pas d'éveiller en eux la vue d'un homme seul, égaré dans les champs à une pareille heure? Comment, aux portes de Paris, demander le chemin de Paris, sans courir les risques d'être pris pour un voleur de grandes routes et arrêté comme tel? Je me trouvais dans cette perplexité quand je reconnus que ces charrettes étaient chargées de légumes, et qu'elles ressemblaient beaucoup, pour la forme, à celles qui approvisionnent les marchés.

J'en conclus aussitôt qu'elles allaient à la ville; que par conséquent j'étais dans la bonne route. Je marchai donc avec confiance, et bientôt les premiers rayons du jour découvrirent à mes yeux les édifices de la capitale.

Un autre embarras vint alors occuper mon esprit: c'était peu d'avoir recouvré ma liberté, il fallait encore me décider sur l'usage que j'en allais faire: le premier parti

qui arrêta mes réflexions, fut de louer une chambre d'étudiant dans quelque coin du quartier Saint-Jacques, et d'y vivre en philosophe avec les produits de ma plume, sans faire connaître ma retraite à mes parens, dans la crainte qu'il ne leur prît envie de m'en arracher pour me ramener à Charenton.

L'existence que je me promettais dans cette solitude de mon choix, s'offrait à moi sous les formes les plus attrayantes. Maître absolu de tous mes instans, affranchissant ma vie des convenances et des calculs, je laissais à l'inspiration le soin d'en diriger le cours; point de visites, point d'importuns, point de comptes à rendre de mes pas et de mes actions, je me voyais dispensé de la nécessité si pénible de justifier mes idées et mes caprices aux yeux des personnes qui ne pouvaient les juger par sentiment; je pensais avec plaisir que le *Pays Latin* est, de tous les quartiers de la capitale, celui où les individus les plus singuliers par leurs manières, sont le moins exposés à l'attention et à la sotte ironie des gens du monde; que dans ce quartier, tout peuplé d'écrivains et d'artistes, on est tellement

fait à rencontrer des hommes qui ne ressemblent qu'à eux-mêmes, que les originaux sont à peine remarqués, et que les manies les plus étranges paraissent là toutes naturelles. Certainement, me disais-je, mon genre de vie, qui faisait scandale chez les bons bourgeois du Marais, et fournissait aux commères de la rue du Temple des sujets de caquets pour toute une semaine, n'aurait rien que d'ordinaire pour les habitans de la rue de Vaugirard ou de la place Sorbonne. En définitif, je suis loin d'être aussi bizarre que cet honnête M. A., qu'on voit sans rire se promener au Luxembourg en habit noir étriqué, avec un chapeau dont les bords semblent défier de largeur les parapluies de la place Maubert ; que ce C. D., avec sa figure enluminée et saupoudrée de tabac, ses demi-bras et son gilet rouge, qu'on rencontre sans étonnement dans le voisinage des cabarets, cuvant le pot de vin d'une compilation nouvelle ; que ce fameux R., qui, sans faire peur aux passans, rôde toute la nuit dans la rue d'Enfer, en robe-de-chambre et en chapeau à cornes, corrigeant tout haut les durs versets de sa

Choderlos-Duclos ?

traduction d'*Obèron ;* que ce professeur estimable que tout le monde rencontre en culotte de soie noire, en bas de coton bleus et en habit vert pomme, *bouquinant* sur les bornes, en attendant l'heure où il sera applaudi par les habitués de son cours. Quel loueur d'hôtel garni s'étonnera de me voir passer les nuits sans me coucher, la moitié du jour sans me lever, des semaines entières sans parler ? Il n'en est pas un qui ne compte plusieurs locataires vivant de la même manière. En vérité, si la maison qu'habite mon père était située dans le voisinage du Luxembourg, il n'aurait jamais pensé à m'enfermer à Charenton.

Toutes ces réflexions me déterminaient de plus en plus à me réfugier dans le centre de mes goûts et de mes habitudes ; il y avait toutefois en moi je ne sais quelle résistance sourde, qui ne raisonnait pas, mais qui faisait à mes raisonnemens un contre-poids assez puissant pour tenir ma volonté en suspens. — Je sentais que je ne pouvais réaliser un tel projet sans plonger dans le désespoir un père que j'aimais, une mère qui m'adorait, une famille entière qui verrait ma

perte dans une détermination si tranchante. Tout ce que je pensais enchantait mon imagination ; tout ce que je sentais frappait mes pensées d'impossibilité, et leur donnait la couleur d'un rêve.

Pendant que cela m'occupait, j'avais passé la barrière presque sans m'en apercevoir. J'avais traversé le faubourg Saint-Antoine, et je me trouvais sur la place de la Bastille, jetant des regards incertains, tantôt sur le boulevart du Temple, tantôt sur le pont du Jardin des Plantes.

C'était là le moment décisif; car les deux chemins qui se présentaient, l'un à ma droite, l'autre à ma gauche, étaient en quelque sorte la réalisation matérielle des deux partis entre lesquels se partageait ma volonté. — Le chemin du Jardin des Plantes m'offrait toutes les images de bien-être et de liberté que j'avais placées dans le quartier Saint-Jacques. — Le boulevart du Temple me représentait les peines, les contrariétés, les froissemens continuels, l'esclavage moral, qui m'attendaient dans un cercle où je n'étais ni compris, ni apprécié.... Mais ce chemin était aussi celui de la maison de mon père : c'est

sans doute pour cela que je le pris sans hésiter.

Plus j'approchais de cette maison, plus la voix qui parlait en mon cœur prenait d'ascendant sur moi. Bientôt elle fut exclusive, je ne raisonnais plus, je ne pensais plus..., je sentais. — Enfin je me trouvai devant la boutique ; elle était ouverte, j'entrai. — La servante, qui balayait, poussa un cri en m'apercevant, le commis fixa sur moi des yeux ébahis. — Je traversai deux pièces avec la rapidité de l'éclair. — J'arrivai à la chambre où reposaient mes parens ; j'ouvris la porte assez brusquement, et je volai dans leurs bras. — Mon père ne me dit rien, mais il pleura ; — ma mère ne pouvait également articuler que des sanglots. — Tous trois nous nous tînmes long-tems embrassés.

Je recouvrai la voix le premier : Me voilà, leur dis-je... ; et puis je fus quelques minutes sans parler. — Je repris : Me voilà !... je suis guéri, je ne vous ferai plus de chagrins. — Et ces mots furent suivis de nouvelles caresses ; mon père, en approchant son visage de mon sein, semblait vouloir y cacher une confusion que je feignais de ne pas voir.

Quand les premiers transports de notre joie furent calmés, je pris la parole, et je racontai en peu de mots comment je m'étais échappé; les yeux de ma mère étaient attachés sur moi avec l'expression de la plus vive tendresse; ceux de mon père étaient plus incertains; mais il me serrait les mains avec tant de force, que son amitié n'en était pas moins éloquente. — J'ai bien souffert hier en me séparant de toi, me dit-il. — Je l'ai vu, répondis-je aussitôt, et la certitude que j'en avais faisait ma plus grande peine.

Sa position vis-à-vis de moi était délicate, aussi je me hâtai de prévenir toute explication: — Ne nous séparons plus, lui dis-je; ma santé vous donne des alarmes, j'ai fait de sérieuses réflexions; je crois que je me porterai mieux à l'avenir; d'ailleurs, si un traitement est jugé nécessaire à mon état, je m'y soumettrai ici; tout ce que je demande, c'est qu'on me laisse choisir mon médecin. Cette clause fut acceptée, et l'on pense bien que je ne désignai pas le docteur Anselm.

Cette journée fut une fête dans la maison. Depuis, je vis assez heureux au sein d'une famille que j'aime et dont je suis aimé.

Des concessions mutuelles faites à la force des choses nous ont rapprochés ; on ne s'aperçoit plus de quelques singularités qui probablement ne s'effaceront jamais de mon caractère ; quant à moi, je commence à prendre mon parti de la condition d'homme. — Je suis un peu moins fantôme, et c'est avec plus de patience que j'attends la mort pour vivre.

POST-FACE.

Lecteur, ma tâche n'est point achevée : il me reste à obtenir grâce de vous. Plus d'une fois, dans le cours de cet ouvrage, j'ai scandalisé votre raison, votre goût; je vous ai blessé dans les habitudes de vos pensées, dans les secrets de votre amour propre, dans les opinions qui vous sont chères. Une seule idée me console : c'est que je n'ai point scandalisé votre cœur. A travers les extravagances que je vous ai présentées, vous n'avez rien trouvé qui vous autorise à me mésestimer, qui vous porte à me haïr. « Ils ont tout dit de moi, répé» tait souvent Mirabeau, excepté que je » suis une bête. » Vous direz tout de moi, excepté que je suis un méchant homme et un mauvais Français. — Pourquoi, me demanderez-vous, accumuler dans un livre tant de bizarreries, tant de choses incohérentes?

— Je vous dois cette explication. Pour y arriver, permettez-moi de me servir d'une figure dont il vous sera plus facile de contester la justesse que la nouveauté. Je compare l'homme, dans les trois âges de la vie, au corps humain dans les trois positions qu'il est susceptible de prendre : nous sommes *debout* dans la jeunesse, *assis* dans l'âge mûr, et *couchés* dans la vieillesse. Pendant que j'ai été *debout*, j'ai eu comme un autre envie de courir; avec cette particularité, cependant, que c'est sans bouger de ma place que j'ai fait mes plus grandes caravanes. Le tems que cet autre a employé à parcourir les quatre coins du globe, je l'ai dépensé à faire des excursions dans les régions de la pensée. Tandis qu'une impulsion irrésistible emportait la moitié des Français de Calais à Vienne, de Vienne à Lisbonne, de Lisbonne à Moscou, une ardeur à peu près pareille m'emportait dans la sphère de l'intelligence.... et au-delà. Etaient-ils moins fous que moi? Etais-je plus sage qu'eux? Tout ce que je sais, c'est que les uns et les autres nous n'avons poursuivi que de belles chimères, et qu'en galopant, eux par le

monde physique, moi par le monde moral, nous sommes arrivés au même résultat : à la vieille raison. Quoi qu'il en soit, mes voyages n'ont pas été si vains que je n'aie rencontré parci-parlà quelques idées que je n'avais vues nulle part. Comme j'allais vîte, je n'ai pas eu le tems de les bien examiner, de chercher leur nature, leur espèce. Je ne voyais (qu'on me passe cette expression) que la queue d'une idée, la tête d'une autre ; j'en apercevais même qui n'avaient ni queue ni tête ; et ces membres incohérens, dont l'obscurité me dérobait le corps, restaient présens à ma vue, obsédaient mon cerveau, et fatiguaient mon esprit de leur fantasmagorie continuelle. Telle était ma situation quand j'ai pensé à *m'asseoir*. Je n'ai trouvé qu'un moyen pour débarrasser ma tête de tout le fatras d'abstractions qui l'obstruaient : c'était de les jeter dans un livre. De là toutes ces rêveries métaphysiques dont vous avez sans doute blâmé la hardiesse tranchante et la sophistique nouveauté ; de là ces opinions littéraires que vous appellerez *romantiques*, et ces systèmes de *politique transcendantale* que vous nom-

merez *inapplicables*. Je m'en suis donné *à cœur joie;* car c'était pour la dernière fois que je m'émancipais ; et je ne prévoyais pas avoir jamais une si belle occasion de divaguer. Libre désormais de tous les songes de ma jeunesse , je me sens l'imagination plus raisonnable et le jugement plus sain. — Mais vous allez crier que je me suis guéri à votre préjudice... — Paix ! Messieurs , ma guérison ne vous est pas aussi étrangère que vous le pensez. Comme je me suis voué à vous , et qu'un impérieux instinct me pousse à écrire , il est probable que vous ne pourrez , quelque soin que vous preniez pour cela , vous garer de tout ce qui sortira de ma plume ; je trouverai bien le moyen, soit à l'aide d'un titre piquant , soit en vous offrant des volumes de deux pages , comme M. Auguste Hus, de vous forcer à me lire de tems à autre. Vous avez donc votre petit intérêt à ce que les ouvrages que je vous composerai soient le moins ennuyeux possible. Or , vous n'avez plus à craindre de rencontrer dans mes écrits à venir toutes les folies qui vous ont scandalisés dans celui-ci. Par la raison qu'elles sont là, je ne serai pas tenté de les

mettre ailleurs, à moins que je ne me répète, comme MM. Fievée et Benjamin Constant. Je ne vous entretiendrai donc plus que de choses positives et qui seront à votre usage. —L'homme qui avait ce livre à écrire et celui qui l'a écrit sont deux personnages différens. Convenez-en : vous auriez, comme le docteur Anselm, mis le premier à Charenton ; le second vous dira ce que j'ai dit à mon père : « *Ma santé vous donne des alarmes ;* » *j'ai fait de sérieuses réflexions : je crois que* » *je me porterai mieux à l'avenir.* »

FIN.

NOTES.

Ire. — *Page* 103.

Des malberges et des champs de mai à nos assemblées délibérantes, il n'y a certainement pas les dix siècles de distance que nous avons parcourus......

C'est une des remarques qui m'aient le plus frappé dans l'histoire, que l'analogie qui existe entre la constitution des premiers Français et celle qui nous régit aujourd'hui. Pour faire mieux comprendre cette analogie, je crois devoir entrer ici dans quelques détails que j'ai puisés dans nos meilleurs historiens.

Il faut remarquer que le peuple français était jadis composé des Gaulois et des Francs. Les Gaulois, traités en vaincus, étaient tributaires et soumis; la plupart étaient esclaves. Le petit nombre des familles nobles sortaient de ces patriciens qui avaient été élevés par les empereurs à la dignité de sénateurs romains. Grégoire de Tours, en parlant des nobles de son tems, leur donne toujours le titre de sénateurs. *Homo nobilissimus de primus Galliarum senatoribus.* Ni les uns ni les autres n'étaient immiscés dans les affaires du

gouvernement ; en quittant le joug des Romains pour passer sous celui des Francs, ils n'avaient fait que changer de maîtres.

On comptait parmi les Francs plusieurs conditions : les hommes nobles, et les Francs proprement dits. Ils étaient tous guerriers, et ne payaient point d'impôts.

Les titres, parmi eux, n'étaient point héréditaires; ceux de ducs, de comtes, etc., n'étaient que des noms d'offices et de commissions qui ne passaient pas dans les familles.

L'origine de ces dignités ne semble même pas venir des Francs, ainsi qu'on le voit par leurs noms empruntés du latin : *dux*, qui commande; *comes*, qui accompagne ; parce que les ducs, envoyés dans les provinces comme gouverneurs, étaient ordinairement accompagnés par douze comtes. D'ailleurs, les ducs ne commencent à paraître, dans Grégoire de Tours, que sous le règne de Clotaire Ier, fils de Clovis. On voit, dans le même auteur, que ces charges n'étaient point inamovibles. Il parle d'un certain Enodius qui, dit-il, *avait été duc.*

Les assemblées du champ de mars étaient une institution germanique ; on les appelait *maal*, c'est-à-dire *conférence.* Il paraît qu'outre ces réunions générales, il y en avait d'autres où se discutaient des points de législation propres à de certains pays en particulier : plusieurs des ordonnances dont se compose la loi salique sont désignées par les noms des

malberges où ces ordonnances furent rendues. Ce mot de malberge est, sans aucun doute, un composé de *maal* et du mot *berg* qui, dans les langues du Nord, signifie montagne; ce qui donnerait lieu de croire que ces assemblées se tenaient sur des montagnes.

Sous la première race de nos rois, les assemblées générales se composaient des seigneurs, des évêques et des *anciens.* Ces anciens étaient probablement choisis parmi les Francs qui n'étaient point nobles. Il en est fait mention dans Grégoire de Tours, au sujet d'une assemblée convoquée par le roi Gontran pour faire le procès au duc qui avait laissé périr son armée.

Ce mot est encore employé par le continuateur de Frédégaire, en parlant des états de Bourgogne, convoqués par la reine Nantilde, mère de Clovis II, pour l'élection d'un maire du palais.

Les Francs seuls venaient aux assemblées du champ de mars. Ils y étaient tous armés, parce qu'ils étaient tous guerriers. Les historiens parlent assez diversement sur les objets qu'on y discutait.

Si l'on en croit le père Daniel, Clovis et ses successeurs faisaient la paix, la guerre, les ligues et autres traités comme ils le jugeaient convenable. Ils nommaient aux places et aux dignités, assemblaient les armées, les mettaieut en campagne sans consulter personne.

M. de Voltaire partage cette opinion dans son *Histoire des Parlemens.* Cependant Boulainvilliers a

dit, et M. Anquetil a répété qu'ils pouvaient faire la paix, mais jamais la guerre, sans l'assentiment de la nation. Mais ni l'un ni l'autre de ces auteurs ne s'est appuyé d'aucune autorité. Tacite s'exprime d'une manière encore plus opposée aux sentimens du père Daniel: Chez les Germains, dit-il, *regibus non est infinita potestas: de minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes.*

Cependant, comme il n'est question dans Tacite que des Germains, on peut croire que ces peuples, en passant dans les Gaules, avaient changé quelque chose de leurs mœurs.

Quoi qu'il en soit de ces opinions diverses, il n'est pas permis de douter que les autres points de gouvernement ne fussent soumis aux discussions des assemblées générales; la loi salique en est une preuve incontestable.

Pharamond et Clovis composèrent ce code avec l'aide des états. Pithon et Lindenbrock ont ajouté à cette loi plusieurs édits, datés, les uns d'Attigny, maison de Childebert Ier sur l'Aisne, d'autres de Cologne, d'autres de Maëstricht, tous rendus par ce prince à la suite des assemblées de la nation.

On peut conclure, de ces monumens historiques, que le roi proposait les lois, et qu'après qu'elles avaient été discutées en assemblée générale il les sanctionnait par un édit; c'est la formule qui s'observait pour les canons des conciles.

Il nous reste une lettre des évêques du concile

d'Orléans, en 511, à Clovis, qui finit ainsi : « Afin que, si vous les jugez dignes de votre approbation, vous la leur donniez, et que les décisions de tant de saints évêques soient rendues plus efficaces par les ordres d'un si grand roi. »

Clovis II confirma, par un édit du 18 mars 615, les canons du concile de Paris, mais avec des modifications importantes. (*Concil. Gal.*, t. Ier.)

Cet usage de régler la législation en assemblée générale s'est maintenu sans aucune interruption. « Dans le septième siècle, dit l'abbé Millot, les parlemens ambulatoires, appelés *placita* (plaids), devinrent fréquens; on y délibérait en commun sur les affaires publiques. On proposait ensuite au roi les avis, on lui faisait les demandes que l'on jugeait convenables, et il décidait en souverain. »

Charlemagne fit ses capitulaires avec l'aide des états, à Aix-la-Chapelle. Un capitulaire de 801 porte : *Cum omnium consensu;* on lit dans les capitulaires de Charles-le-Chauve : *Lex populi consensu fit et constitutione regis.*

« On y faisait, dit Velly, le procès des grands criminels; on y réformait les abus du gouvernement; on y réglait les finances; le roi y recevait les dons de sa noblesse, etc. »

Plus d'une fois les différents de la famille royale furent appointés dans ces assemblées : Galsuinde, épouse de Chilpéric, roi de Soissons, se plaignit aux états des infidélités de son mari; la nation obli-

gea le roi de jurer qu'il serait fidèle à sa femme. On trouve cette même intervention des états dans les querelles des Frédégonde et des Brunehaud.

Suivant Boulainvilliers, le roi présidait ces assemblées sur un trône qui n'avait ni bras ni dossier, pour indiquer qu'il devait se soutenir de lui-même; il était accompagné du référendaire, qui avait sous lui ses chanceliers, ainsi nommés des *chancels* ou barreaux dans lesquels ils travaillaient. Le maire du palais, dont il est fait mention pour la première fois en 561, (1) proposait les lois au nom du souverain.

J'ai donc cru pouvoir conclure de ces faits :

1°. Que les rois avaient, comme aujourd'hui, le droit de régler la paix, la guerre, les alliances, sans consulter la nation; qu'ils nommaient aux places et aux dignités; qu'ils disposaient de l'armée; qu'ils exerçaient la justice, en un mot, qu'ils étaient chargés du pouvoir exécutif;

2°. Qu'alors, comme aujourd'hui, ces assemblées étaient annuelles; qu'elles s'occupaient des lois sur la répression des crimes, sur les finances, les abus du gouvernement, et qu'elles jugeaient les grands criminels;

3°. Que le roi ou son ministre proposait les lois; que ces lois étaient discutées par l'assemblée, mais qu'elles n'avaient force d'exécution que par un édit du souverain.

(1) *Voyez* l'Art de vérifier les dates, *page* 95.

Quant à la manière dont se composaient ces assemblées, ils ne faut pas perdre de vue qu'elles ont toujours représenté la nation, qu'ainsi, dans un tems où le peuple vainqueur traitait les vaincus en esclaves, elles étaient composées de nobles et de guerriers, parce qu'alors la nation était noble et guerrière; que, plus tard, le clergé y fut admis parce que, par ses lumières, par ses biens, il formait un corps dans l'État; qu'enfin on y fit entrer les députés des communes, quand ces communes eurent pu s'affranchir de la servitude que la conquête avait imposée sur elles.

II. — *Page* 130.

Il y avait au 13e siècle, entre Damas et Antioche, un homme étonnant, de la famille des Arsacides; il se nommait Ehissessin.......

J'ai puisé une partie de ces détails dans un petit livre rempli de faits curieux et intéressans sur les révolutions et les révolutionnaires, et qui a paru en l'an V, sous le titre de : *Tombeau de Jacques Molai*, etc., etc. (Paris, Desenne.)

L'auteur, M. Cadet-Gassicourt, à une époque où il fallait quelque courage pour attaquer les maximes et les hommes de la révolution, s'est montré le plus dangereux adversaire des jacobins, en dévoilant les ressorts de leur politique et les manœuvres secrètes de ce parti. Il est difficile, quand on a lu son livre, de ne pas confondre dans une haine égale les illuminés et les jacobins, que l'auteur nous peint poursuivant le même but et obéissant aux mêmes chefs. « Tous deux, dit-il (le jacobin et *l'initié*), prêchent » la loi agraire; tous deux fomentent l'anarchie; » tous deux frappent les rois; tous deux s'emparent » du pouvoir; tous deux démoralisent le peuple; » tous deux s'enrichissent aux dépens de l'Etat; » tous deux sont fanatiques, etc. » Mais ce n'est pas seulement sur des rapprochemens que l'auteur établit cette identité, il prouve, par des faits incontestables, que les meneurs de la révolution étaient chefs

des initiés. Voilà un passage de son ouvrage, que je cite avec plaisir comme une des pièces d'accusation les plus éloquentes qu'on ait écrites contre les éternels ennemis de l'ordre et du bonheur des peuples.

« Pendant deux ans, dit-il, les adeptes tinrent » chapitre dans le palais du grand-maître, ensuite » dans le village de Passy. C'est là que Sillery, Ja- » cob Frey, Dumouriez, d'Aiguillon, Clootz, Le- » pelletier, Mer...., l'abbé Sieyes, les Lameth, Mi- » rabeau, D.....-C....é, Roberspierre, préparaient » les plans qu'ils livraient aux conjurés du second » ordre, chargés de les traduire (dit M. Cadet-Gas- » sicourt) en langue *philosophico-révolutionnaire.*

» L'or de Philippe n'est point épargné; d'abord » les parlemens sont divisés, on parvient ensuite à » les détruire. Pour mettre le peuple en action, » d'O...... accapare les blés et les exporte dans les » îles de Gersey et Guernesey, tandis que ses cory- » phées accusaient le Gouvernement d'organiser la » famine. Leurs agens parcourent les campagnes, » massacrent les nobles, les riches, les prêtres; in- » cendient les châteaux, et ravagent les moissons. » Les propagandistes séduisent les troupes, et se » répandent dans l'étranger; ils y préparent l'assas- » sinat de Gustave, les mouvemens de Berlin, le » déchirement de la Pologne, les dissensions de la » Hollande, l'insurrection des Liégeois, et le soulè- » vement des Pays-Bas, etc. »

L'année qui s'achève a vu en France des événe-

mens d'une nature pareille, et qui pourraient donner lieu à bien des réflexions. Voilà, au reste, un article extrait des journaux suisses, et que toutes les feuilles du Nord ont répété. J'abandonne au lecteur les conclusions qu'on en peut tirer :

« C'est par les Pays-Bas que nous avons reçu en premier lieu la nouvelle que le comité de Bonaparte qui, comme on le savait bien, avait partout ses agens secrets, et qui avait rédigé et mis en circulation *le Manuscrit de Sainte-Hélène*, cessait de distribuer des honoraires, et suspendait tout-à-coup ses paiemens. Cette nouvelle nous a été confirmée depuis par la voie de Lyon et de Strasbourg, ainsi que par des recherches faites avec beaucoup de soin à cet égard. Les appointemens que l'on payait secrètement aux nombreux agens de ce comité, répandus dans la capitale et les départemens, étaient si considérables qu'un sous-lieutenant avait par mois cinquante écus, et était en outre indemnisé de ses frais de voyage.

» Il n'y a plus de doute maintenant qu'une grande partie des fonds considérables qui étaient à la disposition dudit comité n'aient été employés à porter le prix des grains à un taux si élevé, et à produire ainsi en France une disette factice pour exciter contre le gouvernement une insurrection générale que l'on avait en vue, et dont tous les fils étaient déjà ourdis.

» On a pu regarder long-tems comme énigmatiques les sources d'où le comité révolutionnaire

tirait les fonds qu'il répandait d'une main si libérale, et les causes qui lui avaient fait changer tout-à-coup ses projets et ses plans. On a maintenant des éclaircissemens assez positifs sur ces objets. On ne pouvait guère attribuer la stagnation des paiemens à un manque de fonds ; car, jusque-là, ils avaient toujours été abondans, et l'on savait que, quelles que fussent les dépenses, on gagnait en proportion par les spéculations usuraires sur les grains. Les achats à Odessa avaient seuls procuré un profit de vingt-quatre millions de francs, et l'on avait gagné peut-être autant sur la farine d'Amérique.

» Tous ces phénomènes s'expliquent par les circonstances suivantes : les riches bonapartistes qui ont émigré en Amérique avaient encore en France des sources secrètes de revenu, et c'étaient celles dont le comité révolutionnaire avait la libre disposition. En conséquence, toutes les recherches du gouvernement pour découvrir s'il ne venait pas des fonds d'Amérique étaient inutiles, puisque ce n'était pas de là qu'ils arrivaient.

» Maintenant, ces mêmes bonapartistes ont donné à leurs projets une autre direction. Ils veulent établir une colonie aux Etats-Unis d'Amérique, dans la fertile Louisiane, pays bien connu des Français, et ils veulent y faire passer tout ce qui tient à leur parti. Les sommes qui ont été employées jusqu'à présent en France, pour un but révolutionnaire, doivent actuellement servir à faire prospérer rapidement cette

colonie. C'est là ce qui explique pourquoi depuis peu on a fait de France des remises si considérables sur les maisons de banque d'Amérique. On y a envoyé aussi dernièrement, par les ports des Pays-Bas, des tonnes de doublons et de piastres d'Espagne. »

Je n'ajouterai qu'une seule observation à ces détails : c'est que tous les mouvemens séditieux qui ont eu lieu sur différens points de la France semblent avoir été combinés pour éclater le même jour. Le hasard a-t-il produit cette singularité ?

Le Tombeau de Jacques Molai est à mes yeux le meilleur ouvrage qu'on ait écrit sur les conjurations secrètes; c'est du moins celui qui donne le plus à penser. M. Cadet-Gassicourt a mis bien loin de lui tous ceux qui ont traité le même sujet avant ou depuis la publication de son livre. Il serait à désirer qu'il nous donnât une nouvelle édition de son ouvrage, et qu'il y ajoutât un chapitre dans lequel il dévoilerait tout ce qu'ont fait les mêmes hommes depuis l'an V, sous les noms de *libéraux*, d'*indépendans*, etc., etc. Personne plus que M. Cadet-Gassicourt ne serait en état de compléter un ouvrage qu'il a commencé avec tant de talens et de succès.

III. — *Page* 185.

Je crois que l'ancien monde a été long-tems habité par un grand peuple qui avait les mêmes lois, la même civilisation, la même langue.

« La marche des premiers hommes dont notre histoire se souvient, les Ombriens *Gaulois* repeuplant l'Italie, les Pélages *Gaulois* s'établissant dans les contrées de la Grèce sortant des eaux, ces *Celtes* Gomérites arrivant dans l'Asie. Borée, fils d'un roi *celte*, dominant sur les Thraces qui peuplèrent l'Asie mineure. Cignus, roi des Liguriens, peuple *gaulois*, ami de Phaëton, sur les rives de l'Eridan, pays des Venètes Gaulois; les conquêtes des *Celto-Scythes*, l'Espagne entière peuplée de *Celtes*, toutes les hauteurs de la Thrace peuplée de Geltes ou de Celtes, etc.; tout démontre à l'homme impartial qu'à cette époque même si reculée, où des fables tiennent lieu d'histoire, les Celtes, les Gaulois versaient partout leurs colonies. »

Voyage au Finistère.

IV. — *Page* 185.

L'existence de ce peuple primitif et indigène nous est attestée par la similitude incontestable des monumens dont nous trouvons des vestiges sur les points les plus éloignés du vieux continent.

Carnac, en Bretagne, est un des plus grands théâtres de ces monumens; il en existe une prodigieuse quantité dans ce canton, alignés avec symétrie; ils ne sont éloignés que d'environ trois toises. Ce lieu, suivant la tradition bretonne, dans les tems les plus reculés, appartenait à des druides; il est entre l'île des Samnites et l'île de Sein, consacré par les oracles des prêtresses gauloises.

Carnac leur doit son nom : de *carn*, amas de pierre, et d'*ac*, ville.

Ces monumens sont multipliés en Angleterre et dans ses dépendances; ceux de la plaine de Salisbury sont les plus célèbres, ils ont jusqu'à vingt-trois pieds de hauteur.

On en voit dans l'île d'Anglesey, dans les Hébrides, dans l'île de Boreray, près de Saint-Kilda.

On les connaît, dans ces contrées, sous les noms de Stone-Hengé, de Cromlehs; le docteur Stukeley prétend que leur vrai nom est Ambrès : de la ville d'Ambresbury, près de laquelle il en existe.

Les Anglais supposent ces monumens fondés par art magique; ils en prêtent la construction à l'en-

chanteur Merlin; M. Sammes, aux Phéniciens; Jnigo-Jones, aux Romains; ce célèbre architecte y voyait un ordre toscan. Le docteur Charleton, médecin de Charles II, les croit fondés par les Danois.

Le docteur Stukeley pense que quelques prêtres égyptiens, persécutés par Cambise, se sont sans doute réfugiés dans la Bretagne, et qu'ils ont dû dresser ces pierres.

D'autres assurent qu'elles l'ont été par les Phéniciens.

Des antiquaires de ce pays ont cru que les Druides avaient l'art de composer ces pierres elles-mêmes, en les formant d'un gros sable de mer lié par un ciment dont nous avons perdu l'excellente composition ; ils se fondent sur l'impossibilité de transporter ces masses énormes dont les analogues ne se trouvent pas dans les environs de Salisbury.

On connaît la pierre levée des environs de Poitiers.

A Locmariaker, où l'on suppose qu'était placée l'ancienne ville de Vannes; sur les routes de Lorient à Hennebond, de Quimperlé à Pontscorf, de Pont-l'Abbé à Penmark; dans la commune de Moëlan, dans celle de Clohar; j'ai vu de ces monumens druidiques. On en trouve à Belle-Isle; sous un étang, aux îles des Glenans.

On en rencontre dans la Hollande, dans la Scandinavie. Kircher en dessina un qu'on voit dans le Japon.

La Genèse parle de ces pierres élevées comme monumens sous les noms de Galhed et de Galgal.

Les Turcs prètendent posséder le tombeau de Mina, mère de Mahomet. « Ce sépulcre est formé de trois grandes pierres, dont deux sont debout, l'autre par-dessus ; elles ont treize palmes de large, et vingt-six de hauteur. »

Silvestre Girard en place sur la montagne de Cyllarus, dans l'Irlande.

Le Periple du Pont-Euxin rapporte qu'il s'en trouve à Trapezunte, couvertes d'inscriptions barbares. Saxo Grammaticus en indique au sommet des montagnes du Danemarck.

Selon Strabon, le prétendu temple d'Hercule, à l'extrémité de l'Espagne, n'était qu'une réunion de pierres druidiques.

Montfaucon dit qu'elles sont communes dans la Frise, dans la Westphalie, et dans tous les pays du Nord; celles d'Hummeling, dans l'évêché de Munster, peuvent mettre cent moutons à l'abri de la pluie : assure ce célèbre antiquaire.

Près du temple de l'ancienne Cérès, chez les Phénéates, était un de ces monumens, nommé Pétroma, sous lequel on conservait les rits et détails concernant les grands mystères.

Les anciens marins disent avoir vu, au large, entre le Guilvinec et Penmark, des pierres druidiques, à quinze ou vingt pieds de profondeur sous l'eau,

tellement vénérées qu'on disait la messe dans un bateau au-dessus d'elles, une fois chaque année.

Quand les hommes, errans sur les différens points de la terre, eurent perdu le sens des emblêmes anciens, les traces de respect restées pour eux dans leur esprit divinisèrent ces pierres. On leur offrait des sacrifices, on les couvrit de couronnes de fleurs, on versa sur elles de l'huile, des parfums; on adora le dieu Thermes; Jupiter-Cappotas; de là, le Sala-Gramma des brames, la pierre Salanite, les Betyles; de là, le jurement des Romains sur Jupiter pierre, la pierre de l'Aréopage, l'Alquibile ou l'Algible des Arabes, le Gebul des Hébreux, les *Ermaioi*, les *Tetragônos* des vieux Grecs, les colonnes des Machabées, la pierre de la porte Capène, qui produisait des pluies aussi fécondes, à Rome, que celles de la châsse de Sainte-Geneviève à Paris. »

Voyage au Finistère.

V. — *Page* 188.

Nous n'admirons pas assez les Gaulois....... Ils avaient plus de sagesse, plus d'idées de société, plus de lumières peut-être que la Grèce et l'Italie ensemble.

Non-seulement ils se recommandent à l'attention des races futures par l'antiquité la plus reculée, ces peuples se montrent bien supérieurs aux Grecs et aux Latins par leurs connaissances dans les sciences exactes, par leur sagesse, et sur-tout par l'élévation de leurs idées, qui les portaient à la contemplation et au sentiment d'une autre vie dans un monde plus pur que la terre. Leur religion ne consistait pas, comme le paganisme, à personnifier des abstractions pour en faire l'objet d'un culte déraisonnable et grossier; c'était une religion de philosophes, comme celle des Perses des premiers tems. (1)

Aristote, Sosion, et d'autres auteurs avant eux, parlent des druides comme de gens très-éclairés dans les matières de religion, et consommés dans la spéculation. (2)

« Les druides, dit Amien Marcellin, ayant le génie plus élevé que les autres, se sont éclairés par la pénétration des choses cachées et des plus hautes vé-

(1) Saint-Clément d'Alexandrie. Saint-Cyrille contre Jullien, liv. III.

(2) L'abbé Bannier, liv. VI, chap. 3.

rités, et dédaignant les choses humaines; ils ont prononcé que les ames sont immortelles. (1) »

Pomponius Méla s'explique à peu près de même sur ces sages; après avoir dit qu'ils choisissaient avec grand soin leurs élèves parmi les enfans de la première noblesse; qu'ils travaillaient assidûment à leur instruction pendant vingt ans dans leurs colléges inaccessibles, bâtis au milieu des bois, et entourés de murailles; il ajoute : « Ces philosophes n'ont laissé transpirer dans le vulgaire qu'un seul de leurs dogmes, afin de mieux exciter la valeur guerrière dans la nation, celui de l'immortalité de l'ame et d'une autre vie parmi les dieux mânes. (2) »

C'est sur ce dogme que Lucain leur adressait ces beaux vers, dont j'ai cité le texte dans le chapitre II :

« Suivant ce que vous enseignez, les ombres ne descendent point dans les demeures silencieuses de l'Erèbe, ni dans les sombres abîmes de l'empire de Pluton ; le même esprit anime leurs corps dans un autre univers; et, si vos cantiques annoncent la vérité, la mort n'est qu'un passage à une vie éternelle. »

Diogène Laërce dit que c'est chez eux que Pythagore puisa les idées de cette philosophie con-

(1) *Druidæ ingeniis celsiores ; quæstionibus occultarum rerum, altarumque erecti sunt ; et despectantes humana pronuntiarunt animas esse immortales.* Am. Marcellin ; liv. XIII.

(2) Pom. Mel., liv. III, chap. 2.

templative qui fut en honneur dans toute la Grèce, et que les âges suivans ont si justement admirée.

Mais les druides ne s'élevèrent pas seulement au-dessus de leurs contemporains par la philosophie et la métaphysique : ils cultivaient les hautes sciences, l'astronomie, la chimie, l'histoire naturelle, à une époque où les autres peuples en avaient à peine des notions confuses, et ces sages appliquaient le résultat de leurs travaux aux arts usuels et à l'industrie de leurs concitoyens.

On voit, dans Pline, qu'ils excellaient dans la métallurgie, le vernissage, et qu'ils avaient inventé divers procédés utiles à la charrue et à la fertilisation des terres. (1)

Cicéron nous dit avoir connu le druide Divitiacus, d'Autun, qui lui paraissait extrêmement instruit en physiologie. (2)

Jules-César, qui porta dans ces heureuses contrées la dévastation et l'esclavage, et qui ne parvint à les asservir qu'en opposant la barbarie romaine au courage et au désespoir de leurs habitans ; Jules-César nous apprend que les druides enseignaient à leurs disciples la force et la puissance de leurs dieux im-

(1) Pline, liv. XVIII, chap. 17 ; et liv. XVII, chap. 6.

(2) *Ex quibus ipse Divitiacum æduum cognovi, qui et natura rationem quam physiologiam græci appellant, notam esse sib profitebatur.* Cicer. de divinatione.

mortels, les mouvemens des astres, la grandeur du monde et celle de la terre. (1)

Pomponius Méla tient le même langage, (2) et Pline parle de leur cycle de trente ans. (3)

Ainsi, tandis que des colonies égyptiennes débarquées sur les côtes de l'Ionie multipliaient les essais d'une civilisation qui devait bientôt franchir ses bornes et amener la dissolution des mœurs et la corruption des ames, les peuples de l'Armorique et de l'Aquitaine en avaient découvert et fixé les limites, d'après les limites du bonheur humain. Ainsi, tandis que les Achille et les Thésée obtenaient des autels pour avoir ensanglanté la terre, et que les premiers rayons de cette fausse gloire qui devait égarer l'univers brillaient déjà sur l'orient; les druides cachaient avec soin, au fond de leurs couvens entourés de forêts épaisses, ce flambeau des connaissances humaines, dont ils ne laissaient échapper sur le vulgaire que ce qui pouvait être utile à son bien-être.

Ainsi, tandis que le paganisme plaçait les dieux sur la terre pour les mettre à la portée des hommes, nos philosophes gaulois élevaient leurs idées dans le ciel pour atteindre à la pureté des dieux.

(1) *Multa de deorum immortalium vi, ac potestate, multa de sideribus atque eorum motu, de mundi ac terrarum magnitudine disputant, ac juventæ suæ tradunt.* Comment.

(2) *Terræ mundique magnitudinem et formas motusque cœli ad siderum scire se providentur.* Pomp. Mela, liv. III.

(3) Lib. VI.

Ainsi, tandis que Romulus enfermait dans sa nouvelle ville une horde de brigands qui devait asservir et dévaster le monde, des sages formaient chez nous les peuples à la morale, les entretenaient de la puissance des immortels, des récompenses et des châtimens d'une autre vie.

Ainsi, tandis que l'extravagance et l'injustice volaient d'un pôle à l'autre avec l'aigle du Capitole, la sagesse et la justice, habitant les forêts des Gaules, étendaient sur ces provinces tous les bienfaits de l'abondance et de la paix.

VI. *Page* 193.

Alors naquit le parlement.........

L'existence du parlement, comme contre-poids de l'autorité souveraine, est un des phénomènes politiques les plus extraordinaires, et fournit un puissant argument à ceux qui croient les formes constitutives des sociétés indépendantes des spéculations humaines. Ce qui peut empêcher de saisir avec beaucoup de netteté tout ce qui tient à ce point si important de notre histoire, c'est l'usage qu'ont suivi nos historiens de confondre, dans la même désignation du mot *parlement*, et les états-généraux actuels connus sous le nom de *champ de mars* et de *champ de mai*, et ceux que les rois convoquèrent depuis extraordinairement pour régler les grands intérêts de la monarchie, et les *plaids* ou cours royales de justice, que les souverains présidaient en personne. Ce sont ces derniers qui ont donné naissance aux parlemens, tels que nous les avons vus constitués avant la révolution; c'est d'eux seuls que j'ai à parler dans cette note.

Ces cours de justice commencent à être mentionnées dans l'histoire vers la fin du seizième siècle; on les nommait *ambulatoires*, parce qu'elles suivaient le roi partout où l'appelaient les affaires de son gouvernement. C'étaient des espèces de conseils dont il s'entourait pour l'administration de la justice. Chaque

duc, chaque baron haut-justicier avait près de sa personne un conseil semblable.

Philippe-le-Bel rendit, par une ordonnance de 1302, son parlement sédentaire à Paris, et ce corps commença dès-lors à devenir indépendant du roi, qui se dispensait d'y assister, quand il avait d'autres soins à remplir. Ce prince créa, à l'instar du parlement de Paris, plusieurs autres cours souveraines : une à Toulouse, une autre à Troyes; dont les assises s'appelaient les *grands jours de Troyes*. Il rendit également sédentaire à Rouen l'ancien tribunal des ducs de Normandie, nommé *l'échiquier*. Ces tribunaux jugeaient en dernier ressort, dans leurs districts respectifs, toutes sortes de causes qui venaient autrefois des points les plus reculés du royaume à la cour royale. Le bien qui résulta de cette institution nouvelle décida les souverains successeurs de Philippe-le-Bel à multiplier les parlemens jusqu'au nombre où ils se trouvaient portés dans le dernier siècle.

En fixant ainsi le parlement, Philippe-le-Bel ne le rendit point perpétuel. Il paraît que chaque session ne durait ordinairement que deux mois; le roi renommait chaque fois tous les membres (rarement il désignait les mêmes), excepté les pairs séculiers ou ecclésiastiques, qui entraient de droit et à vie dans ce corps.

Originairement, les membres laïques étaient pris dans la seule noblesse et parmi les chevaliers, parce que le tiers-état n'avait encore aucune existence po-

litique ; les membres ecclésiastiques étaient pris parmi les prieurs, les chantres, les doyens de chapitres, etc.

Cependant le code Justinien, trouvé en Italie, et qui avait commencé à s'accréditer sous saint Louis, rendit les procédures plus difficiles, et exigea des juges une étude de la jurisprudence à laquelle les nobles, exclusivement occupés de la guerre, ne pouvaient se livrer. L'ignorance des chevaliers força les rois de leur donner des conseillers roturiers, lesquels, dit Saint-Simon dans ses Mémoires, se tinrent d'abord cachés entre les jambes des nobles juges, d'où ils soufflaient à ces derniers les opinions et les sentences. Peu-à-peu les chevaliers cessèrent d'assister aux séances, et les *souffleurs* montèrent sur le siége.

La bourgeoisie se trouva donc, par la seule force des choses, en possession de la haute magistrature. Mais cette conquête n'avait aucune importance politique, parce que les parlemens n'étaient réellement que des tribunaux suprêmes où l'on appelait des arrêts des bailliages et des sénéchaussées. (1) Tant que le régime féodal fut en pleine vigueur, la puissance

(1) *Le palais* qui porte aujourd'hui ce nom, et qui avait été bâti par les soins d'Enguerrand de Marigny, surintendant des finances, fut cédé au parlement par Philippe-le-Bel, et ce prince établit sa demeure au Louvre. Mais ce ne fut que sous son successeur que le parlement tint ses séances dans *le palais*, parce qu'il n'était pas encore achevé. Il a été depuis augmenté par Henri IV, et depuis encore par Louis XIII, après l'incendie de la salle des procureurs.

des rois avait un frein suffisant dans la résistance des seigneurs hauts-justiciers, qui n'admettaient, dans leurs domaines, les édits du souverain qu'avec les modifications qu'ils jugeaient à propos de leur faire subir. Ce frein s'affaiblit de plus en plus par la réunion à la couronne de presque tous ces fiefs et apanages. D'un autre côté, les états-généraux, qui d'abord s'assemblaient tous les ans, ne furent plus convoqués que de loin en loin; (1) en sorte que la puissance souveraine devenait, pour ainsi dire, sans limites, quand le parlement se trouva, on ne sait comment, investi du droit d'en régler l'action.

Un conseiller au parlement, nommé Jean Montluc, s'avisa, pour son usage particulier, de tenir un registre des édits et faits mémorables dont il avait eu connaissance. On fit plusieurs copies de ce registre. Les rois qui avaient perdu leur chartrier prirent peu-à-peu la coutume d'envoyer leurs édits aux greffes des parlemens, pour compléter la collection de Jean Montluc; et voilà que, par la seule autorité du tems et de l'usage, aucun édit ne peut avoir force d'exécution s'il n'a été enregistré par le parlement, et

(1) Saint Louis les convoqua, en 1240, contre Hugues, comte de la Marche; en 1255, pour la réformation de l'état; en 1269, pour la croisade contre les Sarrasins. Philippe-le-Bel, en 1301, contre Boniface VIII; Louis-le-Hutin, en 1315, pour les tailles. En 1316, ils s'assemblèrent pour le couronnement de Philippe-le-Long; et en 1327, pour celui de Philippe de Valois, etc.

que ce corps s'empare du droit de discuter les décrets du souverain, de les adopter et de les annuler, selon qu'il le juge convenable; voilà, en un mot, qu'un pouvoir politique, dont jusque là on n'avait pas soupçonné l'existence, s'élève aussi haut que le trône, et fait fléchir la volonté du prince devant l'immobilité des lois.

On ne peut savoir quel fut le premier enregistrement, parce que les premiers registres furent brûlés dans l'incendie du palais, en 1618. La première remontrance fut faite au sujet de la pragmatique-sanction, sous Louis XI, en faveur des priviléges de l'église gallicane.

VII. — *Page* 215.

Les gouvernemens se montrent-ils bien conséquens en ordonnant aux citoyens de mépriser et de haïr les maximes qu'ils ont livrées à leur amour et à leur imitation, à un âge où les impressions qu'on reçoit se gravent en caractères ineffaçables.

Il est surprenant que les peuples anciens, qui conquirent si rapidement tout le domaine de l'intelligence humaine, et qui atteignirent si vîte aux limites du monde terrestre, aient été si lents et si malheureux dans le développement de leur raison. Les ouvrages de leurs poètes, de leurs historiens, de leurs philosophes, fourmillent d'absurdités grossières qui feraient rire de pitié le plus ignorant de nos écoliers. C'est ainsi que le même Hésiode, qui commence un de ses poëmes par cette image si hardie, si fraîche, si poétique : « Muses, qui couronnez de vos danses le sommet du mont Parnasse, etc. » ; c'est ainsi, disons-nous, que le même auteur vous recommande dans un autre passage de ne point uriner dans les fleuves de crainte d'offenser les dieux. C'est ainsi qu'Aristoxènes vous dit que le corps d'Alexandre était naturellement parfumé ; que Plutarque nous assure que la mâchoire de Pyrrhus était d'une seule pièce ; que la tête d'un bœuf, séparée du tronc après un sacrifice, se léchait elle-même son sang. C'est ainsi que Pline le naturaliste, qui pour être venu

plus tard, n'en était pas plus sensé, nous raconte de la meilleure foi du monde que l'ame d'un certain Hermotimus allait vagabonder pendant huit ou dix jours, et lui rapportait, à son retour, les nouvelles des contrées lointaines qu'elle avait parcourues. (1)

Ces absurdités, qui se trouvent à chaque page dans les ouvrages des anciens, ne sont heureusement d'aucun danger pour nos écoles, et devraient, au contraire, produire le salutaire effet de nous empêcher d'accorder aux hommes qui ont accrédité de telles sottises cette confiance religieuse qu'on s'efforce de nous inspirer pour eux. Mais il est des erreurs d'un autre genre qui ont exercé sur le bonheur de tous les peuples, sur celui de nos pères, sur le nôtre, une influence aussi générale que funeste; des erreurs qui tiennent à la plus haute morale, et que l'espèce humaine ne peut apercevoir qu'à l'aide de la civilisation la plus perfectionnée. Ce sont celles-là, surtout, que je me propose de signaler, et sans parler de ces conceptions politiques dont notre révolution nous a offert une si sanglante parodie; je me bornerai à examiner quelles furent les idées de l'antiquité sur la gloire, et particulièrement sur la gloire militaire.

Homère, qui ne fut peut-être le premier des

(1) Pline ajoute que les Cantharides, ses ennemis, brûlèrent son corps pour que son ame *ne trouvât plus son fourreau quand elle reviendrait de ses ébats.* Pl., liv. VII, chap. 52.

poètes épiques dans l'ordre du talent, que parce qu'il en fut le premier dans l'ordre chronologique; Homère, par la manière dont il a conçu *l'Iliade*, créa une route fausse et périlleuse où l'éclat brillant de son génie, semblable à un phare placé près des écueils, a successivement attiré tous les peuples, qui, pour la plupart, sont venus s'y égarer et s'y perdre.

Il commit sans doute une faute bien grave dans son poëme, en faisant triompher le courage physique d'Achille, cette colère bouillante et sans retenue, cet égoïsme de la valeur qui ne connaissait ni devoir, ni patrie, ni subordination; qui posait les armes ou les reprenait suivant ses passions personnelles; et en plaçant au second rang le courage noble et héroïque d'Hector, qui, bon citoyen, bon fils, bon époux, bon père, vole à une mort certaine pour la defense de sa patrie.

Cette faute a eu des conséquences immenses; elle a égaré toute l'antiquité païenne, qui a fini par égarer à son tour la civilisation moderne; et ces conséquences sont tellement enracinées dans nos écoles et dans nos idées, qu'il y aurait de la témérité à les attaquer, si un exemple aussi terrible que récent ne me prêtait pas quelque appui dans ce combat.

Quel est le jeune homme qui, en lisant *l'Iliade*, n'aimera pas mieux être Achille qu'Hector? Et dans cette préférence qui ne tient qu'à l'intention du poète, que de dangers pour la patrie, si ce jeune

homme est citoyen ; que de dangers pour les nations, si ce jeune homme est né sur un trône !

Mais toute mon accusation contre Homère et les Grecs se renfermera dans ces deux faits : le caractère et les conquêtes d'Alexandre furent l'ouvrage de *l'Iliade*, et la Grèce a donné le nom de *grand* à Alexandre. La Grèce, en agissant ainsi, se montra parfaitement conséquente ; sa religion offrait à sa vénération les Thesée, les Hercule, et tant d'autres brigands qui ne le furent pas moins que le héros macédonien ; mais nous, qu'une religion sage élève au-dessus de nos passions et tient armés contre l'orgueil ; nous, que l'expérience a éclairés, comment notre amour pour des hommes qui vécurent il y a trente siècles dans cette presqu'île qu'on appelle la Morée, nous aveugle-t-il au point de nous faire partager leurs fautes et sourire à des erreurs qui, tant de fois, nous ont été funestes ?

Il est, en effet, inconcevable, il est scandaleux même que les hommes qui ont pendu Cartouche et Mandrin aient recommandé Alexandre à la vénération de leurs enfans. Pour justifier cette alliance de noms qui pourrait blesser quelques oreilles, je vais esquisser à grands traits la vie du dernier de ces conquérans, et je dirai au lecteur de juger.

Le jour que le temple d'Ephèse fut brûlé, naquit Alexandre, fils de Philippe.

Il fut élevé par Aristote ; il aimait passionnément les Œuvres d'Homère et les portait avec lui dans

une cassette précieuse qu'il avait fait faire exprès.

Il monta sur le trône à l'âge de vingt ans; un de ses premiers exploits fut de raser la ville de Thèbes et de faire vendre à l'encan les trente mille habitans qu'elle renfermait.

Nommé généralissime des troupes de la Grèce, que son père avait asservie, il conquit l'Asie mineure et fut danser nu autour du tombeau d'Achille, héros dont il vénérait singulièrement la mémoire.

La veille de la dernière bataille qu'il gagna sur Darius, il passa une partie de la nuit avec Aristander, son devin, à faire des sacrifices à la peur. Devenu maître de Suze, il fit brûler le palais des rois, et enleva sur vingt mille mulets et cinquante mille chameaux toutes les richesses de la Perse.

Il fit mourir Parménion et son fils Philotas sans aucune cause avérée. Clitus, son ami intime, reçut la mort de sa main dans un moment de colère.

Il fit mourir Ménandre, l'un de ses familiers, pour une légère désobéissance militaire. Calisthène, soupçonné par lui de conjuration, fut arrêté par son ordre et jeté dans une prison où il périt de misère.

Sans aucun but politique, et poussé seulement par l'instinct de la destruction, il marcha vers l'orient, portant la dévastation et la mort chez des peuples qui n'avaient jamais entendu parler de lui. Dans cette promenade sanglante qui s'appelle la conquête des Indes, ayant traité avec les chefs d'une place assiégée, il les fit égorger, eux et leurs soldats, comme ils se retiraient sur la foi des sermens.

Arrivé sur les bords du Gange, ses soldats refusèrent de passer le fleuve. Il se coucha par terre, et resta pendant huit jours sans parler. Il retourna ensuite sur ses pas, ayant dévasté cent cinquante nations et cinq mille villes.

En traversant le pays des Orites, les trois quarts de son armée périrent de faim et de misère. Arrivé dans un pays plus fertile, il donna à ses troupes l'exemple de tous les genres de débauche, voyageant dans un charriot immense sur lequel une table fastueuse était continuellement jonchée de mets et de liqueurs enivrantes; sa cour suivait sous des ramées ambulantes, et ses soldats, couronnés de pampres, se traînaient dans une orgie perpétuelle.

Ephœstion, son favori, étant mort pour avoir, quoique malade, mangé un chapon et bu une bouteille de vin pendant que son médecin Glaucus était au théâtre, Alexandre fit pendre le médecin, fit tondre tous les chevaux et mulets, raser les créneaux des murailles, et dans l'accès de rage que lui causa la perte de son ami, il se jeta avec un corps d'armée dans le pays des Cosséins, où il fit tout exterminer, jusqu'aux enfans. — Il tua Oxiartes d'un coup de pique, et fit empoisonner son père Abulites. — Il fit mourir Polymachus pour avoir fouillé le tombeau de Cyrus.

Cassandre, fils d'Antipater, ayant ri de voir les barbares se prosterner devant le trône, Alexandre le prit par les pieds et battit les murailles de sa tête.

Dans un festin, il proposa une couronne de six

cents écus d'or à celui qui boirait davantage, quarante-un des convives moururent à la suite de cette orgie.

Enfin il mourut lui-même; et, pour tant d'actions glorieuses, la Grèce lui décerna le nom de *grand*, que la postérité lui a confirmé.

Il est vrai, et j'éprouve quelque plaisir à le penser; il est vrai que des écrivains plus sensés ou moins timides que les autres se sont permis quelquefois d'élever des doutes sur la validité de ce suffrage; mais ces attaques ayant toujours été repoussées, les choses sont restées dans le même état; l'exemple subsiste encore et menace toujours l'ordre social, qu'il a tant de fois ébranlé.

M. de Voltaire, dont la présence sous les drapeaux d'un parti n'annonce pas toujours la bonne cause, a rompu quelques lances en faveur de la gloire d'Alexandre, et a cru trouver un argument sans réplique dans cette réflexion, que s'il avait brûlé parci parlà quelques cités, il en avait bâti au moins un aussi grand nombre. M. de Voltaire en parlait fort à son aise dans son château de Ferney; mais s'il eût été citoyen de Thèbes ou d'Ecbatane, je doute qu'il se fût consolé de l'incendie de sa maison, en apprenant quelques années plus tard que le héros macédonien avait fait bâtir une ville sur les bords de l'Hydaspe, en l'honneur de son cheval Bucéphale, et une autre en l'honneur de son chien Péritas.

Mais pour terminer à l'avantage des modernes une dissertation déjà fort longue, qu'on suppose un mo-

ment avec moi que le *Télémaque* de Fenelon, cet ouvrage sublime, auquel on conteste le titre de poëme, parce que le style, si riche en images, si mélodieux, si poétique, ne frappe pas l'ouïe par ces consonnances puériles qu'on appelle *rimes;* qu'on suppose que ce livre ait paru trois mille ans plus tôt au lieu de *l'Iliade* d'Homère, et je demanderai si les Grecs auraient recommandé Alexandre à l'imitation des rois à venir; et si cette foule de conquérans, qui tous ont attaché plus ou moins de prix aux suffrages du monde civilisé, n'auraient pas vu d'autres moyens pour s'en rendre dignes, que celui d'égaler leur modèle en extravagances et en fureurs.

Osons donc le dire hautement aux partisans exclusifs de l'antiquité, Homère entra le premier dans le domaine du génie, et il s'en appropria les richesses; mais son esprit, livré à ses propres forces, ne put atteindre à cette idée de vraie gloire que la philosophie, aidée de l'expérience de vingt siècles, et fortifiée par la morale et la religion, a pu seule révéler à la grande âme de Fénélon. Homère a chanté la fausse gloire, et la beauté de ses tableaux a fasciné tous les yeux, a égaré tous les cœurs; malheur aux nations qui feront du chantre d'Achille l'objet d'un culte aveugle! heureux les peuples qui éleveront des autels au chantre de Télémaque!

VIII. — *Page* 193.

La civilisation n'a jamais cessé de marcher vers un but unique : LA CENTRALISATION.

Comme c'est là une de ces idées que la révolution nous a révélées, on ne pourrait l'exprimer avec les mots du vieux dictionnaire, sans suppléer par des développemens à ce que le sens de ces mots peut avoir d'insuffisant.

Dans l'usage habituel qu'on fait du mot *centralisation*, on entend cette concentration de l'administration qui assujettit les intérêts de localité à des principes d'une théorie générale dont l'application est réglée par le gouvernement.

On pense bien que ce n'est point dans cette acception abstraite que je prends le mot *centralisation*, pour exprimer une idée aussi étendue que le but de la civilisation; il ne s'agit point, dans le passage que j'explique, d'un système d'administration, mais d'une grande vérité historique qui peut se lier aux plus hautes spéculations de la philosophie.

Pour déterminer quel est le but de la civilisation, il suffit de regarder deux points : JADIS ET AUJOURD'HUI.

JADIS (dans les tems de l'anarchie féodale) l'Europe offrait le spectacle d'une quantité innombrable de petites souverainetés, dont chacune avait un intérêt indépendant du tout.

Aujourd'hui, l'Europe est divisée en cinq ou six nations; encore, à la première guerre, on sera peut-être fort surpris de reconnaître qu'il n'y a que deux intérêts, car il n'y aura que deux armées.

Jadis, deux barons se faisaient la guerre pour un champ : dans les baronnies voisines, on était en pleine paix, ou l'on s'égorgeait pour une autre cause.

Aujourd'hui, un coup de canon ne pourrait être tiré sur le Rhin ou sur le Danube sans retentir sur les rives du Bosphore et du Gange (1).

Jadis, il y avait pour ainsi dire un esprit public par lieue carrée.

Aujourd'hui, il y a à peine un esprit public par nation, car on pressent déjà l'existence d'un esprit européen.

Tous les petits cercles d'intérêts se sont dévorés l'un l'autre; les petits centres se sont fondus pour former de plus grands centres, qui ont fini par se fondre à leur tour dans les cinq ou six grands intérêts dont se compose la balance de l'Europe.

Chaque jour les intérêts politiques qui sem-

(1) Il ne faut pas être grand prophète pour prédire que non-seulement toute l'Europe, mais encore l'Asie, seront entraînées dans le premier différent qui éclatera parmi nous.

La Turquie, la Perse, les Marattes, les Indes orientales, peut-être l'Egypte et l'Amérique, prendront une part active à la guerre; tous les intérêts de la terre sont déjà rangés en deux classes : il serait facile, dès à présent, de faire le dénombrement des deux camps.

blaient le plus étrangers se réunissent et s'agglomèrent. On a vu, tout récemment, l'autocrate des Russies signer avec la France et l'Autriche une note menaçante pour obliger un roi de l'Amérique méridionale à rendre une province qu'il avait usurpée sur la Plata.

Le but de la civilisation n'est donc plus problématique. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir qu'elle marche de l'individualité à l'unité.

Toutes les guerres, toutes les trèves, toutes les alliances, tous les événemens historiques, ont concouru à cette grande opération du tems, que je nomme *la centralisation d'intérêts.*

Ainsi les grands de la terre, les maîtres du monde, ces hommes si orgueilleux de leur puissance d'un jour, alors qu'ils s'agitaient avec tant d'activité dans la sphère étroite de leur intérêt personnel, travaillaient en effet, comme des instrumens aveugles, pour une fin qu'ils ne soupçonnaient pas. — Quel avantage n'aurons-nous donc pas sur nos pères, nous à qui la révolution a dévoilé la force cachée qui gouverne le monde, nous qui venons après la lumière?

Il serait facile de rattacher à la théorie de *l'absolu*, qui occupe maintenant toutes les têtes allemandes, cette marche ininterrompue du genre humain de l'individualité à l'unité; mais ceux de mes lecteurs dont l'esprit est exercé sur ces sortes de matières feront sans peine les deux ou trois inductions qui peuvent lier ensemble ces deux systèmes. Il me faudrait, pour être compris des autres, entrer dans des déve-

loppemens dont les résultats ne dédommageraient certainement pas du travail qu'ils exigeraient.

Quant au mode d'administration qu'on nomme dans un sens abstrait *centralisation*, je suis loin de le croire étranger à la question qui nous occupe ; je le regarde au contraire comme une suite indispensable de l'unité d'intérêts ; et, si ce mode paraît présenter maintenant de nombreux inconvéniens, c'est, à mon avis, parce qu'il n'est qu'à moitié établi en France, et qu'on ne peut recueillir tous les bons effets d'un système que quand il agit dans toute l'étendue et l'harmonie de ses ressorts.

IX. — *Page 223.*

J'ai eu occasion de le dire ailleurs.........

« Les véritables Français, ceux qui ont de l'hon-
» neur et de la religion, ceux qui sont intéressés au
» maintien de l'ordre social, n'attachent point assez
» d'importance à la conservation des mots, vérita-
» bles conservateurs des principes. Satisfaits de pos-
» séder les choses, ils laissent usurper les noms par
» ceux qui veulent s'en revêtir. Ils abandonnent au
» vice les fleurs qu'il a dérobées, et les regardent
» avec dédain quand elles ont passé dans ses mains
» impures. Bien qu'il y ait de notre part une sorte
» d'ironie à affubler des noms les plus honorables les
» hommes et les choses dont nous faisons le moins
» de cas, les gens simples, qui prennent le Diction-
» naire à la lettre, finissent par se ranger du côté de
» ces mots partout où ils les trouvent, et nous som-
» mes exposés, dans cette confusion, à essuyer le
» feu de nos amis. »

Gazette de France, n° du 21 mai 1817.

FIN.





